LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivières: Clair, devenant nuageux dans l'après-midi. Dans l'ensemble beau et frais.
Haut St-Maurice: Beau et plus frais. Légers vents du nord-ouest.
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595, DU FLEUVE — TEL. 437

Le Nouvelliste

26e ANNEE — No. 125 | TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 29 MARS 1946 | 3 SOUS LE NUMERO

QUALITE QUANTITE SERVICE
CHARBONNERIE ST-LAURENT (1937) LTEE
Charbon industriel
Charbon domestique
Huile à chauffage
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Tel. 437
1595 DU FLEUVE

M. GAGNON ANNONCE UN SURPLUS DE $1,751,000.

Un conflit des Turcs et Syriens à Alexandrette

(Par Jon Kimche)

Londres, 29 (Reuters)— L'agitation recommence au sujet du sort du sandjak (ou district) d'Alexandrette —district syrien cédé par la France, comme puissance mandataire, à la Turquie en 1939. La demande de restitution de ce territoire à la Syrie cause une certaine inquiétude dans les cercles diplomatiques.

Les milieux informés croient que ce sandjak pourrait devenir un autre sujet de discorde dans le Moyen-Orient déjà troublé.

On a formé un comité en Syrie pour le retour d'Alexandrette, que l'on réclame des Turcs, et l'on a fait appel à l'appui des pays arabes.

Une nouvelle importance a été donnée à la question du sandjak d'Alexandrette parce que, durant les derniers jours, les émissions soviétiques en langue arabe ont soulevé ce problème, qui a de plus été commenté en éditorial dans le journal du gouvernement soviétique, l'Isvestia".

L'Izvestia a rapporté que la Turquie avait demandé que la Syrie accepte de ne pas contester la souveraineté turque sur ce territoire. C'était l'une des conditions posées à la reconnaissance par la Turquie de l'indépendance de la Turquie.

Cette affaire se trouve comprise dans toute une série de commentaires soviétiques à l'adresse des Arabes. Moscou a commencé par conseiller à la ligue arabe de ne pas se contenter d'exiger le retrait des troupes britanniques de la Syrie et de l'Egypte mais d'y inclure la Palestine.

Une autre causerie s'adressait au Liban. On insistait sur le départ immédiat de toutes les troupes britanniques et françaises. On rappelait que le succès obtenu jusqu'ici par le Liban était surtout dû à l'intervention de l'assistant-commissaire Vyshinsky à la conférence des Nations unies à Londres.

Une accusation privilégiée contre F. Rose

Montréal, 29 (P.A.) — La Montreal Gazette dit aujourd'hui qu'on a appris de source certaine que le procureur de la Couronne Oscar Gagnon a demandé au procureur-général de la Province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, de lui donner l'autorisation de porter une accusation privilégiée contre Fred Rose et le Dr Raymond Boyer en rapport avec l'affaire d'espionnage et que cette autorisation est attendue d'un moment à l'autre.

L'enquête préliminaire de Rose, député ouvrier-progressiste au Parlement d'Ottawa pour le comté Montréal-Cartier, se termina hier lorsqu'il fut condamné à subir son procès aux assises. Rose fut incarcéré alors qu'on lui refusa de renouveler son cautionnement de $10,000.

Le Dr Boyer, ancien professeur à l'Université McGill, devra subir son examen volontaire le 3 avril. Tous deux sont accusés d'avoir enfreint la loi des secrets officiels.

Si la demande pour accusation est accordée, d'ajouter la Gazette, il est plus que probable qu'on convoquera un jury spécial soit la semaine prochaine soit la suivante pour assister à un procès spécial devant la Cour du Banc du Roi dans le cas de Fred Rose.

Le rapport dit que cela voudrait dire que Rose ne pourrait prendre avantage de subir son procès devant un juge seul en optant pour un procès expéditif. L'accusation accordée, il devra être jugé par ses pairs.

Ils admettent 17 vols dans des pharmacies

Montréal, 29 (P.C.) — John D. Millar, 27 ans, et Adolphe Karchesy, 27 ans comparaîtront aujourd'hui en cour de police pour répondre à plusieurs accusations de vol dans des pharmacies. Les deux hommes furent arrêtés mercredi.

Le capitaine Bourdon dit que les deux hommes admirent des vols dans 17 pharmacies après avoir été identifiés par leurs victimes.

Messe d'action de grâces



Son Eminence le Cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, célèbre une grand'messe pontificale à la cathédrale Saint-Michel à son retour de Rome où il a été créé prince de l'Eglise catholique romaine.

Emeute dans un camp juif en Allemagne

(Par Daniel de Luce)

Stuttgart, 29 (P.A.) — Un Juif a été tué, cinq ont été blessés et un soldat américain et plusieurs policiers allemands ont été blessés aujourd'hui lors d'une émeute qui a fait suite, à un raid contre le marché noir dans un camp de citoyen rapatriés, dans les banlieues de Stuttgart.

Une émeute de deux heures a éclaté quand la police allemande escortée d'une "menue force de la gendarmerie militaire américaine a pénétré dans le camp pour y découvrir des timbres de rationnement contrefaits. Les premiers rapports indiquent que le combat s'est compliqué du fait que des soldats américains du voisinage ont cru que le raid n'avait pas de sanction officielle et sont venus en aide aux rapatriés du camp.

L'émeute a pris fin quand des véhicules blindés américains ont pénétré dans le camp.

Environ 135 policiers allemands, accompagnés de policiers militaires américains et de 85 enquêteurs allemands, sont arrivés au camp vers 6 h. 30 du matin.

Les rapatriés ont appris par haut parleur qu'un raid contre le marché noir était en cour et qu'on leur demandait de permettre aux policiers d'entrer dans les casernes.

La police allemande a été accueillie par des briques et des bouteilles quand elle a tenté de commercer les recherches.

Les gendarmes allemands ont ouvert le feu après avoir été attaqués, ont affirmé des fonctionnaires du gouvernement militaire. Un Juif a été tué.

On a ordonné une enquête immédiate.

Le camp abrite 1800 Juifs, la plupart d'origine polonaise.

La police allemande avait demandé l'autorisation d'exécuter ce raid et cette autorisation lui avait été accordée.

Drummondville, 29 (P.C.) — Arthur Fortin a été élu pro-maire de Ville Saint-Joseph pour une période de trois mois. Il succède à Euclide Nadeau.

Il prévoit un surplus de $350,000 pour 1946-47

Québec, 29 (D.N.C.)—L'hon. Onésime Gagnon, c.r., c.p., Trésorier de la province, a signalé sa rentrée en Chambre, hier soir, après une absence de cinq mois, en prononçant son deuxième discours sur le budget. Le ministre a parlé pendant environ une heure et demie.

Le Trésorier a annoncé aux contribuables québecois que l'année financière 1945-46 se bouclera avec un surplus global de $1,751,000.00. Les revenus et les dépenses ont largement dépassé ses prévisions de l'an dernier, toutefois. Les revenus ont atteint $109,322,000, augmentation notée, principalement dans les recettes de la taxe de vente et celles de la Commission des liqueurs, tandis que les dépenses se son chiffrées à $107,571,000.

Pendant la même année, a déclaré le ministre, le gouvernement a réussi à réduire de $8,282,000 la dette nette de la province.

Pour l'année 1946-47, les prévisions budgétaires sont de $107,965,650, ainsi qu'on l'a vu mercredi, tandis que les revenus prévus seront de $108,315,000, ce qui permet au Trésorier de prévoir pour 1946-47 un surplus de $349,350.

Il n'y aura aucune nouvelle taxe en 1946-47, sauf, s'est empressé d'ajouter le ministre, "certaines contributions nécessaires et spécifiquement et uniquement attribuables au règlement financier des questions scolaires e au dégrèvement de la petite propriété". C'était une allusion directe à la solution que le gouvernement veut apporter, au cours de la session actuelle au problème financier de nos commissions scolaires".

Le Trésorier de la province a été le héros d'une émouvante manifestation lorsqu'il a pris place a son fauteuil, au début de la séance. Les deux côtés de la Chambre l'ont applaudi avec enthousiasme. Le teint basané par le soleil de la Floride, le ministre paraissait en excellente santé et était très en forme. Son discours, qu'il a lu lentement et d'une voix ferme, a été interrompue à maintes reprises par les applaudissements de ses collègues.

Ajoutons que les galeries et les fauteuils réservés aux invités, sur le parquet de la Chambre, étaient bondés. Au nombre des auditeurs, on pouvait voir madame Onésime Gagnon.

M. Gagnon a commencé par rendre hommage à l'honorable Paul Beaulieu, qui l'a remplacé comme Trésorier pendant son absence.

"Ses connaissances professionnelles, ses qualités de coeur et d'esprit vous ont sans doute fait oublier facilement votre humble serviteur" a déclaré M. O. Gagnon, "qu'il me permette de l'assurer que le fait de le savoir au poste de Trésorier m'a donné la quiétude d'esprit nécessaire au rétablissement de ma santé. Qu'il me permette de le remercier pour le travail additionnel qu'il a accompli avec brio.

Le Trésorier rappelle, aussitôt après, que l'année 1945 marque le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces du Canada. Il en profite pour évoquer une page d'histoire parlementaire. Cette victoire de 1846, dit-il, "fut possible grâce au courage et à la tenacité de deux générations d'hommes publics, en particulier Lafontaine et Baldwin. C'est depuis cette époque que les députés ont un droit de contrôle sur les dépenses publiques. Et les privilèges obtenus par les provinces, en 1846, furent en quelque sorte, consacrés de nouveau dans l'acte confédératif de 1867.

Puis, parlant de la conférence fédérale-provinciale, M. Gagnon déclara:

"Je crois que tous les citoyens de la province sont très heureux de voir, dans ces circonstances difficiles, le chef de l'Union nationale à la tête du gouvernement. Ils sont très heureux de lui avoir, en quelque sorte, confié la mission de discuter ces problèmes avec le gouvernement fédéral. L'élection de la Beauce, d'ailleurs, n'a fait que donner à mon chef un mandat encore plus précis. Je suis fier d'affirmer qu'il s'est montré à Ottawa le digne successeur de Lafontaine et de Baldwin.

Les résultats de 1944-45

M. Gagnon déclara, ensuite, que les résultats definitifs de l'année financière 1944-45, dont cinq mois sous l'administration libérale et sept mois sous celle de l'Union na-

(Suite à la page 9)

Les petites puissances entendent se protéger

(Par Max Harrelson)

New-York, 29. (P.A.) — La bataille qui se livre au conseil de sécurité au sujet de l'affaire iranienne a démontré que la vieille question, qui a toujours dressé les unes contre les autres les petites et les grosses puissances, est encore bien vivante aujourd'hui et qu'elle est appelée à jouer un rôle dans ce cas et dans bien d'autres.

En dépit du fait que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font campagne pour que l'Iran obtienne de faire entendre ses griefs, les petites puissances, membres du conseil, n'ont pas permis à leurs collègues d'oublier que, dans le cas actuel, il s'agit d'une bataille entre un petit pays et un grand.

Les représentants de l'Egypte, du Mexique et de la Hollande ont été bien catégoriques à ce sujet. Ils ont pris une part importante dans le débat, soulignant le fait qu'eux comme l'Iran, faisaient partie du groupe des petites nations.

Avec l'Australie et le Brésil, ils votèrent contre la manoeuvre de la Russie pour faire rayer l'affaire iranienne de l'agenda et contre une autre manoeuvre russe de suspendre la discussion de la question jusqu'au 10 avril.

Le seul pays, parmi les petites puissances au Conseil de Sécurité à se ranger du côté de la Russie, fut la Pologne, et même le délégué polonais, Oscar Lange, a souligné à maintes reprises qu'il parlait au nom d'une petite puissance.

L'un des discours les plus passionnés prononcés par les représentants des petites puissances, fut celui du Pasha Mahmoud Hassan, délégué égyptien, qui ponctua ses phrases de coups de poing sur la table et qui parla avec une grande émotion.

C'est le pasha Hassan qui présenta la motion, grâce à laquelle le représentant iranien, l'ambassadeur Hussein Ala, put se présenter à la table du Conseil pour exposer son cas.

Hassan fut vigoureusement appuyé par Francisco Castillo Majera ministre des Affaires Etrangères du Mexique, qui déclara que les petits pays du monde se sentiraient menacer si l'Iran n'avait pas l'avantage de comparaître devant le Conseil.

Le seul membre silencieux du conseil, le seul à ne pas prendre part à la discussion, fut le Dr Pedro Leao Velloso, du Brésil. Il se contenta de suivre les discussions avec beaucoup d'attention et de voter en faveur de l'audition immédiate de la plainte de l'Iran.

La débâcle bat son plein sur le fleuve

La débâcle bat son plein sur le fleuve. Elle a débuté très tôt hier matin et elle s'est continuée à vive allure durant toute la journée et toute la nuit. Rien de bien anormal ne s'est produit encore. A l'Office des Signaux on nous rapporte que les brise-glaces "N.B. McLean" et "Ernest Lapointe" sont actuellement à Sorel pour surveiller la descente des glaces. Le "Lady Grey" travaille à la libération du port de Montréal.

La descente des glaces durera encore plusieurs jours.

Le bateau-passeur "Lavérendrye" doit redoubler de prudence de ce temps-ci. Cet avant-midi, le traversier poursuit ses opérations le plus régulièrement possible. Quand il y a trop de glaces, il doit rester au quai et attendre une "éclaircie". Au moment où nous avons appelé à la traverse ce matin, vers 9 h. 30, les glaces descendaient en rangs serrés, de sorte que l'on croyait être dans l'obligation de retarder la traversée.

Jusqu'à maintenant on ne nous a rapporté aucune inondation. Le niveau de l'eau est à peu près normal pour le temps. Il est actuellement à 37 pieds 7 pouces, soit 7 pieds et 7 pouces au-dessus du niveau moyen.

Changements à la loi des liqueurs de l'Ontario

Toronto, 29. (P.C.) — Pour la première fois depuis 1917, la vente des liqueurs au verre sera dorénavant permise en Ontario en vertu d'un bil introduit à la Législature par le procureur-général Blackwell.

La Législature a donné la première lecture à ce grand projet de loi attendu depuis longtemps et qui prévoit les plus grands changements en 19 ans, dans la loi de la vente des liqueurs. On se souvient qu'en 1934, on permit aux hôtels de vendre de la bière.

En vertu de ce bill, les restaurants sis dans les centres qui comptent plus de 50,000 habitants pourront vendre des liqueurs, ainsi que les clubs et les mess d'officiers dans tous les centres, les navires et les wagons-restaurants le pourront aussi.

Il y a cinq classes de licences prévues dans la loi en ce qui concerne la vente de la bière et du vin; les salles à manger, pour la vente et la consommation de liqueurs avec repas; les buffets sont soumis aux mêmes conditions; les grills, pour la consommation et la vente des liqueurs; les endroits publics, pour la vente et la consommation de la bière sur les lieux où seuls les hommes sont admis; les endroits publics ou seules les femmes sont admises et où les hommes et les femmes sont admis pour la vente à la consommation de la bière.

Toutes les catégories de licences peuvent être octroyées aux hôtels et tavernes dans les villes où la population n'est pas inférieure à 50,000, et aux clubs, wagons-restaurants, buffets, mess militaires sans discernement quant à la population.

Trois questions posées à l'Iran et à la Russie

(Par John M. Hightower)

New-York, 29 (P.A.) — Une majorité du Conseil de sécurité des Nations Unies s'acheminait aujourd'hui vers le règlement définitif avec la Russie à la suite du refus de celle-ci de prendre part aux discussions su rla question iranienne et l'on est d'avis que le conseil de sécurité adoptera un plan pour soumettre à Moscou et à Teheran trois questions concernant les négociations russo-iraniennes.

Des réponses seront demandées pour le début de la semaine prochaine, probablement mardi ou mercredi. Après cette date le conseil procédera qu'il ait reçu des réponses ou non.

Une série de trois questions est en préparation et sera soumise au Conseil de sécurité pour être approuvée avant d'être présentée à la Russie et à l'Iran à qui on demandera d'y répondre. Elles porteraient sur ces trois points particuliers:

1—Pourquoi les assurances russes que les troupes soviétiques de l'Iran, empêchant des développement imprévus, ne sont-elles pas satisfaisantes pour l'Iran ?

2—Quelles négociations sont actuellement en cours entre la Russie et l'Iran ?

3—Est-ce que le retrait des forces rouges est conditionnel à ces négociations ?

M. Ilsley a déposé le budget de 1946-47

L'industrie de guerre boche va disparaître

(Par Thomas A. Reeby)

Berlin, 29. (P.A.) — Le conseil de contrôle allié vient d'adopter un plan pour faire disparaître l'industrie de guerre de l'Allemagne tout en conservant l'organisation économique de ce pays dans une mesure suffisante pour lui permettre de se supporter lui-même d'ici 1949.

Ce programme, exposé en détails par le Conseil hier soir, réduit l'économie allemande de moitié et tend surtout à développer la production dans les domaines de l'agriculture, du charbon et des matériaux pour la reconstruction des villes ravagées par la guerre.

Toutes les industries qui pourraient être converties à des fins de guerre devront disparaître. D'autres industries pouvant aussi servir indirectement à un tout de guerre seront considérablement réduites. On conservera assez de commerce d'exportation pour pouvoir payer les vivres que les Allemands doivent importer pour maintenir les niveaux d'existence actuels déjà fort réduits.

Les officiers alliés disent que le but visé est d'établir pour 1949, à peu près, un niveau de vie en Allemagne comparable à celui existant en 1932. Les Allemands ne jouiront pas de meilleures conditions d'existence que l'Européen moyen.

Les industries qui seront bannies comprennent celles de la gazoline et de l'huile synthétique, du caoutchouc synthétique, des roulements sur billes, des machines-outils lourdes pour fabrication d'engins de guerre, des tracteurs lourds, de l'aluminium, du magnésium, du béryllium, du vanadium et des métaux radio-actifs (y compris l'uranium) et du peroxide hydrogéné.

La liste porte de cinq à dix-neuf les industries mises au rancart par le "Grand Trois", à Potsdam.

Parmi les industries qui seront réduites à certains niveaux de manière à ce que les surplus puissent servir à payer les dettes de guerre de l'Allemagne, mentionnons celles de l'acier, dont le rendement sera réduit à 39 pour cent de ce qu'il était avant la guerre, et celles des machines-outils, limitées à un rendement de 11.4 pour cent de la production d'avant-guerre.

Saisie d'alambic

Drummondville, 29. (P.C.) — Les membres de la gendarmerie fédérale ont saisi un alambic d'une capacité de cinq gallons par jour près de la municipalité de St-Joseph tout dernièrement, et plusieurs gallons de boisson. Le propriétaire a comparu devant la Cour des Sessions de la Paix et a été condamné à une amende de $100 plus les frais.

Les dépenses du gouvernement s'en trouveront très réduites

(Par D'Arcy O'Dnnell)

Ottawa, 29, (P.C.)— La route est aujourd'hui ouverte à la législation aux Communes, le débat sur le discours du Trône étant terminé et le ministre des Finances J. L. Ilsley ayant déposé les estimés budgétaires pour la prochaine année fiscale.

M. Ilsley réclame $2,769,349,815 pour les dépenses ordinaires, celles de la démobilisation et de la reconversion en vue de l'année fiscale qui se terminera le 31 mars 1947. A comparer ce total à celui de $4,650,540,645 pour les dépenses ordinaires et celles de la guerre et de la démobilisation de l'année fiscale qui se terminera dimanche.

Le ministre des Finances a de plus déposé des estimés supplémentaires au montant de $4,938,873 pour 1945-46.

Les estimés ont été déposés après que le dbat sur le discours du Trône, commencé le 15 mars, eut pris fin avec l'adoption sur division de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Gordon Graydon, député yrogressiste-conservateur de Peel et chef intérimaire de l'opposition, a obligé à l'adoption sur division après que le premier ministre Mackenzie King eut suggéré que le discours du Trône fut adopté unanimement, vu qu'il n'y avait là-dedans rien autre chose qu'un vote de remerciements à la Couronne pour avoir inauguré la session et prononcé le discours du Trône.

M. King a insisté sur le fait qu'un vote unanime n'indiquerait pas l'appui au gouvernement. Les points de vue autour de la politique du gouvernement ont été exprimés dans les votes sur les trois motions de non confiance dans l'administration, motions proposées par l'opposition durant le débat et rejetées haut la main.

A la fin du débat, M. Frank Zaplitny, C.C.F. de Dauphin, a demandé au gouvernement canadien de permettre à 10,000 enfants de personnes déplacées d'Europe de rejoindre des parents ou d'autres personnes au Canada. Il a demandé aussi au Canada de s'opposer au rapatriement forcé des personnes déplacées.

Ont aussi prononcé des discours MM. John Hackett, progressiste-conservateur de Stanstead, et eJan-François Pouliot, indépendant de Témiscouata.

Les estimés de M. Ilsley démontrent que les dépenses de l'année à venir sont réparties comme suit: dépenses ordinaires: $1,253,504,000, avec une augmentation de $207,963,000, sur les dépenses ordinaires de 1945-46; $1,515,845,949, pour la démobilisation et la reconversion à comparer à $3,605,000,000, pour les dépenses de guerre et de démobilisation de 1945-46.

Au Sénat, le sénateur W.-M. Aseltine, progressiste-conservateur de la Saskatchewan, a dit que les fermiers canadiens pouvaient ensemencer 7,000,000 d'acres de plus que le gouvernement leur a conseillé d'en ensemencer. Cette augmentation procurerait 140,000,000 de boisseaux supplémentaires pour expédition outre-mer.

Les grandes lignes du budget de la province

Voici, dans ses grandes lignes, ce que l'hon. Onésime Gagnon a annoncé dans son discours sur le budget, hier soir.

1.—Pas de nouvelles taxes.

2.—Pour l'année 1945-46, un surplus global de $1,751,000.

3.—Réduction de la dette nette de $8,282,000, en 1945-46.

4.—Revenus de $109,322,000 pour 1945-46.

5.—Dépenses de $107,571,000 pour 1945-46.

6.—Pour l'année 1946-47, les prévisions budgétaires sont de $107,965,650 et les revenus prévus de $108,315,000, ce qui permet de prévoir pour l'année 1946-47 un surplus de 349,350.

7.—Le Trésorier annonce que d'après "Standard & Poor's", les obligations de la province de Québec ont été classées depuis janvier 1945 dans la catégorie des obligations de première valeur.

8.—M. Gagnon annonce que le problème des dettes des commissions scolaires sera réglé au cours de la présente session.

9.—Sur un montant de $49,350,000 prêté aux cultivateurs par l'Office du prêt agricole, le gouvernement à perdu la somme de $511.88, soit .0001 de 1 p.c.

Vifs incidents hier soir à la Législature

Québec, 29. (D.N.C.) — Si le ministre avait bénéficié des recommandations de la commission d'assurances-maladie qu'il a abolie, il y aurait réalisé plus de progrès dans la lutte contre la tuberculose depuis deux ans, a déclaré hier soir, l'hon Adélard Godbout, à la Chambre des députés. Le chef de l'opposition parlait sur le projet de loi de l'hon. Dr Albiny Paquette concernant la lutte contre la tuberculose.

M. Godbout a formulé le regret que cette commission ait été abolie car elle avait commencé, a-t-il dit, une enquête générale très importante sur les hôpitaux de la province et le problème de la lutte contre la peste blanche et surtout un problème d'hospitalisation, selon M. Godbout. Il n'y a pas simplement pénurie de lits mais les malades sont mal répartis dans les hôpitaux, et la commission voulait trouver une solution à l'un de ces aspects du problème: l'hospitalisation.

M. Godbout a demandé qu'on ne nommât pas que des médecins dans le comité consultatif projeté. Le Dr Paquette lui a appris que des mesures en ce sens ont été prévues.

Le débat sur ce bill a été marqué, hier soir, de très vifs incidents. Le chef de l'opposition y a été mêlé lui-même lorsque le premier ministre a voulu le faire rappeler à l'ordre en disant qu'il critiquait les décisions de l'orateur.

M. Godbout a répondu: "Je respecte l'orateur beaucoup plus que le premier ministre, en cette Chambre".

A deux reprises, précédemment, l'orateur a rendu des décisions, contre lesquels l'opposition s'est élevée et dont elle a appelé. Les décisions ont été maintenues.

Mais le plus gros incident s'est déroulé lorsque l'orateur a rappelé nominativement à l'ordre M. J.-A. Francoeur (lib. Mercier). Le député de Mercier s'était plaint de ne pas avoir "fair play" en chambre. Il avait a peine terminé sa phrase que l'orateur lui disait: "Je rappelle à l'ordre M. Francoeur, député de Mercier. M. Francoeur ayant ensuite voulu apostropher un collègue de la droite l'orateur lui intima l'ordre de quitter la Chambre, en ajoutant: "Si le député ne quitte pas son siège immédiatement, je demanderai au sergent d'armes de l'expulser". M. Francoeur est alors sorti.

Point n'est besoin de dire que cet incident causa une très vive émotion.

M. Wilfrid Hamel (lib. St-Sauveur) a été le dernier orateur et à ajourné le débat.

Gromyko est l'énigme du conseil de sécurité

Par Clyde Blackburn

New-York, 29 (P.C.) — Dix des onze délégués du conseil de sécurité des Nations unies reprendront leurs assemblées publiques cet après-midi dans l'atmosphère malheureuse et sinistre créée par le refus des Soviets d'y participer parce que le conseil ne veut pas être dominé par un des Grands Trois.

Le délégué soviétique Andrei Gromyko est encore l'énigme de la conférence. On se rappelle sa sortie dramatique des salles du conseil lors de la séance de mercredi, sortie qui fut une sensation internationale, la Russie ayant voulu protester par là contre l'étude du problème de la Perse à qui elle cause présentement bien des soucis.

On s'attend aujourd'hui à un effort extraordinaire pour régler la situation qui tient d'un désaccord grave entre la plus puissante des nations de l'organisme mondial et ses principaux alliés.

Le refus de coopération des Soviets tuerait l'organisme de paix naissant avant que celui-ci ait la force de marcher.

Mais le manque de coopération soviétique a pris une tournure tragique quand le délégué russe a quitté le conseil parce que seule la Pologne appuyait sa requête voulant que l'étude du problème de l'Iran fût ajournée au 10 avril.

Hier, M. Gromyko a été un véritable personnage d'opéra comique. Par deux fois, il a passé la porte de l'immeuble du centre Rockfeller où ses collègues étaient assemblés pour discuter de la procédure, affichant ainsi son intention de prendre part aux discussions.

Mais on a fait remarquer que la promesse soviétique d'assister à la séance secrète du conseil était basée sur l'assurance que le différend russo-iranien n'y serait pas discuté. Evidemment une telle assurance ne pouvait être donnée.

Sans la Russie, les délégués ne peuvent que discuter et fournir du matériel à l'opinion publique, mais ils ne peuvent prendre aucune décision car chacun des Grand Cinq (les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine) doit voter sur chacune des motions importantes.

On s'attend à ce que le conseil étudie cet après-midi les plaintes de l'Iran qui a déclaré que l'U.R.S.S. voulait lui arracher le contrôle de ressources pétrolières et imposer une forme de gouvernement à la province d'Azerbaijan.

Ribbentrop a révélé un traité secret

Par Richard Kasischke

Nuremberg, 29 (P.A.) — Joachim von Ribbentrop, ancien porte-parole diplomatique d'Adolf Hitler, a déclaré nerveusement aujourd'hui qu'il était un Allemand patriote qui adhéra au nazisme pour corriger les injustices du traité de Versailles."

Nuremberg, 29. (P.A.)—Joachim von Ribbentrop a déclaré aujourd'hui devant le tribunal militaire international qu'il avait averti Hitler avant la guerre, du fait que le peuple britannique "combattrait jusqu'au dernier homme pour l'Empire."

Il a nié énergiquement avoir jamais déclaré que l'Angleterre était "dégénérée".

"On a prtendu, dit-il, que j'ai déclaré à Hitler de Londres que l'Angleterre était dégénérée et ne combattrait pas. Je veux affirmer ici que j'ai dit exactement le contraire. Je lui ai dit que le peuple britannique était héroque et combattrait jusqu'au dernier homme pour l'Empire."

—o—

Hermann Goering, dont les reproches amers furent probablement la raison majeure du pourquoi Ribbentrop consentit à raconter son histoire personnelle au tribunal international, regardait d'un air de suspicion le prisonnier nerveux qui rendit témoignage pendant plus d'une demi-heure et dont le témoignage se continuera aujourd'hui. L'attitude d'Hitler contre le traité de Versailles fut la première raison qui me poussa à lui et vers le parti social-national, déclara l'ancien ministre des Afaires Etrangères sur un ton haletant.

Un peu avant, Margaret Blank, secrétaire de Ribbentrop, témoigna qu'un pacte pour diviser les territoires de l'Europe du sud était contenu dans une enveloppe scellée oblitérée "Accord secret russo-allemand" et qu'elle avait été obligée de garder secrète l'existence de ce document.

L'avocat de la Russie Rodenko, s'objecta à ce qu'un tel témoignage soit accepté parce qu'il était irrélevantde la preuve etque la secrétaire d'Etat n'était pas compétente à

Un Russe a été arrêté en Chine

Chang-haï, 29 (P.A.) — Un porte-parole de la section des enquêtes criminelles de l'Armée des Etats-Unis annonce aujourd'hui qu'un fonctionnaire civil russe de l'Armée a été arrêté pour "vagabondage" autour d'un avion qui venait d'atterrir et qu'il a été trouvé en possession de documents secrets de l'Armée touchant les ouvrages de la force aérienne.

L'inculpé subit présentement un interrogatoire mais l'Armée ne manifeste pas encore l'intention de traiter cette affaire comme affaire d'espionnage ajoute le porte-parole. L'Armée n'a pu savoir encore si l'homme en question était un Russe blanc — pré-communiste — ou

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée,
865, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3009
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour reimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $4.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, vendredi, 29 mars 1946

Le prêt à l'Angleterre

Le prêt à l'Angleterre fera l'objet d'un vif débat aux communes et se heurtera surtout à l'opposition de députés de la province de Québec. Sa ratification ne fait point de doute car le parti progressiste-conservateur comblera les défections. M. Bracken s'y est déclaré nettement favorable. Il se trouvera probablement aux communes des députés pour affirmer que nous n'allons pas assez loin et que le Canada manque de générosité.

Le principal argument invoqué en faveur du prêt c'est qu'il aidera à maintenir le marché britannique dont l'importance pour notre pays est indéniable. La lettre de la Banque de Montréal définit ce prêt: "Un accord d'une extrême importance pour l'avenir de notre commerce d'exportation,... qui met des crédits généreux à la disposition du Royaume-Uni pour lui faciliter ses achats de marchandises et de services au Canada, et l'aider à rétablir ses relations commerciales et financières avec l'extérieur."

Voilà l'espect pratique du prêt. Il y a aussi l'aspect sentimental — impérialiste ou anti-impérialiste — qui fait oublier l'autre. L'essentiel c'est ce que ce prêt, de prime abord onéreux pour notre pays, puisse réellement valoir pour notre activité industrielle et agricole. Car ceci est souverainement important: le marché domestique ne peut absorber ni notre production agricole ni notre production industrielle: il nous faut des marchés extérieurs, sans quoi ce sera la crise.

Ce prêt à la Grande-Bretagne est de $1,250,000,000, avec intérêt à 2 pour cent; principal et intérêt sont remboursables en cinquante annuités à compter du 31 décembre 1951. La Grande-Bretagne pourra utiliser ce crédit dès qu'il aura été sanctionné par les Parlements des deux pays. Jusqu'en 1951, le prêt est exempt d'intérêt; d'autre part, une clause stipule que la Grande-Bretagne peut, en n'importe quelle année, demander une renonciation à l'intérêt, dans certaines circonstances.

Les conditions du prêt canadien sont celles d'un autre prêt à la Grande-Bretagne que recommande le gouvernement des Etats-Unis mais que le Congrès n'a pas encore ratifié, sauf que le Canada ne réclame rien de la Grande-Bretagne quant au règlement des soldes de livres sterling accumulés pendant la guerre. Le Canada et le Royaume-Uni s'accordent mutuellement, en ce qui concerne les restrictions de change et d'importation, un traitement au moins aussi avantageux que ce que contiennent les conventions antérieures avec les autres pays. En outre le prêt anglo-canadien sera réétudié par les deux parties, advenant un changement majeur dans la situation financière internationale.

Quel est le coût de ce prêt qui cause au Royaume-Uni une grande joie dont on chercherait en vain le pendant au Canada?

"Dans l'hypothèse, lit-on dans la lettre de la Banque de Montréal, où la Grande-Bretagne emploie tout le crédit avant 1951 et n'invoque jamais la clause de "renonciation", le taux réel d'intérêt est d'environ 1.6 pour cent."

Mais ce n'est pas tout. Il faut se rappeler que le solde à payer sur le prêt de $700,000,000 consenti à la Grande-Bretagne en 1942, qui est d'environ $550,000,000, continue d'être exempt d'intérêt jusqu'au 1er janvier 1951. De plus le Dominion annule aussi la dette de $425,000,000 que le Royaume-Uni a contracté en vertu du Plan d'Entraînement aérien du Commonwealth. N'oublions pas aussi l'accord par lequel les deux pays annulent leurs créances réciproques nées à l'effort de guerre. On n'en sait pas le chiffre exact mais il est certain qu'en cet autre domaine le Royaume-Uni a raison de se réjouir de notre générosité.

Même si l'on s'en tient uniquement au taux de 1.6 pour cent d'intérêt que rapportera notre prêt au Royaume-Uni il est facile de se rendre compte que pour s'assurer le marché britannique nous consentons de lourds sacrifices. Le projet canadien ressemble au projet américain. C'est vrai en partie. N'oublions pas cependant que les Etats-Unis peuvent emprunter à bien meilleur compte au Canada et que combler la marge entre l'intérêt reçu du Royaume-Uni et celui versé au pays aux prêteurs sera beaucoup plus onéreux pour notre gouvernement que pour celui de nos voisins.

Au fil de la plume

L'espionnage fait tâche d'huile.

Quand la cité déblaie la chaussée devant ses propres immeubles, c'est signe que ce travail tire à sa fin.

La Pologne appuie la Russie au Conseil de sécurité. Pourquoi s'en étonner? Est-ce que la queue ne suit pas la tête?

La Russie dit en être venue à un accord avec l'Iran et le représentant de ce dernier pays affirme qu'il n'en est rien. Ce dernier devrait pouvoir parler au nom de son pays mais la Russie s'oppose à ce qu'on l'entende. Voilà qui nous renseigne sur la sincérité de la Russie.

Le Conseil de sécurité cèdera-t-il à la Russie? S'il le fait il signera tout simplement son arrêt de mort.

La ville de Joliette n'a obtenu qu'une partie des diverses taxes qu'elle demandait à la législature le pouvoir d'imposer aux contribuables. Elle aura droit aux impôts annuels suivants: $3. sur chaque appareil de radio autre que le premier. Plusieurs autres impôts lui ont été refusés dont celui d'un pour cent sur les primes d'assurance-feu.

Nous tenons à souligner le fait car il existe une tendance à ne comparer entre eux que les impôts municipaux et scolaires sur la propriété. Comme on le voit dans le cas de Joliette — et c'est aussi celui d'autres villes — il y a force petits impôts directs qui en définitive relèvent le taux de l'impôt. Ce qu'on peut invoquer en leur faveur c'est qu'ils tendent à mieux répartir le fardeau au lieu de le concentrer sur les seules

Le Crédit Social

Feu M. Aberhart avait grâce à sa promesse d'un dividence mensuel de $25. conquis de haute main le pouvoir en Alberta. Une fois bien en selle il gouverna plus en politicien qu'en théoricien et se garda de mettre en pratique ce qu'il avait prêché dans l'opposition.

La session vient de s'ouvrir en Alberta. On peut dire que la grande nouvelle consiste dans le projet de loi soumis par le premier ministre Manning et dont l'objet est d'introduire le système du crédit social en Alberta. Le projet s'intitule "Loi respectant les droits des citoyens de l'Alberta". Il comporte dans ses grandes lignes:

1—La garantie d'un revenu minimum annuel de $600. pour tous les citoyens de l'Alberta de dix-neuf ans et plus;

2— Une pension de "sécurité sociale" à l'âge de 60 ans, plus les soins médicaux nécessaires;

3—Education et soins médicaux pour tous ceux âgés de moins de 19 ans;

4—Un bureau de commissaires du crédit pour régulariser et procurer ce crédit au peuple de l'Alberta et pour obtenir le pouvoir d'achat équivalent aux biens et services disponibles selon les circonstances.

Le point délicat qui prêtera peut-être à des débats juridiques c'est la question des certificats de crédit et des dépôts à effectuer pour financer le fonctionnement de ce "crédit social" Pour échapper aux embarras survenus dans le passé, la nouvelle loi n'entrera en vigueur qu'après avoir été approuvée en principe par les cours de justice.

Le gouvernement n'entend pas recourir à de nouveaux impôts pour mettre son projet à exécution. Le nouveau système n'affecterait pas les banques.

Le Crédit Social d'Alberta renonce donc au dividende mensuel de $25. et lui substitue l'assurance d'un revenu annuel de $600. à verser à toute personne de 19 ans et plus incapable de se procurer un emploi rémunérateur. A partir de 60 ans, pension de vieillesse au même montant.

La situation aux Etats-Unis

La situation industrielle aux Etats-Unis s'est rapidement améliorée depuis la fin de la grève aux aciéries. La production d'acier est à quatre-vingt-trois pour cent de la capacité et s'est rapprochée plus tôt qu'on ne croyait des niveaux d'avant les grèves. L'industrie automobile démarre difficilement en raison des troubles ouvriers et de l'insuffisance de certaines fournitures, telles que le verre et l'acier. Le règlement des grèves de la General Motors et de l'acier accroîtra la production des autos, mais on prévoit que cette industrie sera loin d'atteindre pour cette année son objectif de quatre à cinq millions de voitures de promenade et d'un million de camions. La production du bois s'est améliorée légèrement, mais on estime que l'offre demeurera inférieure à la demande durant quelque temps encore. La production du pétrole est suffisante et il en est de même de celle du charbon. Cependant dans ce dernier cas il y a menace de grève. C'est le premier avril que Lewis invitera ses centaines de milliers de mineurs à prendre "un repos" si les propriétaires n'acceptent pas ses conditions.

La rareté de certains articles continue encore à nuire à la reconversion. C'est ainsi que les stocks de plomb sont dangereusement faibles. Par contre les stocks de laine indigène sont considérables. S'il y a relâchement des stocks de sucre, ils n'en demeurent pas moins encore limités. Le beurre et le fromage continuent de manquer. Les stocks de viande sont satisfaisants. N'était-ce l'obligation de secourir l'Europe tous les stocks de vivres seraient plus que suffisants.

Les Etats-Unis comptent beaucoup sur la prochaine récolte. Les perspectives sont actuellement belles. Le ministère de l'agriculture a donné ordre de réétudier les objectifs de la production alimentaire. Ceux rendus publics en janvier exigent la mise en culture de près de neuf millions d'acres de plus qu'il n'a été ensemencé l'an dernier. On demande surtout de produire plus de grains.

En lisant les journaux

Christino Garcia

L'Evangeline, Moncton, N.B.—Vous vous rappellerez peut-être que les récentes attaques contre Franco ont été provoquées par l'exécution de Christino Garcia, qu'on appelait un antifasciste. Même de la lointaine Hongrie, l'Association démocratique des femmes hongroises a envoyé un message de protestation "au nom de l'humanité". (Disons, entre parenthèses, que toutes ces nouvelles associations de "femmes démocratiques" de "jeunesses démocratiques", et autres personnages démocratiques, le sont à la mode russe, c'est-à-dire sont communistes). Les journaux nous ont fait savoir que le "Foreign ffice" britannique avait demandé à son ambassadeur à Madrid sir Victor Mallet, de faire une enquête sur cette exécution et de faire un rapport complet. M. Bevin a dû recevoir le rapport, et cela expliquerait le fait que l'Angleterre refuse de suivre la France, appuyée maintenant par Staline.

Pendant la guerre civile espagnole, les Rouges ont assassiné onze évêques, plus de dix mille prêtres, religieux et religieuses, et un demi-million de laïques, dont le seul crime était de ne pas être favorable aux doctrines rouges. Nos quotidiens de langue anglaise ont gardé un silence complet sur cette horrible tuerie, comme sur les incendies d'églises et d'institutions religieuses. Mais, ces jours derniers, ils ont fait entendre des clameurs retentissantes à cause de l'execution de Christino Garcia.

Or, voici les faits: Christino a été exécuté non pas pour ses idées politiques, mais parce que, après un procès en bonne et due forme, il fut trouvé coupable de plusieurs crimes. Il était chef d'une bande de terroristes qui ont commis les crimes suivants:

1) Assassinat du propriétaire d'un magasin de liqueurs à Canilla, près de Madrid.

2) Attaque contre un groupe de patrouilleurs de la ville de Pequerinos, dont deux furent tués.

3) Attaque contre les bureaux des Chemins de fer espagnols à Madrid, et vol de 21,000 pesetas.

4) Attaque contre une succursale de la Banque centrale de Madrid et vol de 143,000 pesetas.

5) Assasinat de deux membres de la bande dirigée par Garcia qui assassina lui-même Leon Trille, un de ses hommes.

Voilà les faits rapportés par le "Tablet", journal catholique de Brooklyn. Il ne semble pas nécessaire de soulever l'Europe l'Amérique et l'Asie contre Franco, parce qu'il a permis l'exécution d'un criminel de droit commun.

La part du Canada

Le Soleil, Québec. — Deux ou trois fois dans ce journal on a insisté sur l'importance de faire savoir aux Canadiens d'abord, puis aux bénéficiaires de la générosité du Canada, dans quelle mesure nous contribuons à alléger les souffrances et les privations des Européens. Voici qu'à son retour de Vienne, M. Albert W. Reid, d'Ottawa et de Sherbrooke, déclare que les Italiens et les Autrichiens n'ont pas la moindre idée de ce qu'ils doivent au Canada. Plus tard, on s'étonnera de leur ingratitude! Quand les Européens se posent des questions, — et cela doit arriver rarement, il s'agit en premier lieu pour eux de survivre, — ils pensent qu'ils doivent tout aux Etats-Unis d'abord, ensuite à l'Angleterre. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de remédier de quelque façon à cette situation?

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

William Kirby

(1817-1906)

William Kirby naquit à Kingston-sur-Hull, en Angleterre, le 13 octobre 1817, et il vint au Canada avec ses parents, en 1832. La famille s'établit à Niagara, dans le Haut-Canada, en 1839, et durant près de vingt ans, le jeune Kirby publia le Niagara Mail. De 1871 à 1895, il occupa le poste de percepteur des douanes à Niagara. Son premier ouvrage de quelque importance fut un poème écrit dans le style de Spenser: The U. E. (Niagara, 1859). Son oeuvre principale demeure ce roman historique qui porte le nom de Golden Dog) New-York et Montréal, 1877). Cet ouvrage, que traduisirent Pamphile LeMay etLouis-Honoré Fréchette sous le titre du Chien d'Or, relate un incident particulièrement dramatique de l'histoire canadienne. Les historiens ont découvert les sources historiques de ce roman, mais ils ont établi que l'auteur a pris des libertés considérables avec l'histoire. Kirby a aussi publié Memoirs of the Servos family (Toronto, 1884); Canadian idyls (Welland, Ontario, 1894); Annals of Niagara (Lundy's Lane Historical Society, 1896), et plusieurs autres études de moindre importance. Il mourut à Niagara, le 23 juin 1906. Il avait épousé la fille de John Whitmore, de Niagara, dont il eut deux fils. Il avait été, en 1883, membre fondateur de la Société Royale du Canada.

Entre Canadiens de bonne volonté

Propos d'actualité

Si j'étais un Ontarien, je me sentirais profondément humilié de la situation faite aux écoles séparées de la plus grande et de la plus populeuse des provinces canadiennes.

On a toujours représenté Ontario comme la Province fière de ce pays. A la vérité, ses réalisations économiques et politiques sont de nature à flatter l'orgueil d'une collectivité.

Cependant, il reste que la liberté scolaire n'y fleurit pas comme elle devrait. Or, la liberté scolaire est l'un des principaux éléments d'une civilisation, puisqu'elle concerne plus intimement que tout autre la personne humaine.

Un accroc à la fierté ontarienne

Sans pousser la générosité jusqu'à l'abolir, le Gouvernement ontarien a décidé, il y a quelque vingt ans, d'ignorer le fameux Règlement XVII, qui visait à la suppression graduelle de l'enseignement du français. Ce fut unn pas dans la voie de la liberté scolaire.

Il reste que les écoles séparées — c'est-à-dire, dans la pratique, les écoles catholiques — sont fort maltraitées, depuis longtemps, au point de vue financier, par l'autorité ontarienne.

La semaine dernière, devant une Commission royale provinciale d'enquête sur l'éducation, la Commission scolaire séparée d'Ottawa a formulé ses griefs, qui sont dans une large mesure ceux de toute les commissions scolaires séparées de la province voisine.

Les écoles "séparées" sont les écoles des minorités religieuses locales, c'est-à-dire, presque toujours les écoles catholiques. Elles font néanmoins partie du système des écoles officielles tout comme les écoles dites "publiques".

Malgré leur caractère officiel, ces écoles sont traitées en parents pauvres, par le Gouvernement ontarien, qui, après avoir abondamment pourvu les écoles "publiques" des ressources nécessaires, laisse dépérir les écoles "séparées", en leur refusant l'accès aux sources de revenus dont elles ont besoin et auxquelles elles ont droit.

Le système de taxation scolaire ontarien est tellement bizarre que des sommes très considérables payées par des contribuables catholiques tombent chaque année dans la caisse des écoles "publiques" déjà pourvues d'une organisation matérielle cent fois supérieure à celle des écoles "séparées".

Il en résulte que les commissions d'écoles "séparées" — c'est-à-dire, dans la pratique, les commissions d'écoles catholiques — sont incapables de se procurer les terrains et les immeubles dont elles ont besoin, qu'elles doivent se contenter de très vieilles bâtisses fort mal entretenues, qu'elles payent insuffisamment le personnel enseignant et s'abstiennent d'engager le nombre de titulaires qu'elles voudraient.

En de si mauvaises conditions, les écoles "séparées" ne peuvent donner à la jeunesse une instruction et une éducation appropriées aux besoins actuels, malgré les prodiges de dévouement et de sacrifices qu'elles suscitent.

En définitive, toute la Province d'Ontario souffre de cette grave lacune, dont elle est elle-même la cause car tout un élément de la population se trouve incapable de donner à ses enfants la formation intellectuelle et physique nécessités par les intérêts de la Province et du Pays autant que par ceux des familles et des individus.

Cette législation scolaire manifestement imparfaite est la cause d'un immense accroc à la fierté comme au progrès de la Province voisine. Le jour où l'autorité ontarienne jugera le temps venu de supprimer cette anmalie doublée d'une injustice grave, tous les fervents de la liberté au Canada s'en réjouiront et féliciteront qui de droit.

Voeux à M. Turcotte

M. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du "Canada", partira bientôt pour Londres, où il va remplir les fonctions de directeur des relations publiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, le Science et la Culture.

Ce poste international est d'une importance incontestable. Aussi félicitons-nous notre confrère du témoignage de confiance qu'il reçoit.

M. Turcotte a de la culture. C'est un grand travailleur et un fervent des horizons larges. Il représentera dignement les siens dans les grandes réunions culturelles internationales. Bon succès au confrère Turcotte.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'OPINION LIBRE, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry, Québec)

Toutes les routes restent fermées au trafic lourd

Québec, 29— Le département de la Voirie nous communique que le public voyageur doit prendre note que toutes les grandes routes et les chemins municipaux dans la région de Québec sont fermées à la circulation lourde, depuis le 27 mars. La loi de la voirie permet au ministre de la Voirie durant la période de dégel, de fermer les routes, afin de les protéger contre les dommages qui pourraient les rendre impassables pendant plusieurs semaines. Ces règlements sont décrétés dans le meilleur intérêt du public et, c'est par la coopération de chaque automobiliste, qui se fera un devoir de les observer scrupuleusement, qu'il sera possible au département de voirie de rétablir, après le dégel, le bon état du réseau routier de la province dans le plus court délai possible. Le ministère de la voirie a obtenu les services d'officiers de la circulation qui seront chargés de faire observer les règlements appliqués sur toutes les routes durant la période du dégel.

Le département de la Voirie n'accordera aucune exemption. Le ministre prie les propriétaires de camions de bien vouloir s'abstenir d'en demander.

Le public voyageur sera mis au courant des conditions des principales routes, ainsi que de l'ouverture à la circulation lourde par des communiqués transmis chaque jour aux journaux et à la radio.

Excellente année pour l'Aluminum

L'Aluminium Limited annonce que ses bénéfices consolidés (société-mere et filiales) s'élèvent à $11,809, 845 pour l'exercice 1945, ce qui équivaut, déduction faite des dividences payés aux actions privilégiées, à $15.22 par action pour les 744,410 actions ordinaires en cours, à rapprocher de $11,250,977, ou $14.47 par action, pour l'exercice 1944.

Les bénéfices de 1945 ont été établis sous déduction d'une provision de $8,562,826 pour le paiement des impôts sur les bénéfices et de $5,691,280 d'amortissements réguliers, alors que les bénéfices de 1944 avaient été établis sous déduction de $10,943,746 d'impôts sur les bénéfices (après régularisations), de $6,911,133 d'amortissements réguliers et de $51,787,341 d'amortissements exceptionnels applicables aux installations créées pour l'exécution des commandes de guerre.

Au 31 décembre 1945, les installations (après déduction des amortissements) figuraient au bilan pour $113,119,582; divers autres actifs, pour $33,944,130; les disponibilités, pour $109,662,657—dont $80,992,311 représentés par l'encaisse et les titres immédiatement réalisables; les exigibilités pour $21,186,992; les engagements à long terme, pour $108,738,320; divers autres passifs pour $7,798 529; et le capital et les bénéfices non répartis (surplus), pour $118 102,509.

M. F. Brière à sa retraite

M. François Brière vient de prendre sa retraite en février, après avoir été au service de la division Wayakamack depuis janvier 1913, jouissant ainsi du Plan de Pension de la Consolidated Paper Corporation Limited. Il a été Contremaître du département "ALKALI" durant plusieurs années. M. Brière avant son entrée à la Wayagamack, a travaillé 16 ans dans les mines d'oxyde de Red Mill.

M. Brière demeure dans sa ville natale du Cap-de-la-Madeleine depuis 65 ans. Il est le père de 4 fils et 5 filles. Actuellement un de ses fils et une de ses filles travaillent pour le compte de la Wayagamack.

Tous ses nombreux amis lui souhaitent de longues années de bonheur et de santé.

Une assemblée des employés de la S. W. & P. dimanche

Les employés de bureaux de The Shawinigan Water & Power Co tiendront une importante assemblée générale de tous les membres, dimanche le 31 mars à 2 hres p.m. à la Centrale syndicale, 983 rue Royale, les Trois-Rivières.

Cette réunion est convoquée afin de prendre connaissance de la décision du conseil régional du Travail qui est parvenue cette semaine aux officiers de l'Union.

On s'attend, à une assemblée nombreuse de tous les employés de bureaux de cette compagnie étant donné que l'Union a des membres dans plusieurs centres importants de la province.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)



Je ne puis te dire à quel point je suis heureuse que nous ayons cette table de billard qui va enfin lui permettre de cesser de penser au golf.

Qui achète chez

ADAM Ltée

a toujours pour son argent!

Cordiale invitation aux futurs mariés: venez constater nos bas prix et notre grand assortiment de meubles:

Mobiliers Chesterfield à sections: 4 morceaux

Mobilier de salle à manger en chêne fumé

SPECIAL
Mobilier de chesterfield
$119.00

Ameublement de chambre: 3 morceaux: 1 lit, 1 bureau, 1 commode. SPECIAL **$69.50**



TABLES A CAFE
TABLES DE BOUT
PATERES
POTICHES
LAMPES
CENDRIERS
MIROIRS

PETITS TAPIS, 20 x 40 ..... $3.25
TAPIS DESCENTES de lit, roses $3.50
TAPIS REVERSIBLES, 15 x 27 ... $1.59
TAPIS EN JUTE pour portes ..... $1.00 ET $1.25



DOUILLETTES en satin
COUVERTURES de laine pour lits doubles
PANIERS à linge de fantaisie

Chaises
CHAISES pliantes en noyer pour bureau ou salle d'attente Spécial **$4.50**

Tapis de passage, largeur 27", rouge et vert, tant qu'il y en aura.

Nous avons en magasin un bel assortiment de poêles de cuisine et de fournaises à l'huile sans mèche, cabinet de luxe, modèle 1946.

Votre crédit est bon, choisissez votre ameublement et nous le garderons gratuitement en entreposage et nous vous ferons la livraison sur demande.

ADAM Ltée

L.-R. ADAM, président
Mme J. GOUIN-ADAM, vice-présidente
J.-D. ADAM, secrétaire et gérant

956, rue St-Maurice
TROIS-RIVIERES
Tél. 585

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis



Réal Pelletier
CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472, RUE NOTRE-DAME
TEL. 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 29 MARS 1946

Il est payant de maganiser chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Le syndicat de la police va avoir recours à l'arbitrage

Coordinatrice



Mlle Thérèse Lajoie, fille de Me François Lajoie, C. R., et de Mme Lajoie, a accepté de remplir la fonction de coordinatrice de l'équipe trifluvienne qui participera à la parade des modes, qui se déroulera aux Trois-Rivières, lors de l'exposition artisanale organisée par le Jeune Commerce des Trois-Rivières, du 16 au 23 juin prochain.

Retour des deux traversiers aux premiers jours de mai

Les deux traversiers opéreront le nouveau conjointement dans les premiers jours de mai, si rien ne vient contrecarrer ce projet. Les travaux effectués par Desroberts et Pitt, au bateau-passeur "Cité des Trois-Rivières" progressent rapidement. C'est ce que nous avons appris hier après-midi au bureau de l'ingénieur de la Cité, M. Paul-Ed. Dufresne.

Desroberts et Pitt ont obtenu le contrat comme on le sait, pour le changement de tous les tubes de la bouilloire de ce navire.

"Si la température se maintient au beau, nous déclarait M. Dufresne le "Cité des Trois-Rivières" pourra entré en service vers le 15 avril pour remplacer le "Lavérendrye". Ce bâteau subira à son tour certaines réparations. Le bandeau du navire est avarié et on éprouve actuellement assez de difficultés à le maintenir en place. A cause probablement de l'action du vent et des glaces, ce navire frappe assez vigoureusement le quai chaque fois qu'il accoste, et ces coups répétées sur le bateau l'endommagent considérablement. Pour exécuter ces réparations d'une manière convenable il faudrait arrêter le navire durant au moins une semaine, ce qu'il est impossible de faire sans interrompre complètement le service de la Traverse. Aussi on procède tant bien que mal à des réparations sommaires du bandeau, de manière à pouvoir garder le navire en service jusqu'à ce qu'il puisse être remplacé par le "Cité des Trois-Rivières". Le "Lavérendrye" devra aussi subir un examen complet en ce qui concerne la machinerie. Ce navire a été en service durant douze mois sans interrpption. On comprend que certains travaux d'ajustage et de vérification s'imposent. Il devra aussi subir le nettayage, le lavage et le peinturage annuels. On prévoit donc que le deux navires pourront de nouveau entrer en opération conjointement dans les premiers jours de mai. Ce sera beaucoup plus tôt que l'an dernier.

L'abbé Vachet à l'auditorium



Cette photographie fut prise, hier soir, à l'auditorium de la Salle, au cours de la conférence présentée par l'abbé A. Vachet, de Paris sur l'importance de posséder au Canada une industrie cinématographique catholique. Nous remarquons, de gauche à droite, Son Honneur le maire Arthur ROUSSEAU, président de la soirée; l'abbé A. VACHET, conférencier; le Père AUGUSTIN, o.f.m., curé de Notre-Dame, et l'échevin Médéric DUFRESNE.

Dans le but d'obtenir la semaine de 48 heures

"Le Syndicat Catholique des policiers et pompiers de la Cité des Trois-Rivières, Inc., à son assemblée générale du 27 mars, a décidé d'aller à l'arbitrage avec ses demandes présentement devant le Conseil de ville".

C'est le communiqué très laconique qui a été émis, hier après-midi, par le bureau de l'agent d'affaires de ce syndicat, M. Emile Tellier.

On sait que le syndicat des policiers et pompiers réclament principalement la semaine de 48 heures. Ces employés font actuellement une semaine de 72 heures en moyenne, (la semaine de travail varie entre 66 heures et 78 heures).

Cette déclaration du syndicat des policiers et pompiers a été prise à l'assemblée générale tenue mercredi soir dernier, à la suite de la réponse du conseil de ville. Ce dernier a finalement demandé aux policiers et pompiers d'ajourner leurs demandes à un an et même à deux ans, à cause de l'incertitude des revenus actuellement.

Ce nouveau développement couronne une série de négociations officieuses entre le syndicat et la ville. La demande du syndicat remonte à cinq mois au-delà.

Dans un rapport en date du 22 février 1946, le gérant de la cité M. J. H. Valiquette I.C., disait que la semaine de 48 heures forcerait la ville à engager 28 constables et pompiers additions, ce qui représenterait une dépense additionnelle d'au moins $60,942.

Lundi, le 25 mars, le conseil de ville avait étudié deux compromis possibles. Il s'agissait tout d'abord d'offrir aux policiers et pompiers la semaine de 66 h. ce qui aurait nécessité l'engagement de 6 hommes additionnels, soit une dépense supplémentaire d'environ $10,000 par année. On discuta aussi de la semaine de 60 heures, qui exigeait l'engagement de 10 hommes de plus, soit une dépense supplémentaire de $15,000. à $17,000. par année.

Mais aucun de ces compromis ne fut offert officiellement au syndicat. Le conseil de ville décida finalement de s'en tenir à sa première décision et de demander aux policiers et pompiers de retarder leurs demandes d'un an ou deux, tout comme le proposait le gérant municipal dans son rapport du 22 février dernier.

Le gérant Valiquette disait alors: "Comme conclusion j'ai essayé de démontrer à ces messieurs que dans toutes dernières années ils ont eu une large part dans les améliorations de salaires et conditions de travail, et vu le moment de transition que nous traversons quant au rajustement de la taxe sur tous les propriétaires, qui sont déjà surchargés d'impôts, ils ne devraient pas pousser trop précipitamment les nouvelles améliorations qu'ils demandent et, si possible, accepter le statu quo pour encore au moins une année ou deux..."

Le constable Pierre Harnois, président du syndicat de la police et des pompiers, a déclaré hier soir à notre reporter que le syndicat n'avait rien à ajouter pour le moment au bref communiqué rendu public par leur agent d'affaires, M. Emile Tellier.

Ce sera le troisième arbitrage réclamé par les policiers en trois ou quatre ans environ.

La ville et le syndicat défendront énergiquement leur point de vue. L'arbitrage ne sera pas une surprise pour le conseil de ville. Il s'y attendait déjà et avait même convenu qu'il faudrait y recourir tôt ou tard.

Suivant la procédure normale dans l'arbitrage, chacune des parties se nomme un arbitre. Par la suite les deux arbitres se choisissent un troisième collège qu'ils nomment président du conseil d'arbitrage. Dans le cas où ils ne peuvent s'entendre sur le choix de ce troisième membre, le gouvernement provincial, par l'entremise du département du Travail, est appelé à le désigner.

Intronisation du Sacré Coeur au Grand séminaire

Dernièrement, s'est déroulée, au Grand Séminaire des TroisRivières, une cérémonie imposante dans la simplicité et l'intimité qui y présidaient: il s'agit de l'Intronisation du Sacré-Coeur, telle que la propage le R. P. Mateo, de par mission apostolique.

Vers quatre heures, une soixantaine de personnes, parmi les parents des séminaristes et les amis de la maison, s'unissaient, dans le parloir, au personnel du séminaire M. le supérieur le chanoine Désilets ,présidait l'assemblée. Un premier mot du directeur du grand séminaire, le chanoine Beaumier, rappelle brièvement en quoi consite l'intronisation du Sacré-Coeur. "L'intronisation, dit-il, est une cérémonie, un symbole sous lequel se cache une réalité qui est la Royauté d'amour du Coeur de Jésus. Nous nous réunissons, aujourd'hui, pour reconnaître l'amour que le Sacré-Coeur nous a témoigné dans son Incarnation, sa Rédemption et son Eucharistie, et pour lui rendre nos hommages comme au Roi." Monsieur le directeur insiste sur le fait que l'Intronisation est une dévotion sociale et familiale. Il convenait que le grand séminaire fût des premières familles à introniser chez elles le Sacré-Coeur, mais ce n'est que le début d'un vaste mouvement qui atteindra le diocèse entier.

Puis, en ordre de procession, l'assemblée longe les différents corridors, décorés pour la circonstance, priant et chantant d'une voix chaude et fervente. Monsieur le supérieur porte la statue du Sacré-Coeur. De retour au parloir a lieu l'intronisation. Monsieur le chanoine Beaumier, en une seconde partie de son allocution expose avec une mâle éloquence, la contre-partie des dons du Sacré-Coeur, à notre endroit, c'est-à-dire l'amour de retour que nous lui devons. Cet amour se traduira des trois façons dans les actes quotidiens: tout d'abord, par l'esprit de prière par lequel on demeure uni habituellement au Sacré-Coeur en une attention toujours prête à jaillir dans la vie de chaque jour; par la vie eucharistique exprimée dans la messe, surtout quand il s'agit de futurs prêtres, qui bientôt monteront à l'autel du Seigneur; enfin, par l'esprit de sacrifice, qui soit imprégner la vie chrétienne avec sa modification caractéristique à l'Intronisation, l'adoration nocturne. Ici, monsieur le chanoine fait remarquer que plusieurs séminaristes s'adonnent à l'adoration nocturne, une heure par mois, en réparation pour les crimes qui se commenttent partout, aux heures de la nuit. M. Beaumier termine en remerciant les parents et amis des séminaristes d'avoir voulu venir si nombreux à cette manifestation. "Cette séance, dit-il, est une propagande, et chacun doit retourner à son foyer bien déterminé à répéter chez lui ce qu'il a vu faire ici."

M. le chanoine Désilets, lit alors la formule de consécration, et toute la foule, comme en réponse reprend une formule collective qui reconnait comme Roi d'amour le Sacré-Coeur de Jésus.

Pour clore la cérémonie, un puissant Magnificat monte vers le Seigneur pour le remercier de tous les bienfaits qu'il a daigné répandre sur nos têtes, surtout à l'occasion de cette cérémonie. Christus vincit. Christus regnat Christus imperat! Tous les prêtres présents, élèvent la main dans le geste d'une même bénédiction.

Comme c'est une grande fête que le jour d'intronisation du Roi toutes les pièces du grand séminaire sont ouvertes aux parents et amis des séminaristes qui veulent visiter en l'honneur du Sacré-Coeur.

Le frère de l'abbé L. Désilets décédé

M. l'abbé Léon Désilets, curé de St-Charles de Mandeville, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Julien Désilets, décédé à Montréal, le 27 mars. Le service funèbre aura lieu dans la paroisse de St-Marc de Rosemont, samedi le 30 à neuf heures. Le défunt demeurait à 6558, Première avenue, Rosemont.

Les règlements de circulation seront appliqués rigoureusement

Avec l'arrivée des beaux jours et la reprise d'une circulation plus intense dans les rues de la ville, la police municipale a décidé de battre campagne pour l'observance rigoureuse des règlements concernant les véhicules de toutes sortes. C'est ce que nous déclarait hier après-midi, le directeur Alide Bellemare. "Les policiers ont reçu l'ordre d'avoir l'oeil ouvert et de ne tolérer aucune infraction" a ajouté le chef Bellemare. "Il faut absolument mettre fin au laisser-aller et à l'indifférence des automobilistes et des cyclistes", dit-il.

Tous les intéressés sont donc avertis de se conformer aux règlements. La vitesse - limite en ville est de vingt milles à l'heure. Avis donc aux "dare-devils" de modérer leurs transports. Les automobilistes et les cyclistes devront aussi aire l'arrêt règlementaire aux boulevards, aux lumières rouges.

Quant au stationnement les automobilistes voudront se rappeler qu'ils ne doivent pas arrêter leurs véhicules à moins de vingt pieds d'une bornefontaine et d'un coin de rue, surtout des coins de rue où les autobus font leurs arrêts.

Il ne faut pas laisser aussi d'automobiles sur les rues plus que pour le temps prévu par les règlements et les indications. Les automobilistes sont priés de se servir des parcs de stationnement. Ceux qui ont affaire sur la rue Alexandre, sur la rue Notre-Dame, et à l'édifice Ameau doivent stationner leurs automobiles près du monument du Sacré-Coeur sur la place Pierre-Boucher. Ceux qui ont à séjourner dans le centre de la ville, sur la rue Des Forges, par exemple peuvent laisser leur automobile en face du poste no. 1., sur la rue Champlain, où il y a un vaste parc de stationnement.

On peut aussi se servir de la place du marché cinq jours par semaine.

Les flaneurs

La police fera aussi une guerre à mort aux flaneurs de portiques et de trottoirs. Cet avertissement s'adresse tout particulièrement aux jeunes.

Le directeur de la police insiste pour dire que la police municipale se montrera d'une extrême sévérité et qu'il n'y aura pas de pardon pour ceux qui se ficheront des règlements. Ils seront mis à l'amende.

Nous publierons dans quelques jours le texte du règlement de la circulation.

Emprunt conclu par la ville de Louiseville

Louiseville, 29. (Spécial) — Le conseil de ville de Louiseville, au cours de sa dernière assemblée, a adopté une résolution pour demander à la Commission municipale de Québec, que la ville soit autorisée à emprunter de la Banque Canadienne Nationale ou de la Caisse Populaire les argents nécessaires pour les paiements dus, tant en capital et intérêts sur obligations.

Voici le texte de cette résolution:

Attendu que le premier mai prochain, la ville de Louiseville devra payer tant en capital qu'en intérêts sur des obligations qui deviendront dues et échues à cette date, la somme de $10580.75;

Attendu que le premier juin aussi prochain, la ville aura à payer pour les mêmes fins la somme de $760.00;

Attendu que le premier novembre suivant, le montant qui sera alors payable sera de $4,806.75;

Attendu qu'enfin, le premier décembre de la présente année le montant des obligations et intérêts à rencontrer sera de $6,860.00

Attendu que ces échéances forment un montant total de $23,007.50, et qu'advenant le cas où la ville n'aurait pas en caisse les argents nécessaires au paiement de ces différentes sommes;

Il est proposé par l'échevin Auguste Plante, appuyé par l'échevin Omer Rinfret et résolu à l'unanimité que demande soit respectueusement faite aux autorités de la Commission Municipale de Québec à l'effet que la ville de Louiseville soit autorisée à emprunter de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Louiseville, ou de la Caisse Populaire de Louiseville, à son choix et dans les proportions qu'elle l'entendra à un taux d'intérêt n'excédant pas 4% pour une période de six mois à compter de la date de l'emprunt de chacun des montants respectifs, ci-dessus mentionnés, aux dates y indiquées, et au fur et à mesure qu'il sera jugé nécessaire en attendant la perception des taxes qui se fera pendant ces différents intervalles. Il est de plus résolu que son honneur le maire et monsieur le trésorier soient et sont par les présentes autorités à signer tout billet à cet effet, avec la banque ou la caisse selon le cas.

Le troisième membre du trio s'est livré

Le dernier membre du fameux trio de jeunes individus de notre ville qui est accusé de s'être rendu coupable, il y a quelque deux semaines, de vol avec violence et vol à main armée, à Shawinigan et aux Trois-Rivières, s'est rapporté de lui-même à la police judiciaire de notre ville au cours de l'après-midi de mercredi.

Comparaissant, hier, devant son honneur le juge F.X. Lacoursière de la Cour de Magistrat, il a plaidé coupable sur les deux chefs d'accusation pesant contre lui et sa sentence a été fixée au mercredi, 4 avril prochain.

Comme on le sait, ses deux copains avaient été capturés, l'un la journée même de leurs forfaits et l'autre quelques jours plus tard.

Le premier avoua immédiatement sa culpabilité et sa sentence qui avait été ajournée à hier, a de nouveau été remise au quatre avril également. Tant qu'à l'autre il plaida non coupable, et à la suite de son enquête préliminaire, il était condamné par le juge Lacoursière à subir son procès aux Assises criminelles. Il opta pour un procès expéditif, lequel a été tenu ce matin.

La SEPB prendra part à l'exposition artisanale

La Société d'Encouragement et de Protection de la Bibliothèque des Enfants prendra part à l'exposition artisanale organisée par le Jeune Commerce des Trois-Rivières en prenant l'initiative d'un concours de poupées costumées.

Nous publions ci-après les conditions de ce concours:

1—Le concours est organisé par la Société d'Encouragement et de Protection de la Bibliothèque des jeunes, de Trois-Rivières, le but est lo- d'obtenir des fonds pour améliorer le confort et fournir des occasions de culture générale aux jeunes qui fréquentent la Bibliothèque des Trois-Rivières. 2o- de contribuer à la grande Exposition artisanale qui se tiendra aux Trois-Rivières en juin prochain.

2—Les poupées seront en montre durant l'Exposition; elles seront étiquetées aux noms des exposantes après l'attribution des prix qui sera faite dès le premier jour.

3— Le concours est largement ouvert à tous les amateurs du Beau.

4— Pour s'enregistrer au concours, on peut s'adresser à Madame Maurice Berlinguet, 885 Ste-Geneviève, tél: 479w ou par la poste, c. p. 277, Trois-Rivières.

5— De nombreux prix en argent seront distribués aux gagnantes.

6— Quatre catégories de costumes seront jugées séparément au concours pour l'attribution des prix.

a) Nationaux (tous pays ou province)

b) Historiques (étrangers... canadiens ou trifluviens).

c) Personnages connus de légendes, de contes de fées ou de théâtre classique.

d) Poupées de fabrication domestique.

La bibliothèque possède plusieurs albums de modèles.

7—Le comité se réserve le droit de mettre de côté les poupées qui ne seront pas convenables.

8—On suggère si on ne peut trouver de poupées, d'en fabriquer avec du tissu beurré. On peut trouver des patrons pour la confection de ces poupées, dans les cahiers de modes; la hauteur sera de 12 à 25 pouces environ.

9— La décision du jury sera finale. Par le fait de leur participation à ce concours, toutes les concurrentes renoncent à tous recours en justice pour accidents ou pertes qui pourraient survenir en dehors du Pavillon de l'Exposition et à toute poursuite contre le comité ou contre les membres du jury.

10—Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 10 juin.

11—Les poupées devront être expédiées aux frais des exposantes du 10 au 15 juin, au Parc de l'Exposition des TroisRivières a-s de la S.E.P.B.

12—Comme l'un des buts de ce concours est de recueillir des fonds pour notre oeuvre, nous invitons instamment celles qui voudront bien le faire à nous laisser leurs poupées et à nous en avertir au moment de l'inscription. Ces poupées, étiquetées au nom des généreuses donatrices, seront vendues au bénéfice de la Bibliothèque des jeunes. Celle qui ne pourront nous les laisser voudront bien les réclamer ou les faire réclamer après nous en avoir avertis par lettre, à la fin de l'Exposition. Les exhibits non réclamés seront retournés aux exposantes à leurs frais.

Les Trois-Rivières, 27 mars 1946

La vente des pommes de terre certifiées

Les pommes de terre de semence certifiées peuvent se vendre à .01 cent de plus la livre que les pommes de terre ordinaires mais à condition d'être offertes dans des sacs clos de 75 ou de 100 livres, portant une étiquette émise par le ministère fédéral de l'Agriculture et sur laquelle on peut lire les mots "pommes de terre de semence certifiées".

La Commission des Prix et du Commerce a déjà émis une ordonnance à cet effet en tenant compte des règlements du ministère de l'Agriculture.

Les grainetiers, et les grainetiers seuls, peuvent obtenir un permis pour emballer les pommes de terre de semence en des contenants de 15 lbs et 25 lbs, mais ils doivent détenir un permis à cet effet de la division de la protection des plantes du ministère fédéral de l'Agriculture.

Par conséquent, les grossistes et encore moins les détaillants, ne peuvent obtenir la permission de ré-emballer les pommes de terre de semence en de plus petits contenants pour ensuite les vendre ou les annoncer comme pommes de terre certifiées. La seule chose qu'ils puissent faire est de les vendre dans le contenant original c'est-à-dire en sacs de 75 ou de 100 livres.

Un nouveau cours pour les Cadets de l'Air du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 29. (D.N.C.) — Les cadets de l'air de l'escadrille locale viennent de commencer leur quatrième cours de la présente année. Cela leur permettra d'obtenir le nombre de points exigés par le C.A.R.C. dans le programme d'entrainement des cadets de l'air.

Le cours que l'on vient de commencer est celui des "Principes du Vol". C'est l'un des plus intéressants du programme d'entrainement des cadets. Il ne peut cependant être donné avec profits qu'à des cadets assez avancés dans leurs études. Aussi a-t-on réservé ce cours à la section no: 1; c'est à-dire aux plus âgés.

Ce dernier cours se donne simultanément avec un cours de culture physique. Pour la culture physique le commandant de l'escadrille locale a fait appel à un ancien sergent de section du C.A.R.C., M. G.A.L. Lemieux des Trois-Rivières. C'est un spécialiste en la matière et en plus il a quelques années d'expérience dans l'organisation des cadets de l'air.

Pour le cours "Principes du Vol" les quatre officiers de l'escadrille se sont entendus pour préparer chacun un certains nombre de leçons. A la fin du cours une revision générale sera faite et l'on fera venir les feuilles d'examen.

Au point de vue entrainement les cadets connaitront cette année leur meilleure année depuis la fondation de l'escadrille.

A date un cours de météorologie a été donné sous la direction du Lieutenant de section, R. Lemire aumônier. De son côté le sous-lieutenant L. Larivière a préparé et donné un cours de photographie.

Pendant le même temps les cours de "Drill" étaient donné par l'officier-commandant, le lieutenant de section J. E. Biron et par l'adjudant, le sous-lieutenant L. Hamel. Sur cette dernière branche les examens auront lieu sous peu.

Pour la première fois cette année les cadets ont eu leur équipe de hockey. Une équipe de balle-molle est maintenant en voie d'organisation.

Un marchand est mis à l'amende

Un marchand détaillant de notre ville a été condamné, hier, par son honneur le juge F.-X. Lacoursière, de la Cour de Magistrat à une amende de $40,00 ou un mois de prison, pour infractions aux règlement de la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre.

Le prévenu était accusé d'avoir mis en montre et offert en vente des marchandises, sans que le prix de vente soit lisiblement marqué sur ces marchandises ou affiché à celles-ci, en violation de l'ordonnance 450 de la Commission, et d'avoir vendu des pommes et pommes de terre à un prix supérieur à celui fixé par la Commission.

Me Jules Biron occupait pour cette dernière.

L'agent Lapointe a été nommé sous-inspecteur

Nous avons appris avec plaisir, hier, la promotion de l'agent Jean-Paul Lapointe, de notre ville en charge de la Police des liqueurs pour le district des Trois-Rivières, au grade de Sous-inspecteur en charge de ce même district. Cette promotion a été annoncée ces jours derniers par l'inspecteur général Aurel Lemay.

Tous nos meilleurs voeux accompagnent le sous-inspecteur Lapointe dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

1,304 sur 1,669 contribuables du Cap-de-la-Madeleine y vivent

Cap-de-la-Madeleine, 29. (D.N.C.)— Le nouveau rôle de perception de la ville du Cap contient les noms de 1.669 contribuables-propriétaires.

Sur ce nombre, il y en a 1.304 qui résident dans les limites de la ville, soit 78% et les 365 autres, qui représentent 22% du nombre total, résident aux Trois-Rivières et ailleurs.

Le rôle de 1946 compte donc beaucoup plus de propriétaires que celui de 1945, lequel en comptait 1,524. L'augmentation accusée au cours des douze derniers mois est donc de 145 ou près de 10%. Cette augmentation est surtout attribuable à l'acquisition de nombreux lots dans St-Odilon ainsi que dans les autres parties de la ville.

Les autres statistiques, puisées à même le rôle de 1946, révèlent que 80% des contribuables du Cap sont propriétaires de terrains et de bâtisses alors que 20% seulement ne sont propriétaires que de terrains. Le pourcentage dans ce domaine est le même que l'an dernier.

Au rôle de la ville du Cap ce sont les noms commençant par la lettre "B" qui sont les plus nombreux. On en compte 268. La lettre "L" suit de près avec ses 262 noms. Les noms commençant par ces deux lettres comptent pour 32% du nombre total des propriétaires.

La famille Toupin est la mieux représentée au rôle de 1946. Vingt-neuf contribuables portent le nom de Toupin. La famille Beaumier suit avec vingt-deux représentants. Viennent ensuite les Boisvert avec vingt; les Loranger avec dix-neuf et les Lacroix et Rochefort avec dix-huit.

Quarante-sept sociétés et compagnies sont inscrites au rôle de perception. Ces compagnies paieront pour leur part $91,773.08 soit l'équivalent de 60% des taxes imposées pour l'année 1946.

Les 1,669 autres contribuables paieront $62.973.07 ou 40% de l'imposition totale.

Le rôle de la Cité du Cap a été officiellement déposé le 15 mars dernier. Les comptes ne seront envoyés que durant le mois d'avril.

Cependant un bon nombre de compagnies ainsi qu'une cinquantaine de particuliers se sont déjà acquittés de leurs taxes pour 1946.

Les ruelles de Sainte-Ursule seront éclairées

L'installation des lumières dans les ruelles du quartier Sainte-Ursule se fera dans les premières semaines du mois d'avril. C'est la nouvelle que nous transmet M. l'échevin Albert Paquin, qui en a eu la confirmation de l'ingénieur de la cité M. Paul-E. Dufresne.

Dans une lettre adressée à M. l'échevin Albert Paquin, l'ingénieur de la cité déclarait que la Shawinigan Water & Power procéderait à l'installation de ces lumières, dès qu'une entente aura été conclue avec la Compagnie de Téléphone Bell au sujet de l'utilisation des poteaux. Cette entente devrait être faite d'ici quelques jours. La Shawinigan Water & Power a reçu tout le matériel qu'il faut. La pénurie de matériel avait retarder jusqu'ici la réalisation de cette amélioration.

Nomination



M. Emile Paré a été récemment nommé vice-président et directeur de la Cie Lynn MacLeod Engineering Supplies Limited.

Dispositif ingénieux contre le feu



Le directeur Alide Bellemare a donné hier après-midi une démonstration, en face de l'hôtel de ville, d'un nouveau dispositif mis au point sous ses instructions. Il s'agit d'un long tuyau de 2 pouces que l'on adapte à une lance d'arrosage pour combattre l'incendie dans les greniers, les toits et les entre-toits et les sous-sol, dans tous les endroits difficile d'accès, avec un jeu d'arrosage droit. Ce tuyau est perforé en tous sens sur une longueur d'environ douze pouces, de même qu'à son extrémité. L'eau poussée à une forte pression, sort sous la forme d'un grand nuage et permet ainsi d'asperger copieusement une vaste superficie dans tous les sens à la fois. Supposons par exemple, que le feu fait rage entre le plafond et le toit d'une maison. En se servant d'un jet droit l'eau tombe dans une seule direction à la fois et on n'est pas toujours sûr que ce soit la bonne direction. Le feu peut être tout à l'opposé. Grâce à ce nouveau dispositif que l'on introduit verticalement dans le plafond, tout l'espace en feu est rapidement saturé d'eau et le foyer d'incendie est noyé en un rien de temps.

Le directeur Bellemare a démontré hier que le dispositif nouveau pouvait fonctionner avec efficacité. Au cours de l'expérience faite hier après-midi, une automobile, celle du notaire J. A. Villeneuve, est passée dans la zone arrosée par le nouvet jet. L'auto roulait à une allure normale. Elle fut entièrement couverte d'eau, en l'espace de quelques secondes. Le chef Bellemare et ses hommes méritent de nouveau d'être félicités pour tout l'intérêt qu'ils portent à leur travail.

Il nous reste quelques magnifiques MANTEAUX qu'il faut vendre aux prix de la manufacture, vu la fin de la saison.
A qui la chance ?
Modèles tuxedo ou droit
MOUTON de PERSE
Tout fait ou sur mesures
RAT MUSQUE (dos seulement)
CHAT SAUVAGE
SEAL noir ou brun
SATISFACTION GARANTIE
Mme M. A. D. THIBEAULT
2401, rue Royale
Téléphone 4490-M
Trois-Rivières

EPARGNEZ SUR VOS ACHATS DE
- Meubles
- Poêles "McClary"
- Tapis, Prélarts
- Fournaises à l'huile "Duotherm"
- Fournaises circulatoires émaillées.
- Radios, Laveuses
- Glacières à glace marque "Monarch"
- Glacières électriques
- Ameublements de bureaux pour professionnels et industriels, marque "Rols-Rim".

Plus beau choix Bas prix
J. A. Alain
1251 Rue LAVIOLETTE
(près St-Maurice)
Tél. 544

Entreposez vos fourrures dans notre voute
90, RUE ST-MARC SHAWINIGAN
HERVÉ DUFRESNE -- TÉL. 2885

SHAWINIGAN
53, RUE DE LA STATION
Téléphone 2500

Le Nouvelliste
VENDREDI, 29 MARS 1946

GRAND'MÈRE
COIN 5e AVENUE et 4e RUE
Téléphone 331

Matteau Limitée
5¢ à $1.00
135-136 ST-MARC
Tél. 3077
Shawinigan

Jacques Gignac devra aller se défendre devant Norman Dawe

Shawinigan, 29 — Plusieurs personnes se sont demandé mardi soir, pourquoi il n'y avait pas d'officiel local sur la glace, pour arbitrer avec un arbitre de QUEBEC la joute décisive de la série C.I.C.-GENERALS de la semi-finale provinciale junior.

On savait que Jacques Gignac, arbitre local, avait arbitré avec Corriveau à Québec. Son travail avait été apprécié, et, dans les journaux de la Vieille Capitale, aucune critique n'avait été faite contre son travail, lors de la première joute de la série.

Clyde McCarthy, représentant de la Q.A.H.A. pour la vallée du St-Maurice, avait désigné Gignac comme l'arbitre de Shawinigan devant officier à Québec. De même, M. Lionel Fleury, qui remplit le même rôle pour la Q.A.H.A. à Québec, avait désigné l'arbitre Corriveau. Pour la joute de mardi soir, M. Fleury nomma également M. Corriveau, McCarthy avait aussi laissé entendre à Gignac qu'il serait officiel à Shawinigan.

Mais Gignac n'a pas arbitré mardi soir. Il nous a dit, à ce sujet, les phrases suivantes:

"Corriveau aime à influencer les arbitres qui officient avec lui sur la glace. Ce n'est pas mon genre. Je remplis mon rôle, et je me contente du mien. Je ne cherche pas à empiéter sur le rôle des autres.

"Je devais arbitrer à Shawinigan mardi soir, A quatre heures, mardi après-midi, McCarthy me téléphona pour me dire que je ne pouvais pas officier parce que M Norman Dawe, président de la Q A. H. A., à Montréal, avait reçu de Québec, un rapport de M. L. Fleury, m'accusant d'avoir "Coaché" le C. I. C. Junior à Québec, dimanche après-midi.

"Le but de ce rapport était simple, m'empêcher d'arbitrer à Shawinigan pour la partie du soir-même. On pouvait me remplacer par un arbitre de Shawinigan, car Vincent et Joinville étaient éligibles, mais Dawe désigna un arbitre trifluvien, donc pas un arbitre local, et McCarthy, qui était à Shawinigan, ce soir-là, déclara aux dirigeants du Québec, que c'était là une injustice.

"Corriveau gagnait son point, car il ne voulait pas arbitrer avec moi une deuxième fois, et M. Fleury avait fait le rapport nécessaire pour arriver à ce résultat.

"Voici quelle fut ma conduite à Québec, McCarthy avait oublié de remettre à Cotnoir, qui dirigeait le C. I. C. la carte de Beaumier. Fleury, à Québec ne voyant pas la carte de Beaumier, me demanda si je connaissais Beaumier, et s'il était éligible. Je lui dis que ce n'était pas là mon problème, mais que si on me produisait Beaumier devant moi je pourrais l'identifier même si je ne le connaissais pas nommément. C'était une affaire entre les dirigeants de la Q.A.H.A et ceux des clubs en présence. Pour ma part, je dis à Cotnoir que s'il était certain de l'éligibilité de Beaumier il n'avait qu'à le faire jouer, et que, dans le cas contraire, il s'exposerait à un protêt et à la perte de la série. Le coach des Généals m'a dit qu'il jouait sous protêt. En tout cas, la série s'est continuée, et Beaumier a joué de nouveau, mardi soir, sans être incommodé davantage et sans qu'on entende parler davantage du protêt.

"Quant à Fleury, il a dû se baser sur mes paroles à Cotnoir pour prétendre que j'avais coaché le C.I.C. On voit qu'une telle prétention était diricule.

"Tout de même, il faut que je me rendre à Montréal, me défendre devant Norman Dawe, samedi le 6 avril. McCarthy m'a dit de me présenter. Dans l'intervalle, McCarthy doit voir Dawe pour connaître la nature exacte des accusations portées contre moi.

"Quand nous nous sommes trouvés en présence de Corriveau, mardi soir, McCarthy et moi, McCarthy a demandé à Corriveau ce qu'il avait à dire contre moi, mais Corriveau s'est refusé à la moindre déclaration. C'est alors que McCarthy m'a dit de me présenter devant Dawe, à qui j'exposerai toute ma version de la situation.

(suite à la page 5)

Les clubs s'organisent pour les deux ligues locales de balle molle

Shawinigan, 29 Deux jeunes sportifs de Shawinigan. Léo-Paul Boulanger et Léonce Bellemare sont à former des équipes dont l'une figurera dans la catégorie "A" sous les couleurs de la maison Aboud. club de l'hôtel Shawinigan se composera comme suit: Albert Le comité de direction du Racine, président; Léo-Paul Boulanger, gérant, Marcel Lacharité, assistant-gérant, Léonce Bellemare, secrétaire, Marcel Poudrier et Roland Gélinas, directeurs, Patrick Samson, publiciste.

Le comité de direction du club de la maison Aboud sera constitué comme ceci: Nick Aboud, président, Léo-paul-Boulanger, gérant; Réal Desrosiers, assistant-gérant, Georges Aboud, Roland Lessard, Claude Dolbec, directeurs, Roland Gélinas, coach, Patrick Gélinas, publiciste.

L'organisation va bon train, nos jeunes déploient beaucoup d'activité. Le succès couronnera certainement ces beaux efforts.

L'éliminatoire de Micro-Artisans débutera dimanche

Shawinigan, 29— Dimanche soir prochain le 31 mars, dans la salle du collège du Sacré-Coeur, à St-Marc, se tiendra la première séance éliminatoire du concours Micro—Artisans, entre les élèves de 8e année et de 7e années, garçons et filles, de St-Marc et du Christ-Roi.

La soirée commencera à huit heures précises, sous la présidence de M. Emile Boisvert. Aux fauteuils d'honneur, on verra MM. les membres du jury, à savoir M. Gérard Filteau, inspecteur d'écoles, M. Thomas Paillé, ancien instituteur, M. Wilfrid Vincent, commissaire d'écoles, M. Alfred Jacques, Instituteur, et plusieurs notables de la ville.

Ces concours, qui sont organisés par la succursale St-Marc des Artisans Canadiens-français, ont intéressé un vaste auditoire durant tout l'hiver. Il n'y a pas de doute que les éliminatoires susciteront également un très vif intérêt. Tout le monde est invité.

Pour la circonstance, l'organisation aura le plaisir de faire entendre M. Dosithée Boisvert, premier ténor de la Société d'Opérette de Shawinigan, qui rendra quelques extraits de la présentation de cette troupe, au mois d'avril "Au Soleil du Mexique". Au piano, Mlle Solange Ménard.

Mort subite de M. Eph. Villemure

Shawinigan, 29— Nous apprenons avec un profond regret le décès, survenu mercredi soir, d'un citoyen bien connu de la paroisse St-Bernard, M. Ephrem Villemure, 66, 2e rue. Il est mort presque subitement, âgé de 64 ans. M. Villemure laisse dans le deuil son épouse, née Amanda Villemure, trois frères, Joseph, de Rouyn, Abitibi, Hormisdas, de Grand'Mère Onésime, de St-Barnabé, une soeur, Mme Odias Lafontaine, née Marie-Louise, de Joliette, six filles, Mme Origène Gélinas, née Eva, de Ste-Flore, Mme Joseph Auger, née Rose, de Shawinigan, Mme Liguori Lafrenière, née Edith, de Grand'Mère, Mme Armand Arvisais, née Dosia, de Shawinigan, Mme Georges-Etienne Héroux, née Laurette, de Shawinigan, Mme Lionel Thibeault, née Thérèse, de Shawinigan, un fils, M. Eddy Villemure, des Trois-Rivières, une belle-fille, Mme Eddy Villemure, née Bernadette Gélinas plusieurs gendres, et nombre de petits-enfants.

Le défunt est exposé à sa résidence. Le service sera chanté undi matin le 1er avril à neuf heures demie, en l'église de St-Bernard.

Les obsèques sont sous la direction de la maison Bouvette et Fils.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Le trophée Bantam



Shawinigan, 29 —Cette photo illustre le magnifique trophée perpétuel donné par M. Théo. Racette, gérant de l'Aréna, pour le titre de la ligue Bantam de Shawinigan, et gagné cette année par le club S.A.A. dont le président est M. Bruno Poudrier Ce trophée est actuellement exposé dans la vitrine de la maison Jos. Drolet Ltée.

Nettoyons, peinturons, embellissons, du 1er au 12 mai



Shawinigan, 29. — M. Paul Villeneuve, président de la semaine d'embellissement de la Chambre de Commerce des Jeunes, vient de constituer son comité pour la campagne d'embellissement, qui aura lieu, à Shawinigan, du 1er au 12 mai. Le secrétaire sera M. Sylvio Carle, l'organisateur de la campagne dans les industries, M. Fernand Boucher; M. Georges Frigon rencontrera les propriétaires des établissements commerciaux pour distribuer l'annonce; M. Jean-Paul Lafrenière sollicitera le concours des organisations locales; M. François Lafrance préparera des concours d'embellissement entre les élèves des écoles de la ville: M. Paul Gagné s'occupera de la publicité. La campagne locale coïncidera avec la campagne nationale d'embellissement organisée par les Chambres de Commerce des Jeunes dans tout le Canada. Sur cette photo, de gauche à droite, M. SYLVIO CARLE, secrétaire; M. GERNAND BOUCHER, M. PAUL VILLENEUVE, président; M. GEORGES FRIGON; debout, de gauche à droite, M. JEAN-PAUL LAFRENIERE, M. FRANCOIS LAFRANCE, M. PAUL GAGNE.

René Hamel réclamerait l'amnistie immédiate pour les déserteurs

Au cours de la présente session

Shawinigan, 29— Dans une dépêche qu'il nous a expédiée hier d'Ottawa, où il participe actuellement à la session du parlement fédéral, Me René Hamel député du Bloc Populaire Canadien pour le comté fédéral de St-Maurice-Laflèche, nous a fait parvenir le texte d'une résolution qu'il a inscrite au feuilleton de la Chambre pour demander d'accorder l'amnistie immédiate aux personnes qui sont censées avoir enfreint les lois militaires du pays au cours de la dernière guerre.

"Voici comment se lit cette résolution:

"La Chambre (des Communes) est d'avis qu'une amnistie soit accordée immédiatement aux personnes qui sont censées avoir enfreint les lois militaires du pays au cours de la dernière guerre".

Cette résolution sera discutée par la Chambre des Communes au cours de la présente session.

Shaw. W. et P. visite demain Québec Power

Shawinigan, 29. — Samedi le 30 mars, le Shawinigan W. &. P., de Shawinigan se rendra dans la Vieille Capitale rencontrer le Québec Power, dans la seconde joute d'une série de deux parties, au total des points, pour le trophée Tremblay et Dion Inc., qui sera disputé chaque année entre les deux équipes.

Une première joute a eu lieu ici il y a une couple de semaines, et le club de Shawinigan avait remporté la victoire, au score de 9 à 8. Nos joueurs se promettent de l'emporter de nouveau, et de façon encore plus décisive, au cours de la prochaine fin de semaine. Une excursion en autobus aura lieu à l'occasion de la visite de nos joueurs à Québec. Tous les partisans du club qui aimeraient faire le voyage auront jusqu'à ce soir pour communiquer avec la direction de l'équipe.

La L. O. C. invite la population de St-Marc à la seconder dans sa campagne du Crédit ouvrier

Shawinigan, 29 DNC— Plusieurs centaines de personnes, des plus intéressées à la campagne de la Ligue Ouvrière Catholique en faveur du crédit urbain et des plus sympathiques aussi à la cause, se sont rendues à la salle du collège du Sacré-Coeur, paroisse St-Marc pour entendre des propagandistes exposer le besoin urgent d'un crédit ouvrier, le moyen le plus sûr et le plus facile pour la classe ouvrière de se loger d'une façon qui réponde à ses besoins comme à ses aspirations, et de finir par former une classe de propriétaires. Ces propagandistes ont signalé combien la crise du logement était aigue à Shawinigan même, où il manque encore beaucoup de logements pour les classes ouvrières.

Des conclusions ont été tirées par un citoyen bien connu de St-Marc, averti des problèmes sociaux de l'heure, et qui a déclaré qu'il fallait encourager ceux qui demandent le crédit ouvrier, parce que c'est une mesure équitable pour la classe ouvrière, et le plus sûr moyen pour les ouvriers d'arriver à la petite propriété, à bien loger leurs familles. L'amélioration du sort moral comme physique de la classe ouvrière réclame une telle mesure. Il faut que tous se rendent compte combien elle est urgente. M. l'abbé Omer Ferron, vicaire à St-Marc et aumônier de l'Oeuvre des Terrains de Jeux a déclaré qu'il était en contact, presque à l'année, avec deux milliers d'enfants, et en mesure de se rendre compte de l'acuité de la crise du logement. Rien ne doit être épargné, dit-il pour aider la L. O. C. à remporter plein succès dans ses revendications si à point pour l'établissement du crédit ouvrier.

En terminant, une résolution a été passée unanimement, pour demander à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, à MM. Adélard Godbout et André Laurendeau, de l'opposition, d'appuyer de toutes leurs forces le projet du crédit ouvrier.

On a aussi invité tous ceux qui pouvaient le faire à se rendre aux Trois-Rivières, le 31 mars (dimanche) aux Trois-Rivières, à l'occasion de la grande assemblée populaire sur le crédit ouvrier, où on compte sur la présence de MM. Duplessis, Godbout, Laurendeau, à l'Auditorium de la Salle.

Le Grand'Mère Badminton Club a triomphé du club de La Tuque 8-4

Grand'Mère, (Spécial) Les porte-couleurs du Grand'Mère Badminton Club ont remporté une belle victoire sur les délégués du club de Badminton de La Tuque au cours de la dernière fin de semaine en triomphant de leurs visiteurs par le score de 8 à 4.

Les joutes ont mis aux prises une douzaine des meilleurs joueurs des clubs respectifs dans une première série de doubles pour hommes, puis une seconde série de doubles de femmes suivie de doubles hommes et femmes.

Après les joutes qui se disputèrent à l'Assembly Hall, le club de Grand'Mère reçut ses visiteurs au Laurentide Inn. Après le dîner une réception réunia un grand nombre de membres et de visiteurs et invités à l'Assembly Hall. La réception était organisée par Mlles Kay Waite et Madge Smith de notre ville ainsi que par MM. R. Hunter, Wilfrid Lemaire et le président Bud Kathan, également de Grand'Mère.

Devant le succès remporté par cette initiative, les membres du Grand'Mère Badminton Club songent à organiser une rencontre avec le club de La Tuque, dans cette dernière ville ,au cours du mois d'avril, ce qui préparerait nos joueurs à leur participation au tournoi de la Mauricie, au Manège Militaire des Trois-Rivières, le 27 avril prochain.

Voici maintenant le résultat des joutes disputées en fin de semaine à l'Assembly Hall:

Doubles d'hommes
L. Marchand et J. Marchand (La Tuque).
R. M. Brown et G. A. MacArthur (G. M.).
Gagné par G. M. 15-4; 15-7.
H. Matte et Penner (La Tuque)
C. Williams et B. Kathan G.M.
Gagné par G. M. 15-12; 14-15; 15-6.
Grieve et Penner (La Tuque),
R. Hunter et I. Foster (G.M.)
Gagné par G. M. 11-6; 11-5.

Doubles Féminins
J. Lavoie et G. Lavoie, (La Tuque)
M. Smith et K. Waite (G.M.)
Gagné par La Tuque 11-6; 6-11; 11-8.
Mme Fontaine et Mme Hacher, (La Tuque
Mme M. Brown et Mlle V. Bowles (G.M.)
Gagnée par G. M. 10-15; 15-8; 15-13.
Mme H. Matte et Mme Nesbitt, La Tuque).
Mme A. McKenzie et Mlle R. Rudman (G. M.)
Gagnée par G.M. 15-6; 15-9.

Doubles d'Hommes et Femmes
Mlle J. Lavoie et M. L. Marchand, La Tuque,
Mlle R. Rudman et R. Hunter, (G.M.)

(suite à la page 5)

MURRAY
WARREN
AVOCAT
69, 4ème Rue Tél. 2727
Shawinigan
Bureau du soir
540, 16ème Rue Tél. 3165
Almaville Haut

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1039

Vente - Achat
Réparation - Echange

Caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffre forts, accessoires et meubles de bureau, accessoires et machines de bouchers, hôtels, restaurants, institutions, etc.
VOYEZ OU ECRIVEZ A
Shawinigan Cash Register & Supply
96, Rue Champlain Tél: 573
SHAWINIGAN

23ème CÈDRES
ALFRED DION CONTRACTEUR
SHAWINIGAN FALLS
• BRIQUE
• PIERRE
• BLOCS de CIMENT

LUCIEN LAMBERT
comptable licencié
a) IMPOT SUR LE REVENU
b) VERIFICATION
• INDUSTRIELLE
• COMMERCIALE
• MUNICIPALE
• SCOLAIRE
Bureau: 68, 5ème rue, Shawinigan. Tél. 2688

"LE NOUVELLISTE" ouvre un bureau à Grand'Mère
Nos amis et clients de Grand'Mère sont priés de prendre note que notre bureau
situé au coin de la Cinquième Avenue et de la Quatrième Rue
Ancien local de la Croix-Rouge.
sera ouvert au public à partir du 1er avril prochain.
On publiera plus tard les heures de bureau.
La direction du Nouvelliste

PROTECTION

Pour toutes vos
FOURRURES
Tél. 2146
Nous irons les chercher à domicile.
Voûte à l'air froid pour entreposage.
GEO GIGUERE fourrures
47, 4ème Rue SHAWINIGAN Tél. 2146


• HED - AKE •
soulage les maux de tête, rhumes, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles.
En vente dans toutes les pharmacies
Demandes un échantillon gratuit à
Pharmacie FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910

BUREAUX
A LOUER
avec salle d'attente
prêts pour le 1er mai
rue St-Marc, coin Lambert
S'adresser
Magasin 5c à 1.00
J.-L. BELANGER
464, ST-MARC Tél. 2381
Shawinigan

110, 4 ième RUE SHAWINIGAN FALLS QUÉ TÉLÉPHONE 3050
1003 NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES QUÉ TÉLÉPHONE 203
BOUVETTE & FILS
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
R.I.P

Les familles Villemure

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. EPHREM VILLEMURE,
époux d'AMANDA VILLEMURE,

survenu le 27 mars 1946, à l'âge de 64 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre, qui sera célébré à 9 heures 30, en l'église Saint-Bernard, le 1er avril.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, 66, 2ème rue, à 9 heures 15, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Shawinigan, 29 mars 1946.

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employez
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabriquant Dr Adj. DESCHESNES Shawinigan Falls.

M. Trépanier
Optométriste-Opticien
Spécialiste de la vue
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal.
Bureau: 9 hres a.m. à 9 hres p.m.
Sauf les lundis et mercredis soirs.
PHARMACIE
TRÉPANIER
25, 5me RUE SHAWINIGAN Téléphone 2797

Du RENOUVEAU CHEZ GAUTHIER
De nouveaux arrivages de fin de semaine permettent de vous inviter à choisir votre toilette printanière.
Vous pouvez vous procurer en même temps tous les accessoires de la toilette de votre choix.

IMPRIMES les robes élégantes marquent plus que jamais le retour de la belle saison. Beaucoup de plissés dans l'imprimé pour faire valoir les tailles féminines. Toutes les couleurs gaies et vivantes dans les tailles 9 à 44.

MANTEAU VERSATILE et tellement pratique .On le revêt facilement et il se place toujours avec aplomb. Choisissez celui qui vous sied le mieux dans les plus belles teintes pastels. Tailles 9 à 44.

ENSEMBLE trois pièces, qui fait trois toilettes différentes, c'est un délice ! Vous pouvez porter le manteau seul, le costume seul ou les trois à la fois, toujours vous êtes élégante. Etoffes bien choisies, tailles 12 à 20 ans.

COSTUME dessiné et réalisé par la main d'un maître couturier, tel est ce joli carreauté. C'est un costume que vous allez aimer à porter, car il a de l'allure. Nous en avons aussi un choix d'autres dans les tailles de 12 à 20 ans.
Visitez le centre de la mode féminine à Shawinigan
Messieurs, désirez-vous un habit dessiné et fait à la main ?
Venez choisir votre étoffe et M. Milelli vous fabriquera un habit sur mesures qui sera pour vous un sujet de fierté durant longtemps.
Gauthier & Gie Confections pour DAMES ET ENFANTS
147 St-Marc
Fourrures

Les patrons du Nouvelliste



Le patron ci-haut est établi pour les grandeurs suivantes, No. 2996: 2, 6, 8, 10, 12 et 14 ans. La grandeur 8 requiert 2 verges de tissu de 35 pouces de largeur et ¾ verge de garniture.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: Service des Patrons, "Le Nouvelliste", Trois-Rivières.

Le pri xde ce patron est de 20 sous, plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés, ou les chèques **AU PAIR** à Trois-Rivières, de 0.21 ou plus. La monnaie est également acceptée, mais **NON LES TIMBRES-POSTE.**

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans u nintervalle de 15 à 20 jours.

Le Grand'Mère

(Suite de la page 4)

Gagnée par L. T. 15-7.
Mlle G. Lavoie et J. Marchand, (La Tuque)
Mme R. M. Brown et L. M. Brown, (G.M.)
Gagnée par G. M. 15-9.
Mmes H. Matte et M. Grieve, (La Tuque)
Mlle M. Smith et M. I. Foster, (G. M.)
Gagnée par G. M. 15-5.
Mmes Fontaine et H. Matte (La Tuque)
Mme A. McKenzie et B. Katan (G.M.)
Gagnée par G. M. 15-7.
Mme Nesbitt, et M. Penney, (La Tuque)
Mlle V. Bowles et G. A. McArthur, (G.M.)
Gagnée par L. T. 15-7.
Mme Hackey et L. Marchand (La Tuque)
Mlle M. Rudman et C. Williams, (G. M.)
Gagnée par L. T. 15-8.
Total: Grand'Mère 8 La Tuque 4 joutes.

POUSSINS DE MAI

Il est temps de penser à donner votre commande. Réduction officielle des couvoirs certifiés. Aussi poulettes de 4 semaines et plus. S'adresser: au

COUVOIR COOPERATIF ST-BARTHELEMY

M. Gérard Valois, représentant

Tél. 55 ..... St-Barthélémy

Entrepôt demandé

Désirerait louer un entrepôt pour meubles maintenant ou pour le 1er mai.

A. BÉLANGER

TROIS-RIVIERES Ltée

1548, rue Badeaux

Tél. 1256

UN SUPERBE CONCERT

Zadel Skolovsky, jeune artiste dont la maturité est complète

Shawinigan, 29.—Zadel Skolovsky est probablement le plus jeune pianiste que nous ait, jusqu'à présent, amené la Société des Concerts de Shawinigan, mais il n'est certainement pas le moindre. Il nous a offert, mercredi soir, à l'occasion du ce récital de la Société, cette année, un programme tout aussi excellent par sa composition que par sa reddition.

Ce jeune artiste d'extraction russe, né au Canada et formé aux Etats-Unis, dans les meilleurs conservatoires, gagnants des prix les plus convoités des jeunes musiciens, n'a pas trente ans, mais il est destiné à s'imposer à l'attention des mélomanes de plusieurs continents. Skolovsky a en effet pour lui une belle technique, sans faiblesse, qui lui permet d'affronter le répertoire le plus difficile, une compréhension des nuances qui nous reporte immédiatement à penser qu'on est en présence d'un artiste à maturité totale, et une fidélité d'interprétation de la pensée de l'auteur qui est vraiment honorable

Mercredi soir, nous avons entendu Skolovsky dans un programme qui a fait une large part à Chopin. Certains eussent aimé plus de variété, mais Chopin est-il réellement usé? Chopin, tel que le joue Skolovsky sera toujours jeune, toujours prenant, car Skolovsky joue en interprète inspiré, avec un ramantisme de bon aloi, avec tendresse, mais aussi avec un sens de la mesure et une délicatesse exquise. Certains rendront bien tel genre des oeuvres de Chopin, mais Skolovsky semble aussi à l'aise dans la fougueuse Polonaise que dans la Berceuse. Au groupe inscrit au programme, et qui comprenait Barcarolle, opus 60, Berceuse, trois Ecossaises, la Polonaise en la bémol, Skolovsky a ajouté l'Etude connue sous le nom de Chanson de l'Adieu, une Valse et sur la fin du concert, une délicieuse ballade.

L'immortelle Sonate à la Lune de Beethoven a reçu une interprétation empreinte de la passion et de la mélancolie qui sont l'essence de la nature de Beethoven.

Avant d'entrer dans le répertoire moderne, signalons encore l'étude en ré bémol majeur de Liszt et la Valse toujours aimée de Brahms, et l'interprétation enlevante de la Marche Militaire de Schubert.

Plusieurs fins connaisseurs, parmi les enthousiastes qu'a faits Skolovsky mercredi soir, ont affirme que ce pianiste, excellent dans le Chopin, était la perfection même dans la musique moderne, représentée, sur son programme par Jeux d'eau, de Ravel, Clair de Lune, Feux d'artifice, de Debussy, Danse Russe, tirée de Pétrouchka, de Stravinsky, et In Old Vienna, de son professeur Léopold Godowsky. Les difficultés techniques semblent ne pas exister pour Skolovsky. Sa virtuosité est prodigieuse, mais sans rien enlever à l'interprétation. A noter aussi la clarté de son jeu, toujours limpide Aussi, peut-on dire que nous avons entendu un artiste complet, presque mûr. Sa simplicité, sa bonne humeur et sa générosité en rappels l'ont rendu éminemment sympathique à l'auditoire, qui ne lui a pas ménagé ses acclamations

La dernière fin de semaine pour le hockey local

Shawinigan, 29 — Voici le programme définitif de la prochaine fin de semaine, qui marquera probablement la fin de la saison du hockey à Shawinigan;

Samedi après-midi, le Ste-Malachie viendra à Shawinigan rencontrer le S.A.A. bantam de Shawinigan, à l'Aréna. On avait d'abord annoncé cette joute comme une exhibition, mais il s'agit bel et bien d'une joute à finir pour le championnat provincial de cette catégorie. Dimanche après-midi, à deux heures demie, une joute, à finir, pour le championnat provincial de la catégorie juvénile, aura lieu entre le club-ferme juvénile du Canadien, le Snowdown de Montréal, et le C.I.C., champion juvénile de la Mauricie.

Immédiatement après cette joute, le S.A.A. Bantam jouera une partie d'exhibition contre le Star de Grand'Mère. En l'absence de Bruno Poudrier, Marcel Poudrier aura charge des Bantams, en fin de semaine.

Jacques Gignac

(Suite de la page 4)

"Dans ses assemblées, la Q. A. H. A. demande à ses représentants de voir à former de jeunes arbitres McCarthy le fait à Shawinigan et aux Trois-Rivières. Mais les gens de Québec coopèrent-ils, en essayant de boycotter les jeunes arbitres, qui apprennent consciencieusement leur métier et en appuyant contre eux de vieux arbitres qui ont toujours été critiqué, qui ont souvent soulevé les foules par leurs décisions ridicules et que les ROYALS de Montréal, par exemple ne voulaient pas voir sur la glace, à Québec (je parle ici spécialement de Corriveau), quand ils allaient rencontrer les AS de QUEBEC?"

Nous n'avons pas vus officier Gignac à Québec. Mais si Corriveau s'est comporté à Québec comme il l'a fait à Shawinigan, nous sommes certains que nos jeunes du C.I.C. n'on guère eu la chance de se justifier. Corriveau semblait siffler les hors-jeux au gré de sa sentimentalité, au lieu de suivre les règlements. Il distribuait à peu près les punitions de la même façon. On comprend qu'ils ne tenait pas à officier avec un arbitre difficile à influencer, qui aurait pu contrecarrer l'effet de ses décisions, en s'efforçant d'accorder justice égale aux deux parties. Nous n'en voulons pas aux joueurs du club visiteur. Ils ont joué brillamment et proprennent, et ils méritaient leur victoire. Mais nos jeunes du C.I.C. ont dû lutteur contre un excellent club et avec deux arbitres étrangers sur la glace, dans une joute aussi importante. C'était décidément trop.

VOULEZ-VOUS

- **Améliorer votre situation?**
- **Augmenter votre revenu?**

Voyez:

J. Adrien Gauthier

Ch. 22, 364, Des Forges, T.-Rivières

J'attends une maman



Il est des gens qui croient que l'adoption d'un enfant peut porter malheur! Comme si Dieu pouvait punir la plus belle charité faite a un de Ses petits enfants... Et bien non! l'adoption ne porte pas malheur; au contraire, elle est la source de joies incalculables et d'un bonheur inespéré.

En voulez-vous une preuve? La lettre suivante vous la donnera. Et ce serait par centaines et par centaines que l'on pourrait citer de tels exemples qui démontrent bien que l'adoption, au lieu de porter malheur, apporte la joie plein la maison! Voici la lettre en question.

"Je me permets de vous écrire quelques lignes pour vous donner des nouvelles du petit Philippe. Il est très bien et il fait beaucoup de progrès. Il commence à parler, il a engraissé et pèse à présent trente livres! Philippe est maintenant un homme: il vient à l'église, il est venu bien sagement à la messe de minuit. Il se montre toujours sage à l'église et nous sommes vraiment contents de lui."

"Il est vraiment charmant: nous l'aimons tellement que nous voyons en lui rien d'imparfait: il fait vraiement le bonheur de la famille. J'ai hâte au printemps pour que vous veniez le voir."

"Je dois vous dire que notre vieille dame qui était chez nous, quand vous êtes venu, est morte le 26 octobre dernier, après beaucoup de misère. Je la recommande à vos bonnes prières".

"Quant à moi, ma santé va mieux depuis que nous avons notre petit garçon. J'espère que ça continuera..."

Cette lettre débordante de simplicité et de franchise montre bien tout le bonheur que peut procurer l'adoption d'un enfant.

Si vous désirez le même bonheur, adressez vous à Monsieur l'abbé Chas. E. Bourgeois, Directeur, l'Assistance à l'Enfant sans Soutien, aux Trois-Rivières et l'on s'empressera de vous trouver le "PETIT MARCHAND DE BONHEUR" tant désiré.

Plusieurs adhésions au concours de photos du Jeune Commerce de G. M.

Grand'Mère (Spécial) — Déjà une quinzaine d'amateurs de photographie ont fait parvenir une ou plusieurs photos à MM. Armand Richard ou à M. Gaston Garceau, respectivement président et secrétaire du comité d'urbanisme du Jeune Commerce de Grand'Mère, Inc. qui organise un grand concours de photographies exclusivement réservé aux résidents de notre ville et consacré exclusivement à des sujets de Grand'Mère. De nombreux prix, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire savoir à nos lecteurs, seront distribués lors de l'examen des divers sujets soumis aux juges, dont les noms seront annoncés sous peu.

L'on croit qu'un bon nombre de photographies, amateurs et professionnels voudront donner leur adhésion à ce concours de photographie grâce auquel Grand'Mère obtiendra une fort belle publicité puisque les photos primées obtiendront une grande diffusion dans les journaux. Ceux que la chose intéresse pourront obtenir tous les renseignements désirés en communiquant avec les organisateurs du concours: M. Armand Richard 352, 6ème Avenue et M. Gaston Garceau, 561, 5ème Avenue.

Notes sociales d'Almaville

Almaville. (D.N.C.) — Mme Charles Forest, de passage à Montréal, où elle est allée à la rencontre de son frère qui est arrivé sur le bâteau de l'Ile de France.

M. et Mme Roméo Fontaine et leur fille de Marie-Andrée de New-York, M. et Mme Frédéric Marchand de Montréal en visite chez M. et Mme Zoël Marchand.

M. et Mmes Ovila Vincent et Ovide Villemure à Grand'Mère ces jours derniers.

M. Claude Gélinas des Trois-Rivières a rendu visite à M. et Mme Ovila Vincent.

M. André Beaudoin de Chalk-River est revenu dans sa famille.

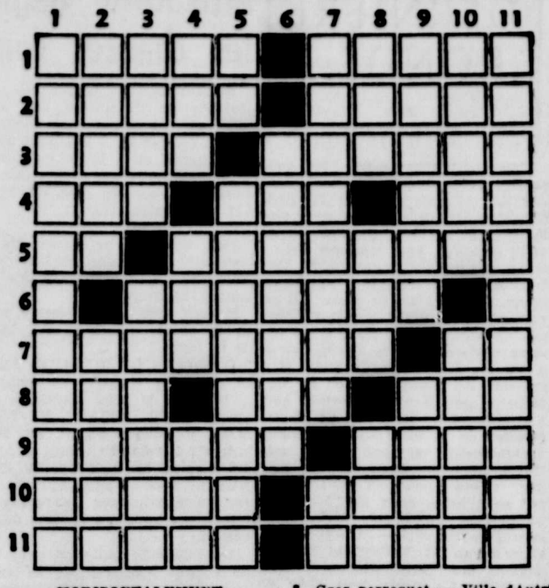
AVEZ-VOUS LA GORGE RÊCHE ET À VIF?

Essayez

VENO

SIROP CONTRE LE RHUME

Les mots croisés du Nouvelliste



HORIZONTALEMENT

1—Enceinte de pieux — Embellir d'ornements.
2—Instrument de chirurgie — Os de certains poissons.
3—Qui est à toi — Désapprouves, réprouves.
4—Tout-contre — Roi d'Israël — Et le reste (Abrév.).
5—Pronom indéfini — Oterai la rate.
6—Chez les Romains, prêtre attaché au culte d'un dieu particulier.
7—Baignons dans une boue médicinale — Fleuve d'Italie.
8—Défunt depuis peu — Vieillesse, temps — Cheval dont la robe est rougeâtre.
9—Airs libres — Autrefois, grand vassal du roi.
10—Manquée — Premier officier municipal.
11—Croquets de fer — Pron. personnel (3e pers. fém. pl.).

VERTICALEMENT

1—Qui contient, produit du pétrole.
2—Partisan de l'arianisme — Haussas.
3—Attachez avec un lien — Mingées et délicats.
4—Rivière d'Allemagne, Affluent du Danube — Choisi — Venue au monde.
5—Pron. personnel (3e pers.) — Ôtâtes la pâte.
6—Désapprouvons, réprouvons.
7—Qui se rapportent au palais — Pron. personnel (1ère pers.).
8—Gros perroquet — Ville d'Autriche — Pieu aiguisé par un bout.
9—Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter (droit) — Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble.
10—Tailla la tête d'un arbre — Couple d'animaux.
11—Qui donnent lieu à la rescision.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	R	I	V	A	L	■	R	O	I	D	I
2	A	M	E	N	A	■	O	C	R	E	R
3	M	A	X	I	M	E	S	■	I	N	O
4	E	G	A	L	E	R	A	■	S	O	N
5	S	I	■	L	E	S	■	R	E	M	S
6	■	N	E	E	S	■	C	H	E	B	■
7	B	A	L	S	■	E	R	E	■	R	B
8	O	B	I	■	E	V	E	N	T	E	R
9	I	L	E	■	R	E	P	A	I	R	E
10	S	E	N	T	E	■	A	N	N	A	M
11	E	S	T	E	S	■	T	E	S	S	E

La malaisie et l'après-guerre

Sir Harold MacMichael, délégué expressément par l'Angleterre pour négocier l'accord avec les chefs malais, qui vient de publier le rapport complet de sa mission, souligne que tous les groupes ethniques de ce pays hétérogène, — Malais, Chinois, Indiens, Européens, s'unissent dans l'amitié et la confiance, au travail et au jeu, en toutes circonstances, et qu'ils attachent moins d'importance à la politique qu'à la pénurie temporaire des textiles et du riz. Il tire un motif d'espoir pour l'avenir, de cet état de choses existant si peu de mois après la libération, alors que la Malaisie se voit au seuil d'une ère nouvelle, et que restent vivaces à la mémoire tant de trahisons, d'actes d'héroïsme et de représailles. "Pas plus en Malaisie qu'ailleurs, on ne saurait prédire l'avenir; mais le pays a l'avantage d'immenses ressources naturelles et d'une population qui, bien que de races mélangées et animées jusqu'à un certain point d'une jalousie et d'une suspicion mutuelles, n'est aucunement déchirée par des haines profondément enracinées ou une incompatibilité fondamentale de tempérament, ni même par un conflit d'intérêts économiques."

Il faut attacher un sens bien précis à cette appréciation due à un administrateur colonial de l'expérience de sir Harold. Il a passé les 25 premières années de sa carrière dans le service politique du du Soudan, s'y élevant jusqu'au poste de secrétaire civil (c'est-à-dire, chef de l'administration) qu'il a rempli durant les huit dernières années de son séjour en cette contrée. Par la suite il a passé dix ans, d'abord à titre de gouverneur du Tanganyika, puis de haut commissaire en Palestine au cours de la guerre. Il a écrit trois livres sur le Soudan.

Les modifications à la structure politique de la Malaisie, auxquelles sir Harold a préparé les voies, résultent des profondes réflexions consacrées, à Londres, à l'avenir de ce pays et aux moyens de le mener, en qualité de nation forte et unie, vers le but ultime qui est l'autarcie et l'autonomie au sein de la communauté des nations britanniques. Le gouvernement du Royaume-Uni considère que, à moins d'user de son droit de protéger la Malaisie pour la diriger dans cette voie, il n'aura pas rempli ses devoirs envers la population et les princes de la Malaisie.

A diverses reprises, au cours du 19e siècle, le gouvernement du Royaume-Uni a conclu des ententes avec les nef Etats Malais. Ces instruments en conféraient pas à la Grande-Bretagne l'administration immédiate de ces Etats, mais stipulaient que chaque cour consulterait un résident britannique et en suivrait les avis à l'égard de toutes les questions, sauf la religion et les coutumes malais. Il en résultait un état de choses, efficace en somme et générateur d'un remarquable progrès social et économique au cours du 19e et 20e siècle. mais de nature à compliquer les rouages administratifs. En outre, malgré la nécessité de sauvegarder la situation particulière de l'élément malais indigène, une réforme s'imposait depuis longtemps afin d'assurer une représentation suffisante dans le gouvernement aux autres races, surtout aux Chinois et aux Indiens, qui, même dans la péninsule en dehors de Singapour, avaient fini par constituer au moins la moitié de la population. Au cours de la guerre, on a établi des plans en conséquence, en les incorporant au projet de rétablissement du pays. Ils comportent la création d'une Union malaise, comprenant l'ensemble de la Péninsule, c'est-à-dire les neuf Etats et les deux Etablissements anglais, où existera une citoyenneté commune dont jouiront tous ceux qui y posséderont un titre de par leur naissance ou le séjour. Singapour, mis à part, gardera le statut colonial.

Sir Harold expose que tous les princes malais sont restés fidèles au lieu britannique, durant l'occupation japonaise, bien que forcés de participer à une collaboration de surface et de mauvais gré dans les petites affaires d'ordre administratif qu'on laissait à leurs soins. La courtoisie et l'affabilité ont caractérisé ses pourparlers avec eux, conversations qui ont créé une atmosphère d'amitié. Deux seulement hésitaient à engager leur parole, hésitation que leurs propres conseillers ont dissipée. Sauf ces réserves, chaque prince et conseillers supérieur a créé chez Sir Harold l'impression qu'il tenait le nouveau programme d'action pour sage, juste et conçu de façon à préserver l'intérêt à longue échéance de la Malaisie prise dans son ensemble.

Le délégué particulier avait l'autorisation de conclure avec chaque prince, au nom du gouvernement du Royaume-Uni, un accord régulier conférant pleins pouvoirs au prince. Le rapport renferme le texte de ces accords, ainsi que de la note explication remise à chaque prince. Les neuf Etats ayant concédé les pouvoirs qui permettront à la Grande-Bretagne d'établir des institutions politiques destinées à l'ensemble de la Malaisie, il s'agit maintenant de créer une Union malaise, dont la capitale sera Kuala-Lumpur, puis de consacrer la situation particulière de Singapour dont les intérêts diffèrent et qui a une forte population chinoise.

Les citoyens de l'Union malaise devront prêter serment de fidélité à cet Etat. Les Malais ne seront donc pas submergés; mais, à leurs côtés, les autres races qui devront fidélité à la Malaisie, recevront la récompense de cette fidélité en entrant dans le service public. Ils apporteront un élément de force aussi bien aux Malais qua la Malaisie, puisque, ainsi que le souligne la note, la Grande-Bretagne a appris l'efficacité d'une telle infusion de sang nouveau, qui est l'un des fondements de sa puissance.

Il y aura une législature centrale, constituée en partie par les fonctionnaires et en partie par voie d'élection, en qui résidera l'autorité suprême, mais qui déléguera à des groupements régionaux les pouvoirs qu'ils seront mieux en mesure d'exercer. Les princes malais conserveront leurs attributions en matière religieuse et préserveront leur dignité traditionnelle. On sauvegardera les droits du peuple malais aux réserves de terres, aux moyens d'instruction et de progrès, mais l'Union, préparant l'avenir, établira la Malaisie sur une solide base de progrès et d'indépendance.

Ce projet de constitution vise donc à la fin que comporte implicitement la politique coloniale anglaise et à laquelle s'est nettement engagé le gouvernement anglais, c'est-à-dire l'acheminement des peuples coloniaux vers l'autonomie.

Souffrez-vous de CRAMPES MIGRAINE MAL de DOS "CERTAINS JOURS" du mois?



Ce Remède efficace est excellent pour soulager de-tels ennuis

Des milliers de femmes en profitent!

Des troubles fonctionnels périodiques vous font-ils souffrir de crampes, migraine, mal de dos—vous rendent-ils nerveuse, fatiguée, agitée, irritable?

Alors, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager ces douleurs mensuelles. Il aide aussi à diminuer la sensation de faiblesse, de fatigue, de nervosité qui accompagne ces douleurs. Le Composé de Pinkham est très efficace parce qu'il a un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Plus de 100 Millions de bouteilles vendues!

Le Composé de Pinkham est l'un des remèdes les plus efficaces en son genre. Il ASSISTE LA NATURE.

Si vous souffrez ainsi, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham. Des milliers de femmes et de jeunes filles en ont bénéficié. Vous aussi serez contente des résultats!



COMPOSÉ VÉGÉTAL

Lydia E. Pinkham's

Les dépenses capitales ont coûté $77,538.62 à Gr-Mère en 45-46

Grand'Mère, (Spécial) Bien que la dette nette de la Cité n'ait été réduite, au cours de l'année fiscale 1945-1946, que de $3,097.71. la ville s'est enrichie par contre du fait qu'on a effectué pour $77,538.62 de dépenses capitales dans les divers services municipaux. C'est ce que démontre le rapport préparé par les vérificateurs René DeCotret, Ferron Nobert et Cie et soumis au conseil de ville lors de sa dernière séance.

Ces dépenses capitales furent réparties de la façon suivante: $153.82 furent affectés à l'achat de terrains. Les travaux d'aqueduc coûtèrent la ville $25,616.19 et les travaux d'égouts, $9,016.54. Les dépenses capitales nécessitées par le département électrique se sont élevées à $13,132.39. On affecta $24,308.25 au service de la voirie et $5,408.95 à la construction ou à la réfection de trottoirs. Une somme additionnelle de $210.12 servit à l'achat de matériel pour le département du feu et de la police.

Comme nous le disons plus haut la dette nette de la ville au cours du dernier exercice financier fut réduite de $3.097.71 en sorte qu'elle s'établit maintenant à $1,445,607.47, somme qui représente l'accumulation des dépenses depuis l'incorporation de la Cité en 1899. Les dépenses nécessitées par les travaux publics, la construction des édifices des chemins et ponts se sont élevées à $3,294.050.76 tandis que les secours aux chômeurs coûtèrent à la ville la somme de $222,730.65, en sorte que la dette contractée par la Cité depuis 1899 s'élève à $3,516,781.41 de laquelle il nous faut déduire $2,06 173.94 représentant les obligations rachetées, la réserve spéciale, la réserve pour fonds d'amortissement et surplus divers.

Rappelons que le budget annuel de la Cité de Grand'Mère est d'environ $400,000.00 et que de cette somme on affecte en moyenne $185,000.00 annuellement au service de la dette et opérations financières de tous ordres à l'exclusion du pont de Grand'Mère. Cette dernière somme fut de $181,785.46 en 1945-46 et s'élèvera à $192,327.48 en 1946-1947.

St-Yves-Lessard

St-Léon, (D.N.C.)—Ces jours derniers, M. le vicaire Jules Auger béni le mariage de Mlle Lucienne St-Yves et M. Léo Lessard, de St-Alexis des Monts. M. Onil St-Yves était le témoin de sa soeur et M. Alfred Lessard, celui du marié.

Pendant la messe le chant fut exécuté par le choeur paroissial. Les solistes furent: Mlles Cécile Paquin, Lucette Auger, Fernande Paquin, et Mme Richard Bélanger. Mme Adrien Carbonneau était à l'orgue.

Pour la circonstance, la mariée portait un costume trois quarts bleu poudre garni de castor, toque de fleurs et bouquet de corsage.

Assistaient au mariage, Mme Alfred Lessard, MM. Emmanuel et Louis Lessard, Mlle Eva St-Yves, M. et Mme Wilfrid Baribeau, de St-Paulin, M. et Mme Ls.-Georges Charette, M. et Mme Alcide St-Yves, M. et Mme Léo St-Yves, M. Georges St-Onge, Mlle Noella St-Onge, de Ste-Angèle, M. et Mme Alphonse St-Pierre, Mlle Gilberte St-Pierre, M. et Mme Hervé Deschênes, de St-Paulin, M. et Mme Edmond Branchaud, de Ste Ursule, Mlle Anita Branchaud, M. et Mme Armand Fournier, M. et Mme Henri Charette.

Après une réception chez Mme Léon St-Yves, mère de la mariée, les mariés partirent pour Brownsburry et Montréal.

Pour voyager Mme Lessard portait un manteau de rat musqué feutre brun et accessoires de même teinte.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos voeux de bonheur.

Funérailles de M. Lufrasie Paquin

Ces jours derniers à St-Didace, comté Maskinongé, ont eu lieu les funérailles de M. Lufrasie Paquin, décédé à l'âge de 81 ans et 2 mois. Il était l'époux de Aimée Morin.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte: cinq soeurs religieuses et un frère religieux, le Rvd Frère Ulric.

Trois frères survivent au défunt: Joseph, Omer et Albert, de l'ouest canadien. Des cinq religieuses trois appatenaient à la communauté des Soeurs de Jésus-Marie de Sillery: Sr St-Appolinaire (Alexandrina), seule survivante, Sr Marie du Précieux-Sang (Marie-Anne) et Sr Ulric (Cédulie). Les deux autres religieuses étaient de la Communauté des Srs Grises de Québec, Sara et Evelina.

Il laisse dans le deuil son épouse et dix enfants vivants: Agapit, Marie-Laure, Frère Zéphirin (Ulric), des Frères de la Charité, Rvde Sr Marie du Précieux-Sang (Berthe), des Srs de Jésus-Marie de Sillery, Vvde Sr Marie-Laure du Sauveur, (Marie-Ange), des Filles de Jésus des Trois-Rivières, Mme Georges Lamothe (Rose), Phillippe, Maxime, le Révérend Père Arthur, des Pères Montfortains et Cécile.

Deux de ses fils, Rosario et J. Arthur l'ont précédé dans la mort.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

La ville achète des terrains pour $1. à Grand'Mère

Grand'Mère, (Spécial) Sur proposition de MM. les échevins Donat Boisvert et Albert Thibeault, les membres du conseil de ville ont adopté une résolution en vertu de laquelle la ville accepte d'acheter pour la somme nominale de un dollar des terrains offerts à la municipalité par MM. Hanna. Il s'agit du terrain No 79-15 du cadastre et de partie du No 78. Ces terrains offerts à la ville serviront éventuellement à l'ouverture de nouvelles rues. Les frères Hanna les cèdent à la ville pour le prix nominal de un dollar avec l'entente toutefois qu'ils ne devront pas être affectés à autre chose qu'à l'ouverture de rues.



Au TRAVAIL

Au travail comme au jeu il faut de l'énergie et de l'entrain. Les tablettes McCoy prises tous les jours assurent énergie au travail, entrain au jeu. Les tablettes McCoy contiennent les mêmes vitamines que l'huile de foie de morue ainsi que des sels minéraux indispensables. Les tablettes McCoy sont garanties. Satisfaction ou argent remis.

TABLETTES McCOY

ENTREPOSAGE

DES

Manteaux - fourrure à 2 %

Protégez vos fourrures contre les mites, le feu, le vol, en les entreposant chez:

Madame Maurice DUCHESNEAU

730, rue Ste-Ursule Tél. 2974-J



Envoi d'Argent à l'Étranger

● **Vous pouvez faire des remises d'argent par l'intermédiaire de n'importe laquelle de nos succursales en opérant les transferts par câble, par air ou par la poste ordinaire, selon la célérité requise.**

Notre longue expérience dans la conduite de telles transactions et notre vaste organisation de correspondants étrangers nous permettent de vous assurer un service responsable et efficient.

681 HP

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Succursale Trois-Rivières. R. POULETTE, gérant

LE SURHOMME — Il pleut — il pleut à verse.



KING DE LA GENDARMERIE ROYALE



Pourrait-il jouer à Québec?



Le joueur de couleur, JACKIE ROBINSON, que Trois-Rivières espère aligner, s'il y a possibilité, aura-t-il le droit d'évoluer sur le losange au stade de Québec ? "Le Nouvelliste" a publié une nouvelle, hier, qui a eu du retentissement en notre ville, à l'effet que Québec s'opposerait à laisser jouer Robinson. Il est évident que l'homme mis en cause dans toute cette affaire est nul autre qu'Emile Dion, gérant général des Alouettes. M. Dion devra s'expliquer, et les journalistes de la vieille capitale sont anxieux de connaître le "long et le large" de toute cette affaire. Si Québec agit de façon à ne pas laisser jouer Robinson, les Trifluviens vont rouspéter, et avec raison. Ce sont les vieilles querelles et la rivalité d'antan qui se réveillent entre les deux villes.

DERNIERE RONDE...

par Albert Goucher

Vernon Stephens a dit, hier, qu'il partira aujourd'hui pour Mexico, afin de rencontrer Jorge Pasquel. Stephens demande $17,500, pour s'aligner avec les Browns et on lui en offre $12,000. Tout comme Pete Gray, pas un sou de moins. M. DeWitt n'a qu'un moyen à sa disposition, qui est celui de payer s'il ne veut pas perdre son meilleur homme. —— M. Hector Racine est revenu enchanté de la Floride où il a vu les Royaux à l'oeuvre. Il a informé les journalistes de la Métropole que Montréal aurait son mot à dire dans la course au championnat de la ligue Internationale. Incidemment, on peut dire la même chose pour Trois-Rivières. Quand les clubs de la "Maison-mère" sont bons, ceux du "Noviciat" se portent aussi très bien. L'un engraisse l'autre. —— Il appert que Shawinigan et Valleyfield reviendraient dans l'Inteprovinciale l'an prochain. Ca coûte trop cher de suivre Forman et Cie. —— Brooklyn n'a pas encore offert de contrat à Micken Owen. Celui-ci veut aller également au Mexique rencontrer Pasquel. —— Bill Durnan a égalé un record de Georges Hainsworth en gagnant le trophée Vézina une troisième fois consécutive. Tiny Thompson gagna ce trophée trois fois, mais par intervalles. —— Les Black Hawks de Chicago seront remaniés l'an prochain. Les Hawks ont besoin de trois bons joueurs de défense. —— Le Forum empoche cette année comme probablement jamais dans toute son histoire. Le Canadien et le Royal font salle comble à chaque spectacle. —— Saviez-vous qu'en 1879, dans le baseball, ça prenait neuf balles pour un frappeur avant de prendre son but, en 1880, huit; en 1882, sept; en 1884, six; en 1887, cinq; maintenant quatre. Les temps changent. —— Presque toutes les dates du tournoi provincial de petites quilles sont déjà retenues. On compte à date plus de 45 groupes enregistrés pour figurer sur les allées officielles au cours des mois d'avril et mai. Les directeurs du tournoi prvincial espèrent atteindre un objectif de plus de 1500 quilleurs au cours de la classique de 1946. C'est donc dire en peu de mots que l'on est déjà asuré d'un succès parfait. Il en est de même pour le tournoi provincial féminin qui se déroulera à la salle Limoilou. Les groupes encore retardataires de notre ville qui désireraient s'enregistrer sont priés de communiquer avec M. Jos. Duquet, 136' rue Hart, salle Centrale de quilles, Trois-Rivières.

Pittsburgh gagne 6-5 et égale les chances contre Cleveland

Pittsburgh, 29. (P.C.) — Les Hornets de Pittsburgh ont défait hier soir les Barons de Cleveland par le compte de 6 à 5 pour égaler les chances dans la semi-finale de la ligue Américaine pour mettre les deux clubs sur un pied d'égalité 1 à 1 dans cette série.

Plus de 5,500 personnes occupèrent tous les sièges de l'Arena de Pittsburgh pour assister à une rencontre mouvementée.

Backor aidé de O'Flaherty compta le point victorieux sur la fin de la joute.

O'Flaherty fut le plus en évidence pour les Hornets en comptant deux buts en plus d'aider à deux autres points. Mahaffy, W. Wilson Metz, Backor scorèrent les autres buts du Pittsburgh tandis que Trudel dirigea les attaques du Cleveland avec deux buts. Sprout, Motter et Bartholome enregistrèrent les autres buts des Barons de Cleveland.

La troisième joute de cette série de 2 dans 3 sera jouée ici samedi soir et le gagnant rencontrera les Bisons de Buffalo dans la finale de la ligue pour le Trophée Calder.

Première période

1—Cleveland: Bartholome (Trudel, Motter) 6.43
2—Pittsburgh: Mahaffy (Walton, Boesch) 11.33
Punitions: Mahaffy 2, Burlington, Kelly.

Deuxième période

3—Pittsburgh: O'Flaherty (W. Wilson) 12.22
4—Pittsburgh: W. Wilson (Metz, O'Flaherty) 16.57
5—Pittsburgh: Metz (W. Wilson, Dickens) 18.10
Punition: Boesch.

Troisième période

6—Cleveland: Motter 2.02
7—Cleveland: Trudel (Adolph, Sprout) 4.24
8—Cleveland :Sprout 4.57
9—Pittsburgh: O'Flaherty (Metz, Wilson) 7.01
10—Cleveland: Trudel (Sprout, Bartholome) 12.21
11—Pittsburgh: Backor (O'Flaherty) 14.49
Punitions: Mahaffy, Thurier, Kelly, Boesch, Adolph.

Victoriaville écrase Sherbrooke hier soir au compte de 8 à 1

Sherbrooke, 29. (P.C.) — Les Tigres de Victoriaville ont défait les Randies de Sherbrooke par un score écrasant de 8 à 1 hier soir pour égaler les chances dans la finale du 4 dans 7 par 2 à 2.

Les Randies compètent leur unique but au commencement de la joute alors que Longpré compta sur des passes de Redmond et de Lilly, mais ils ne furent jamais dangereux par la suite. Douze secondes plus tard Armand Bourdon égala le compte 1 à 1 pour les Tigres aidé de Denault.

Les autres buts du Victoriaville furent comptés par Boudon, son 2ème de la soirée. Mercier et Paul Hébert, chacun deux, Denault et Petit chacun un.

La cinquième joute de cette série sera jouée dimanche à Sherbrooke.

Alignements:

Victoriaville: — but: Nadeau; défenses: Mercier, Roberge; centre: P. Hébert; ailes: Kalapaka, Préfontaine; substituts: R. Hébert, Denault, Malette, Abran, Deslongchamps, Bourdon, Bouchard, Petit.

Sherbrooke — buts: Dion; défenses: Heindl, Longpré; centre: McDougall; ailes: Redmond, Lilly; Substituts: H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, Lemire, Leblanc, Côté, Labarre, Ranger, Courteau.

Arbitres: Mallinson et Mundey.

Première période

1—Sherbrooke: Longpré, (Redmond, Lilly) 4.30
2—Victoriaville: Bourdon, (Denault) 4.42
3—Victoriaville: Mercier (P. Hébert) 6.35
4—Victoriaville: P. Hébert, (Préfontaine) 7.10
5—Victoriaville: Bourdon, (Bouchard) 19.55
Pun: Redmond, Malette, Denault.

Deuxième période

6—Victoriaville: Denault, (Deslongchamps, Malette) 4.15
7—Victoriaville: P. Hébert, (Lalapaka, Roberge) 9.40
Pun: Deslongchamps, Longpré.

Troisième période

8—Victoriaville: Mercier, (Malette) 4.20
9—Victoriaville: Petit 19.45
Pun: Longpré, Ranger, H. Carnegie, Préfontaine, Heindl.

Le club de hockey Batiscan



Le club de hockey Batiscan, qui a gagné la coupe Rodrigue Bailly pour avoir terminé la saison en tête de la ligue Champlain. Sur cette photo, debout de gauche à droite: MM. Paul Constantin, vice-président, de la ligue, Robert Marchand, arbitre, E. Nobert, publiciste et secrétaire, R. Brunelle, propriétaire de la patinoire, Duff Croteau, Oscar Arseneault, Vic Pépin, Omer Fugère, Paul St-Arnaud, Rév. Arthur Rousseau, curé de Batiscan, M. Rodrigue Bailly, président de la ligue, G. Massicotte, chronométreur. A genoux de gauche à droite: Jean Lahaie, Bébé Beauchesne, M. L. Lehouillier, R. Neault, "Snoutte" Turcotte.

Boston se débarrasse de Détroit hier pour affronter le Canadien

Boston, 29 (P.C.) — Les Bruins de Boston se sont qualifiés pour rencontrer le Canadien de Montréal dans la finale pour la Coupe Stanley en triomphant des Red Wings de Détroit par le score de 5 à 2 hier soir dans la cinquième joute de la semi-finale du 4 dans 7 pour gagner la série par 4 à 1.

Don Gallinger fut le héros des Bruins en comptant le point victorieux après 9 minutes et 51 secondes de jeu dans la période supplémentaire pour donner la victoire au Boston et lui permettre de rencontrer les Habitants de Dick Irvin.

Guidolin Reardon et Bobby Bauer comptèrent les autres buts des Bruins de Boston tandis que Gauthier, Brown et Bruneteau furent les plus dangereux du Détroit en comptant les buts des Red Wings.

Le Boston jouera au Forum de Montréal samedi soir contre le Canadien dans la première joute de la finale pour la Coupe Stanley et la deuxième rencontre aura lieu aussi à Montréal mardi soir prochain.

Sommaire:

Première période

1—Boston, Guidolin (Smith) 7.04
2—Boston, Bauer (Schmidt, Henderson) 14.03
Punitions: Stewart (2), Guidolin.

Deuxième période

3—Détroit, Gauthier (Lindsay, Armstrong) 11.00
Punitions: Stewart, Crawford.

Troisième période

4—Boston, Reardon (Smith, Cowley) 4.24
5—Détroit, Brown (Quackenbush) 12.55
6—Détroit, Bruneteau (Couture, J. Conacher) 19.13
Punition: Aucune.

Période supplémentaire

7—Boston, Gallinger 9.51
Punition: Egan.

C.P.R. de Montréal vs St-Regis Paper au Central dimanche

Jos. Duquet, directeur de la salle de quilles Central, nous informait, hier, que, dimanche, aura lieu une partie de quilles entre C.P.R. de Montréal, et St-Regis Paper, du Cap, pour un enjeu de cent dollars, à la salle de la rue Hart.

Les Montréalais seront pilotés par Philippe Buisson et les Trifluviens par Georges Michaud.

Les juniors et les intermédiaires joueront au stade "gratuitement

La politique des Royaux des Trois-Rivières à l'égard des jeunes est fixée depuis plusieurs semaines. Marcel Dufresne, gérant-général des Royaux, a répété, à une couple de reprises, que la politique du Montréal et du Brooklyn visait au même but: fournir aux jeunes l'opportunité de se développer, d'ouvrir des écoles de baseball, de favoriser l'accès au stade aux ligues juniors et intermédiairea. D'ailleurs, dans le contrat des Royaux avec la ville, il a été spécifié que les Royaux s'engageaient à mettre le stade à la disposition des jeunes. Cette entente sera respeciée et Marcel Dufresne s'est fait le champion de la cause qu'il avait lui-même préconisée, bien avant la location du stade.



Maxime Gauthier

Pour démontrer de façon claire et nette que les déclarations de Dufresne ne sont pas des paroles vaines et sans fondement, nous publions aujourd'hui la correspondance échangée entre Marcel et M. Maxime Gauthier, promoteur de nos ligues juniors et intermédiaires dans la région et aux Trois-Rivières.

Voici la lettre de Marcel Dufresne:

le 18 mars 1946

M. Maxime Gauthier,
Président,
Ligue Junior,
Trois-Rivières, Qué.

Cher M. Gauthier,

Pour faire suite à notre entrevue de ce soir, relativement à votre excellent projet pour vos ligues juniors et intermédiaires.

La direction des Royaux des Trois-Rivières, Inc. a le grand plaisir de vous offrir l'usage du stade municipal, sans charge de location, à certains jours de la prochaine saison, afin que vos ligues juniors et intermédiaires puissent évoluer à notre parc de baseball. Les dates mises à votre disposition seront étudiées plus tard.

De plus, nous prenons plaisir et nous sommes fiers de vous offrir, à diverses occasions, des balles et des bâtons de baseball ainsi qu'un trophée dont vou pourrez désigner le ou les gagnants.

Nous sommes fiers de collaborer avec vous dans l'oeuvre magnifique que vous poursuivez, afin que nos jeunes puissent gravir l'échelle qui mène au sommet dans le monde du baseball.

Daignez agréer, cher M. Gauthier, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Votre tout dévoué.

Les Royaux des Trois-Rivières, Inc.
Marcel DUFRESNE,
vice-président et gérant-gén.

MD-JCD

La réponse de M. Gauthier:

le 20 mars 1946

M. Marcel Dufresne,
Vice-prés. et gérant gén.,
Les Royaux des Trois-Rivières, Inc.
Trois-Rivières, Qué.

Mon cher Marcel,

C'est avec grand plaisir que j'accuse réception de votre aimable lettre du 18 mars, relativement à notre entrevue de lundi dernier.

Il m'est très difficile de vous exprimer toute ma reconnaissance et gratitude, que la direction des Royaux des Trois-Rivières et vous personnellement, Marcel, daignez accorder à la jeunesse.

Ceci ne peut que graver davantage dans l'esprit de la jeunesse l'estime qu'elle a toujours eu envers vous.

Encore une fois, mille remerciements et croyez-moi toujours sincèrement,

Votre reconnaissant,
Maxime GAUTHIER,
président,
Ligue de baseball Trifluvienne Inc.

Ci-joint copie de la lettre rédigée par M. Maxime Gauthier au rédacteur sportif du "Nouvelliste", dans laquelle il manifeste sa joie et sa gratitude à l'endroit de nos Royaux.

Trois-Rivières, Qué.,
28 mars 1946.

M. Albert Gaucher,
rédacteur sportif,
Le Nouvelliste,
Trois-Rivières.

Mon cher Albert,

Je ne puis laisser passer inaperçue et surtout mentionner publiquement la cordiale réception qui m'a été accordée par la direction et notre bon ami, Marcel Dufresne, vice-président et gérant général du club de baseball Les Royaux des Trois-Rivières, Incorporé, le 18 mars dernier, au stade municipal.

L'accueil sympathique qu'on a démontré envers la jeunesse, en accordant aux joueurs juniors et intermédiaires l'usage du stade municipal, sans charge de location, en plus de mettre à leurs disposition les quatre chambres juniors, de leur enseigner, par des instructeurs compétents, l'art de jouer au baseball, et encore, à certaines occasions, de fournir des balles et bâtons, ainsi qu'un trophée que nous pourrons désigner au joueur junior le plus méritant ou les gagnants. Je puis faire remarquer, san hésiter aucunement, que si, dans le passé, au lieu de leur refuser le terrain, comme nous avons eu l'occasion de le constater, nos jeunes joueurs de baseball avaient eu les mêmes avantages, que la direction des Royaux des Trois-Rivières Inc. leur accorde cette saison, nous ne serions pas dans l'obligation de recourir à l'étranger afin de remplir les cadres du club. Nous avons l'élément tout désigné dans la Mauricie pour fournir de bons joueurs.

J'espère que les jeunes joueurs profiteront de ces avantages, surtout se rendront à l'appel qui sera annoncé dans votre journal, "Le Nouvelliste", en temps et lieu.

En terminant je tiens à remercier très sincèrement au nom de tous, juniors et intermédiaires, et en mon nom personnel la direction et M. Marcel Dufresne, vice-président et gérant-général du club de baseball Les Royaux des Trois-Rivières, Inc. du beau geste qu'ils viennent d'accomplir.

Et veuillez toujours me croire.

Votre tout dévoué.

Maxime GAUTHIER.

HOCKEY

HIER SOIR

Nationale

Boston 4, Détroit 3.

(Boston gagne la cinquième joute de la semi-finale du 4 dans 7. Boston gagne la série par 4 à 1).

Américaine

Buffalo 4, Indianapolis 2.

(Buffalo gagne la cinquième joute de la semi-finale du 4 dans 7. Buffalo gagne la série par 4 à 1).

Pittsburgh 6, Cleveland 5.

(Pittsburgh gagne la deuxième joute du 2 dans 3. Chaque club a gagné une joute.)

Groupe Senior

Royal 5, Ottawa 2.

(Royal gagne la cinquième joute du 4 dans 7. Royal gagne la série 4 à 1)

Provinciale

Victoriaville 8, Sherbrooke 1.

(Victoriaville gagne la quatrième joute de la finale du 4 dans 7.) Les deux club sont sur un pied d'égalité 2 à 2.)

CE SOIR

Aucune joute cédulée.

Hector Cimon réélu commodore du Yatch Club à Québec.

Québec, 29. (P.C.) — Hector Cimon fut réélu commodore du club Yacht de Québec lors de l'assemblée annuelle.

Fénélon Lavoie fut réélu capitaine et Guy Fortier, secrétaire. Autres officiers sont: André Bouchard, vice-commodore; Georges Lavoie, trésorier; Gustave Turgeon et L. Larue, directeurs.

LIGUE RURALE

Le club Pointe-du-Lac, champion de la ligue Rurale l'été dernier, a renouvelé sa franchise hier. "Nous avons foi en une saison prospère et remplie", nous écrivait Adélard Dugré, vice-président et secrétaire du club.

C'est le troisième club à renouveler officiellement sa franchise. Yamachiche, Charette, St-Léon, Maskinongé et St-Justin sont attendus en fin de semaine. Il va de soi que toute franchise non renouvelée après le 31 mars sera confisquée. La ligue se réserve le droit de transférer ces franchises ailleurs. Les clubs en sont avertis par correspondance et dans les journaux. Avis donc aux retardataires et à ceux qui escomptent obtenir des faveurs spéciales.

Le sort du club St-Léon sera déterminé à une réunion tenue ce soir dans cette localité. St-Léon compte que la ligue va lui permettre d'employer un lanceur étranger. C'est tout le contraire. Napoléon Fleury, gérant du club l'an dernier, a été avisé par le président de ne pas songer aux joueurs étrangers. "Il vaudrait mieux démissionner", lui a répondu le président, "car, autrement, c'est ouvrir une porte dangereuse, qui nuirait et sonnerait le glas de la ligue Rurale en permettant aux clubs d'avoir recours aux étrangers."

La ligue du Pacifique inaugure aujourd'hui

San Francisco, 29 (P.C.) — La ligue de la Côte du Pacifique, nouvellement classée A.A.A. dans le baseball organisé et ayant des équipes renforcies ouvre sa 44ème saison de baseball aujourd'hui, si la température le permet.

Portland, le gagnant du championnat de 1945, semble le club le plus fort sur le monticule tandis que Los Angeles aidé des Cubs de Chicago leur club parent, sont les favoris pour remporter les honneur de cette ligue.

Hollywood, Sacramento, Seattle, San Francisco devraient fournir une lutte corsée tandis que Oakland et San Diego finiront la cédule au bas de l'échelle.

Ayant été classée "A" la ligue de la Côte du Pacifique espère battre cette année tous les records d'assistances pour pouvoir être reconnue bientôt comme une troisième ligue majeure. A cette fin, les clubs ont fait construire d'autres sièges dans les parcs pour placer plus de sportifs.

Un total de 183 parties seront jouées par chaque club durant plus de 154 jours. La cédule régulière prendra fin le 22 septembre pour commencer alors les éliminatoires pour le championnat de la ligue.

Graziano contre Servo ce soir

New-York 29 (P.C.)—Rocky Graziano, le nouveau "tueur" des poids-moyens aura une chance de se faire valoir contre Marty Servo, le nouveau maître à 147 livres, dans un combat de 10 rondes non pour le titre ce soir au Madison Square Garden de New-York.

On s'attend à une foule de plus de 19,000 partisans qui ont payé $170,000 dont des sièges à $20.00 verront cette rencontre entre le dur cogneur de Btooklyn et le "babyface" de Schenectady.

Rocky, un poid mi-moyen qui sauta aux yeux des sportifs l'an dernier par ses sensationnelles victoires contre Billy Arnold, Harold Green, Bummy Davis et contre le poid-moyen reddie (Red) Cochrane alors champion de sa division est favori à 6 contre 5 pour battre Servo.

Pure comme l'air des montagnes

EVERVESS

L'EAU DE TABLE PÉTILLANTE

Se mélange parfaitement — Partout, en tout temps

COMMANDEZ-EN AUJOURD'HUI

12 ONCES BIEN REMPLIES 7¢

Un Produit de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

Épargne de 16% sur les LAMES MINORA



CE PAQUET ÉCONOMIQUE VOUS REVIENT

VOICI UNE NOUVELLE longtemps attendue des hommes: De nouveau vous épargnez 16% sur les LAMES MINORA, la lame canadienne de qualité à prix modéré. Oui, le gros paquet économique MINORA est de nouveau à l'étalage. Rasez-vous vite, aisément tout en épargnant. Achetez les LAMES MINORA dans le gros paquet économique—12 lames 25c.

12 Lames 25¢

Les Lames Minora se vendent aussi 4 pour 10¢

Plus LA MOUSSE EST HUMIDE Plus LE RASAGE EST DOUX



Etes-vous irrité chaque matin par le PEU du rasoir? Savez-vous qu'il est causé presque toujours par le séchage trop rapide du produit que vous employez? Pensez alors à la crème à barbe Lifebuoy dont la mousse est ULTRA-HUMIDE et surtout CONSTANTE. Le dernier coup de rasoir est aussi doux et aussi ras que le premier . . . même à l'eau froide ou avec une lame usagée.

Comment en serait-il autrement! Entre plusieurs marques soumises à l'épreuve de l'humidité, Lifebuoy se classa première avec 41% PLUS D'HUMIDITÉ. C'est un fait constaté scientifiquement et consigné comme tel.

UN PRODUIT LEVER

Essayez la Mousse Lifebuoy à

ATTENTION!

BICYCLES

neufs et usagés pour hommes et filles.

(tous avec garantie)

$25.00 à $50.00

A. Laferté

Accessoires — Réparation générale. — Louage à l'heure, à la semaine, au mois.

Spécialités:- Pointurage, graissage, débossage.

1494, Laviolette Tél. 252-J

Maintenant-plus que jamais-

vous avez besoin de la semelle losangée

du GOODYEAR All-Weather

● Vous devrez être bien certain des qualités de traction de tout pneu que vous achetez aujourd'hui.

C'est pour cela que vous choisirez les nouveaux pneus Goodyear DeLuxe All-Weather . . . le pneu dont la semelle losangée est célèbre dans le monde entier . . . une semelle dont le principe fondamental n'a pas changé depuis 38 ans, parce que personne, pas même Goodyear, n'a réussi à développer un patron meilleur ou plus sûr.

Sur les pavés glissants, dans la neige fondante et à la pluie, cette semelle losangée All-Weather enraye le dérapage et le patinage . . . vous donne UNE PLUS GRANDE MARGE DE SÛRETÉ pour des arrêts sûrs et rapides.

Il va sans dire que le secret de cette prise ferme réside dans les blocs solides en forme de losange . . . car seul le losange Goodyear breveté présente DEUX arêtes adhérentes dans chacune de QUATRE directions . . . en avant, en arrière, à droite et à gauche.

Spécifiez les plus sûrs . . . des Goodyear . . . quand vous aurez besoin de pneus neufs, ou dans la commande de votre auto neuve.



Le nouveau Goodyear DeLuxe Rib . . . le meilleur pneu à semelle à côtes qui soit.



IMPORTANT! Dans tous les pneus d'aujourd'hui, quelle qu'en soit la marque, le gonflement approprié est essentiel. Un gonflement excessif donne une marche dure, réduit la traction, entraîne le dérapage. Le gonflement insuffisant crée une flexion anormale, cause la séparation des plis, abrège la durée du pneu.

SOYEZ SÛR Consultez votre marchand Goodyear sur le gonflement approprié

GOODYEAR NAT-CP

PLUS DE GENS ROULENT SUR DES PNEUS GOODYEAR QUE SUR TOUTE AUTRE SORTE

Funérailles de M. l'abbé Denys Lamy

Yamachiche. (D.N.C.) — En l'église Ste-Anne d'Yamachiche eurent lieu les funérailles de M. l'abbé Denys Lamy, décédé à St-Boniface de Manitoba, à l'âge de 68 ans.

Un premier service eut lieu à la cathédrale de St-Boniface. Son Excellence Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur, officiait, assisté du Rév. Père L. Mailhot, s.j., comme prêtre assistant, des abbés L. Primeau et L. Gauvin comme diacre et sous-diacre.

Le défut laisse dans le deuil ses frères: M. l'abbé Jos. Eugène Lamy, curé de St-Léon et M. l'abbé Raoul Lamy, curé de St-Barnabé-Nord, M. Donat Lamy, de Yamachiche; ses belles-sœurs: Mme Jos. Ilda Lamy, Mme Donat Lamy, de Yamachiche; ses neveux et nièces: M. Lucien Lamy, M. et Mme Raoul Lamy, d'Yamachiche, M. et Mme Lionel Lambert de Joliette, M. et Mme Charles Milot, M. et Mme Rémi Désaulniers, M. Eugène Lamy, M. Gaston Lamy, d'Yamachiche.

Le service fut chanté par l'abbé Eugène Lamy, curé de St-Léon assisté de M. l'abbé Raoul Lamy, curé de St-Barnabé-Nord, comme diacre, et de M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire à Yamachiche, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: M. Lucien Lamy, M. Raoul Lamy, M. Gaston Lamy, M. Lionel Lambert, M. Rémi Désaulniers.

La colecte fut faite par M. Charles Milot et M. Lionel Lambert.

Au choeur, on remarquait: Mgr Hormisdas Trudel, vicaire capitulaire, M. le chan. Elz. S. de Carufel, v.f., curé de la paroisse, M. le chan. Elisée Panneton, M. le chan Donat Baril, curé de Louiseville, M. le chan. Henri aVllée, principal de l'Ecole Normale, des Trois-Rivières, dernier confrère vivant du défunt, M. le chan. Joseph Désilets, supérieur du séminaire des Trois-Rivières, Rév. Père Armand Boucher, o.m.i. provincial des Oblats d'Edmonton, Alberta, M. le curé H. Deschesnes, M. le curé E. Bouvet, M. le curé Amédée Lamy, de St-Elie de Caxton, M. le curé Josaphat Rinfret, M. le curé Donat Picotte, curé de Charette, M. le curé Josaphat Baril, M. le curé Lucien Paquin, curé de Maskinongé, M. le curé Ernest Jacob, de Sacré-Coeur de Shawinigan, M. le curé Gilbert Larue, M. l'abbé Antonio Milot, curé de St-Thomas de Caxton, M. le curé Donat Livernoche, MM. les aumôniers Joseph Bérard. Emile Turcotte, Alide Boucher, Alphonse Caron, Rosemont Masson, M. l'abbé Eddie Hamelin, principal de l'Ecole Normale de Ste-Ursule, M. l'abbé Joseph Turcotte, M. l'abbé Henri Garceau, M. l'abbé F.X. St-Arnaud, M. l'abbé B. Trépanier, du Séminaire des Trois-Rivières, Rév Père Comtois, de la Fraternité Sacerdotale de la Pointe-du-Lac, M. le vicaire Charlemagne L'Heureux, vicaire à St-Barnabé-Nord, M. le vicaire P. Gaudet, M. le vicaire Bernardin Auger, M. l'abbé Jules Auger.

Dans l'assistance, on remarquait M. et Mme Donat Lamy, Mme Jos. Ilda Lamy, Mme Lionel Lambert, Mme Charles Milot, M. Lucien Lamy, Mme Raoul Lamy d'Yamachiche, M. Arsène Lamy, de St-Sévère, M. Ubald Bellemare de Nicolet, M. Léo Gauthier, M. Omer Ferron, M. Raymond Ferron, Dr Valmore Albany, M. Albert Villemure M. Adjutor Boucher, M. Adélard Boulanger, M. Josaphat Trahan, M. Ubald Meunier, M. Georges Carbonneau, M. Lucien Bournival, M. J.P. Grimard, M. Jos. Carbonneau, Yamachiche, M. Gilles Diamond, de St-Barnabé-Nord, Mlle Georgette Lamy, M. Marcel Lafrance, de St-Barnabé-Nord, M. Fernand Villemure, Mme Arthur Daveluy, d'Yamachiche, M. Wilfrid Bournival, de St-Barnabé-Nord, M. Arthur Desaulniers, de St-Sévère, Mme Joseph Langlais, Mlle Hélène Lamy, M. Gaspard Trahan, d'Yamachiche, M. Donat Lamy, M. Pierre Lamy, de St-Sévère, Mme Alfred Bergeron, Mme Henri Archambault, Mlle Réjeanne Proulx, M. Nérée Lacerte, M. Bruno Villemure, M. Nérée Ricard d'Yamachiche, M. Adjutor Lacerte M. Henri Gélinas, de St-Sévère, Mlle Irène Lemire, de St-Léon, M et Mme Alide Boulanger, M. Léon P. Desaulniers, M. Paul-Aimé Lacerte, M. Alide Desaulniers, M. Donat Berthiaume, Mme Alide Belemare, Mme Alcide Vincent, M Thomas Bourassa, Mlle Délia Grenier, M. Bruno Lamy, Mlle Marie-Jeanne Gélinas, M. Fernand Gélinas, Mlle Jeannine Ferron, Mlle Thérèse Gélinas, de Yamachiche Mlle Henriette Carbonneau, Mlle Monique Duchesne, Mlle Jeannine Lemay, de St-Barnabé-Nord, Mme Ubald Meunier, M. et Mme Dionis Villemure, M. et Mme E. Lapointe M. Alph. Bourassa, Mme I. Milot M. Nazarias Samson, M. Joseph Desaulniers, M. Denis Villemure, M. Honorat Lamy, M. Adélard Lamy, M. Philippe Bellemare, M. et Mme Omer E. Milot, de Yamachiche, M. et Mme Avila Lamy, de St-Barnabé-Nord, Mlle Cécile Bellemare, M. et Mme Jos. LeSieur, M. Majorique Lamy, Mme Donat Boulanger, M. Thomas Eug. Bolvin, Mme Hyacinthe Trahan, Mme Arthur Bellemare, M. Désiré Marchand, M. Donat Bellemare, M. C. Boucher, Mme Joseph Lacerte, M. et Mme Antonio Panneton, Mlle Adélina Desaulniers, Mme Eugène H. Bellemare, d'Yamachiche, Mme Henri Guay, Mme Alfred Rivard, Mlle Dorilla Guay de Shawinigan, M. Alide Bellemare, Notaire Paul Fleury, M. Pierre Bellemare, M. Charles Lesieur, Mlle Jacqueline Gélinas, M. Maurice Proulx, Mlle Suzanne Gélinas, M. Camille Désaulniers, Mlle Marguerite-Marie Grenier, Mlle Alice Bellemare, Mlle Adrienne Ferron, M. Donat H. Milot, M. Gilles Gélinas, Mlle Simonne Lambert, de Yamachiche, M. Gérard Gélinas, M. Louis-G. Milot, M. Wilfrid Bournival, M. Oscar Lemay, M. Sévère Lamy, Dr Eug. Bellemare, M. Nelson Lavergne, M. Eucharist Lavergne de St-Barnabé, M. Eugène Trahan, Mlle Florence Bellemare, Mlle Rita Garceau, M. Joseph Landry, M. Adélard Bellemare, M. Alexandre Loranger, M. et Mme Fernand Gélinas de Yamachiche, M. Eugène Desaulniers, M. Alide Lamy, de St-Barnabé, Mlle Berthe Desaulniers, M. Arthur Panneton, Lt. colonel Raoul Pellerin, Dr Paul Lamy; M. Armand Milot, M. Antonio Carbonneau, M. Sylvio Villemure, M. Hector Chainé, M. Amédée Désaulniers, M. Georges Proulx, M. Marcel Milot, de Yamachiche, M. Onil Bourassa, M. Josaphat Marcouiller, M. Origène Bourassa, M. Joseph Duhaime, M. Donat Giguère, M. Théode Gélinas, M. Osias Ricard, Mme Donat Marcotte, M. et Mme Arthur Meunier, M. Antoine Masse, Mme Irénée Pellerin, Mme Alfred Guillemette, M. Elphège Landry, M. Marcel Marcotte, de Yamachiche, M. Viatime Gélinas, de Charette, M. Philippe E. Gélinas, de St-Sévère, Mme E. Milot, M. Alcide Daveluy, M. Lionel Daveluy, M. et Mme Louis Lambert, M. et Mme Lucien Lamy, M. Albert Lamy, M. Phydime Belemare, M. Oscar Dupont, M. Philippe Lapointe, M. Jules Bellemare de Yamachiche, M. Charles Marcouiller, de St-Barnabé, M. G. Désaulniers, M. Clovis Héroux, M. Odilon Bellemare, M. Euclide Blais M. Avila Lesieur, M. Florido Ferron, M. Fernando Villemure, M. Henri Turner, M. Arthur Héroux, M. Ephrem Desaulniers, Mme Lucien Bellemare, Mlle Evélina Lesieur, Mlle Evélina Desaulniers, Mme Dionis Brière, M. Fernand Guillemette, M. Alfred Guillemette, Mlle Marie-Claire Bellemare, Mlle Marie-Anna Bellemare, Mme Joseph Héroux, de Yamachiche, M. Isidore Béland, de St-Léon, Mlle Antoinette Lamy, de Louiseville, Mlle Marie-Anne Grenier, Mme Alphonse Villemure, M. Josaphat Gélinas, M. Aimé Gélinas, Mlle Arméla Gélinas, Mlle Diane Lamy, M. Félicien Bellemare, M. Aimé Bourassa, M. Onil Lamy, de Yamachiche, M. Ernest Ricard, M. Marcel Lesage, M. Lionel Lesage, M. Léopold Paillé, de St-Léon M. Maurice Lacerte, Mlle Marie-Berthe, Garceau,, Mlle Jeanne d'Arc Gélinas, M. Ovide Bourassa, M. J. Gélinas, de St-Barnabé, M. Philippe Désaulniers, Mlle Caroline Lamy, M. Oscar Leclerc, M. Roméo Lamy M. Léo Chainé et plusieurs autres.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Omer St-Louis.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Pour magasin seulement

Coupons de tweed pour pantalons et habits de garçons, et manteaux de fillettes.

S'ADRESSER:

1031, rue Saint-Maurice
Trois-Rivières

CHEZ Mozart

Où habiller les jeunes pour Pâques et le Printemps



COMPLETS
3 pièces
Garçons 10 à 16 ans
$14.95 à $16.95

Des complets aussi élégants que nouveaux à 2 pantalons longs ou 1 long et 1 breeches. Confection soignée de tweeds importés et domestiques. Durables et solides, ils feront la joie des jeunes. Tons de : bleus, gris, bruns unis ou mélangés. Faites votre choix maintenant et ne courez pas le risque d'être déçus.

MANTEAUX
Fillettes de 7 à 14 ans



$8.95 à $16.95

Confection très soignée dans les draps Polo, tweeds, crêpes et Shags. Coupes amples ou ajustées, plusieurs avec col de velours ou avec ceinture circulaire. Ces jolis manteaux feront la joie de vos fillettes. Tons de : beige, brun, bleus pâle et foncé, moutarde, corail, rouge et rouge-vin, vert, etc.

MOZART LTEE

CHEZ MOZART



Ce que vous porterez ce PRINTEMPS et à PÂQUES







Ce qu'il y a de plus gracieux

MANTEAUX
longs ou trois-quarts
$26 à $35

Vous le porterez soit avec votre costume ou encore agrémentera-t-il une jolie robe nouvelle.

Ils s'enlèvent rapidement vu la belle température, mais le choix est encore bon. N'attendez pas au dernier moment. Prenez ce conseil que nous dicte notre expérience. Achetez le plus tôt possible et vous aurez ainsi un meilleur choix. Les styles sont magnifiques, les matériels de la meilleure qualité et les nuances toutes très en vogue pour le printemps.

Nous avons un superbe assortiment de

ROBES nouvelles

Crêpes unis et imprimés — Gabardines — Shantungs — et cotons

$6.95 à $16.95

Toutes les nuances que vous pouvez désirer dans une infinie variété de styles.

Leur beauté, leur chic et leur fraicheur vous charmeront. Toutes absolument dans la note nouvelle Printemps-Eté. Nouveaux traitements de manches dans toutes les longueurs. Agissez sagement en faisant maintenant le choix de vos nouvelles ..toilettes. ..Les ..jolis ..coloris printaniers imprimés ou unis vous enchanteront. La variété des styles est incomparables et vous n'aurez que l'embarras du choix parmi notre immense assortiment. Toutes les tailles.

4 modes d'achat

Au comptant
Sur compte courant
Sur plan budgétaire
Marchandises mise de côté

Conditions conformes aux règlements sur les Prix et le Commerce en Temps de Guerre.

Pour vous plaire !

BOURSES
en cuir, plastique ou cordée
$5.95 à $11.95

Notre assortiment en sacs à main de tous genres est des plus complet. De prix populaires, nous les avons dans une belle variété de modèles et nuances. Nous sommes assurés que vous les aimerez en les voyant. Ils sont chic, nouveaux et de belle qualité avec tous les accessoires usuels.

Un choix magnifique de

BLOUSES
de $2.95 à $5.95

Matériels de choix, dont : sheers, oeillets, shantungs, imprimés, etc. Encolures nouvelles, jabots ainsi qu'une belle variété de modèles tailleur. Manches longues ou courtes — Beaucoup de blanc, nuances pastel et à rayures. Grandeurs : 12 à 44.

MOZART LTEE - 1500 NOTRE-DAME

La Chambre votera dix millions pour combattre la tuberculose

Québec, 29 (D.N.C.)— L'hon. Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé et du Bien-Etre social, a soulevé un intéressant débat, hier après-midi, à l'Assemblée législative, en présentant son projet de loi qui permettra au gouvernement de déclencher une lutte sans merci contre la tuberculose.

La mesure autorise la dépense, à cette fin, d'un montant de $10,000,000 pendant une période de quatre ans. Le gouvernement construira ou agrandira des sanatoriums, dotera la province de 3,500 de plus, environ, pour les tuberculeux procédera activement au dépistage précoce des cas de peste blanche, hospitalisera gratuitement les malades incapables de se faire soigner et viendra en aide à ceux qui, une fois guéris, veulent se trouver une situation.

Un directeur général organisera cette vaste campagne, en coordonnant tous les efforts, et sera assisté d'un comité consultatif.

Le ministre a appuyé son projet de loi d'un discours qui lui a valu des éloges des deux côtés de la Chambre. Il a cité des statistiques qui confirment un fait état de chose déjà connu; la tuberculose existe, chez nous, à l'état de fléau angoissant.

Des deux côtés de la Chambre, on a approuvé le principe de ce projet de loi, mais M. Henri Groulx, ancien ministre de la Santé, a ait observer que la Loi de l'Assistance publique accorde déjà au ministre les pouvoirs de dépenser l'argent dont on a besoin pour intensifier la lutte contre la tuberculose. Pourquoi demander encore un montant de $10,000,000 en dehors du budget? a-t-il déclaré.

LE DR A. PAQUETTE

Le Dr Paquette a déclaré, en prenant la parole, que notre coéficient de mortalité par la tuberculose est effarant. Depuis 20 ans, on estime que la tuberculose nous a pris 60,000 vies, dans la province. Si on ajoute à cela la mortalité infantile, depuis 20 ans, on arrive au chiffre de 200,000 morts.

En prenant pour acquis que la tuberculose s'attaque surtout aux jeunes de 18 à 30 ans, qui sont la meilleure garantie de survivance de la race, affirme le ministre, on a tout de suite une idée des conséquences désastreuses du taux élevé de la mortalité par tuberculose, chez nous.

A l'heure actuelle, la province de Québec a le triste honneur, poursuit le Dr Paquette, de posséder le plus haut pourcentage de mortalité attribuable dans tous le Canada, à la tuberculose. Il est de 74 par 100,000 personnes, comparativement à 26.9 en Ontario, 62 dans l'Ile du Prince-Edouard, 58 en Nouvelle-Ecosse, 51 au Nouveau-Brunswick, 47 au Manitoba, 26 en Saskatchewan, 35 au Manitoba. Les législateurs ont donc le devoir impérieux de faire disparaître ce fléau.

Si l'on tient compte du fait qu'une vie humaine est généralement estimée à $10,000, au point de vue économique, on doit conclure que la province de Québec a perdu un actif de $600,000,000 avec les 60,000 vies humaines que la tuberculose lui a enlevées, depuis 20 ans.

"L'heure est venue" poursuit le ministre, "de faire un effort prodigieux, d'organiser une croisade de tout le monde pour remédier à cette situation pénible. Dans le passé on a périodiquement entrepris la lutte contre la tuberculose, puis après deux ou trois ans, il y avait relâche. C'est ainsi que depuis 6 ans, on a créé 300 lits pour les tuberculeux et l'effort est tombé. L'objet du bill est d'assurer la continuité de l'effort. Nous voulons que quel que soit le gouvernement au pouvoir, l'organisation anti-tuberculeuse fonctionne constamment et dispose de tous les fonds nécessaires".

Le Dr Paquette insiste, particulièrement sur la nécessité d'organiser le dépistage intensif des tuberculeux et convaincre ces derniers qu'ils doivent se faire hospitaliser. Il faudra contribuer au coût de l'établissement de la construction et de l'aménagement de sanatoriums pour tuberculeux, et procéder à la ségrégation des malades.

Il nous faut au moins 7,000 lits, dans la province, pour les tuberculeux, souligne le Dr Paquette. A l'heure actuelle, on n'en possède qu'environ 3,200. Le projet de loi permettra au gouvernement d'en augmenter le nombre de 3,500. Un médecin a calculé qu'il y a environ 30,000 tuberculeux, dans le Québec. A l'heure actuelle, les divers sanatoriums ont des listes d'attente de 2,000 noms de tuberculeux qui ne peuvent trouver place dans les établissements existants. Le ministre espère que l'on pourra obtenir tous les matériaux nécessaires à l'agrandissement ou la construction de nouveaux sanatoriums.

D'autre part, le projet de loi permettra au gouvernement d'hospitaliser gratuitement tous les tuberculeux qui n'ont pas les moyens de faire le séjour que requiert leur état dans les sanatoriums. A l'heure actuelle, il n'y a pas plus de 10 p.c. de la population qui peut se payer la cure nécessaire.

La mesure permettra encore au gouvernement d'assurer la réhabilitation des malades, de leur redonner confiance en l'avenir, de les aider à reprendre l'emploi qu'ils occupaient avant de tomber malades.

Pour toutes ces fins, le gouvernement demande l'autorisation de dépenser $10,000,000 en l'espace de quatre ans. Un directeur général sera nommé qui verra à organiser cette lutte anti-tuberculeuse en recherchant la collaboration de toutes les associations existantes et en coordonnant les efforts. Il sera assisté d'un comité consultatif composé de représentants des médecins, des industriels, des ouvriers de toutes les organisations qui ont acquis de l'expérience dans la lutte contre la tuberculose

"Il faut remédier à une situation intolérable dans un pays civilisé," conclut le Dr Paquette. "Il faut donc une croisade de toutes toutes les bonnes volontés. Quand la province de Québec aura fait son devoir sous ce rapport, je suis sûr que nous aurons atteint des résultats encourageants"

M. HENRI L. GROULX

L'ancien ministre de la Santé se dit convaincu que tous les députés vont approuver le principe de cette mesure et qu'ils sont prêts à aider le ministre à obtenir les fonds nécessaires afin de combattre la tuberculose. Mais il ajoute que l'on peut différer d'opinion sur la façon de dépenser ces millions.

"Par ce projet, déclare M. Groulx, le gouvernement veut faire autoriser le ministre à dépenser $10,000,000. en dehors du budget alors que la Loi de l'assistance publique lui accorde déjà tous les pouvoirs requis. Le ministre n'a qu'à présenter ses demandes au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir les octrois nécessaires. Quant à la formation d'un comité consultatif, nous en sommes. Le parti libéral a déjà prouvé dans le passé qu'il était disposé à demander le conseil de personnes qualifiées pour régler les problèmes de la santé. C'est un gouvernement libéral qui a créé la Commission d'assurance - maladie, que l'on a cru bon d'abolir. Cette commission devait étudier toutes les questions se rapportant à la santé publique, tandis que le comité consultatif que l'on veut créer ne s'occupera que de la tuberculose. A-t-on l'intention de nommer une commission d'étude pour tous les problèmes qui touchent à la santé?"

M. Groulx estime que les montants que l'on paiera aux membres du comité pour leurs dépenses devraient être inclus dans le bill. Il approuve la nomination d'un inspecteur général et ajoute qu'un traitement de $10,000, par année n'est pas exorbitant. Il termine par un appel en faveur de la Ligue antituberculeuse de Québec.

M. ANDRE LAURENDEAU

Le député de Laurier félicite le ministre de la Santé de son exposé et du ton élevé qu'il a donné au débat. La gravité de la question l'exigeait, du reste. Puis, il affirme que le ministre a rappelé des faits connus et a insisté sur cette vérité que la tuberculose peut s'éviter et qu'elle s'attaque aux jeunes de même qu'aux gens dans la force de l'âge. Ces principes posés, il convient de se demander quelles sont les causes générales et profondes du mal.

Le député de Laurier ramène ces causes à trois principales: les salaires insuffisants, les taudis et le bas niveau de la vie, dans les classes populaires. Il approuve la décision du ministre de lancer une croisade contre la tuberculose et de nommer un comité consultatif. Il suggère que l'on s'occupe, surtout, de la localisation des sanatoriums. Enfin, M. Laurendeau est heureux de dire que cette mesure n'a pas pour effet de jeter de la poudre aux yeux comme certaines lois de l'an dernier.

M. RENE CHALOULT

Le député de Québec-Comté a des paroles élogieuses, lui aussi, à l'adresse du ministre de la Santé: il a rarement entendu un discours plus pratique et plus constructif que le sien. Il félicite, également, M. Groulx d'être resté serein, à son habitude, et d'avoir imité son successeur en s'élevant au dessus de la politique.

M. Chaloult cite des statistiques pour démontrer que la tuberculose s'est accrue, dans la province, pendant la période de guerre. Le chiffre élevé de la mortalité par tuberculose, chez nous, est attribuable aux causes suivantes, à son avis: la pauvreté des Canadiens français, qui les empêchent d'avoir des logements hygiéniques et une nourriture mieux balancée, l'insuffisance des sanatoriums et le défaut d'éducation populaire. Il voit dans ce bill un projet de loi d'envergure

LE DR J.-W. ROBIDOUX

Le député de Richelieu, après avoir félicité le ministre du ton digne de son discours, invite le gouvernement, à titre de médecin pratiquant depuis 36 ans, à ne reculer devant aucun moyen de combattre la tuberculose. Tout le monde admet que cette maladie sévit à l'état de fléau, chez nous, dit-il, mais tout le monde admet, aussi, qu'elle peut se guérir. Après avoir dit que les gouvernements libéraux ont fait beaucoup, dans le passé, pour améliorer la santé publique, il fait observer que les budgets prennent maintenant des proportions astronomiques et que l'on peut faire beaucoup plus.

M. DAVID COTE

Le député de Royn-Noranda approuve également le principe du bill et demande au gouvernement d'y ajouter une clause pour rendre obligatoire dans toutes les mines l'établissement d'un système de prévention contre la silicose.

MM. P.-H. Plourde (L-Arthabaska)) et Henri Drouin (Abitibiest) prennent également la parole avant l'ajournement de la séance, à 6 heures. M. Plourde suggère au gouvernement d'utiliser l'ancienne école d'aviation, à Victoriaville comme sanatorium. On pourrait y loger 600 lits.

Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté avec un amendement, hier matin, un projet de loi présenté par la municipalité et les commissaires d'écoles de Saint-Basile, comté de Portneuf.

Les pétitionnaires représentés par Me Dussault, avocat, demandaient la ratification d'une résolution adoptée par le conseil municipal et par les commissaires d'écoles pour fixer à $3,000 par année, pendant dix ans, l'évaluation de la propriété d'une usine qui va s'installer à Saint-Basile pour la fabrication du bois contreplaqué. Cette évaluation servira pour fins municipale et scolaire. L'usine en question sera installée par une compagnie de Québec dans le président et propriétaire est M. R. Jobidon, qui doit dépenser environ $100,000 pour l'achat de la machinerie et l'installation définitive de son établissement.

Le comité a agréé la demande mais avec l'amendement, suggéré par le premier ministre, que cette évaluation sera subordonnée au bon fonctionnement de l'usine, au paiement de justes salaires et à l'octroi de condition de vie raisonnables, aux ouvriers.

Les patrons du Nouvelliste



Le patron ci-haut est établi pour les grandeurs suivantes. No 2917—grandeurs, 1, 2, 3 et 4 ans. La grandeur 2 ans requiert pour le manteau et le bonnet 1¼ verge de tissu de 54 pouces de largeur. La robe 1¼ verge de tissu 35 pouces et ¼ de verge de tissu contrastant de 35 pouces de largeur pour le collet.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: Service des Patrons, "Le Nouvelliste", Trois-Rivières.

Le prix de ce patron est de 20 sous, plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés, ou les chèques **AU PAIR** à Trois-Rivières, de 0.21 ou plus. La monnaie est également acceptée, mais **NON LES TIMBRES-POSTE.**

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

M. Benoit East a gagné le premier prix

Québec 29 (D.N.C.) — L'hon. Omer Côté, Secrétaire de la Province, a annoncé hier après-midi la décision des membres du jury du grand prix de peinture de la province de Québec.

Les heureux lauréats sont:

1er prix ($1,500) M. Benoit East, de Québec. (Peinture No 2522.

2e prix ($1,000) M. Charles Daudelin, de Montréal (Peinture No 77)

3e prix ($500.) Mme Jeanne Rhéaume, de Montréal. (Peinture No 26).

Le jury a aussi accordé une mention spéciale à une oeuvre de Mlle Irène Sénéchal, de Montréal. (Peinture No 80).

Cent cinquante peintures avaient été soumises au concours par une centaine d'artistes.

Le jury se composait de MM. Goodrige Roberts, Wilfrid Corbeil c.s.v. et Marius Plamondon. M. Gérard Morisset, directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'Art, agissait comme secrétaire.

Faites disparaître les BOUTONS Débarrassez-vous des COMEDONS Avec ces produits médicamentés SAVON et ONGUENT CUTICURA

Si bon que vous en voulez une seconde tasse!



Réparations ? Rapides Raisonnables Fiables
ALBERIC GARCEAU
1062, St-Prosper

COMMENCE A AGIR EN 2 SECONDES
ASPIRIN
Soulagez les Douleurs
NOUVEAUX BAS PRIX
12 comprimés ... 10c
24 comprimés ... 75c
100 comprimés ... 79c
NEVRALGIQUES NEVRITIQUES
LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

DESSINATEUR DEMANDÉ

Dessinateur d'expérience dans la mécanique et érection de machineries DEMANDE, pour une grande industrie, située à 65 milles de Montréal. Applications d'hommes d'expérience seulement seront considérées. Ouvrage permanent pour personne bien qualifiée. Ecrire à

Casier 1248, Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES

ÉTAT DES PROGRÈS
EXPOSÉS A CEUX QUI ATTENDENT

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Parlant des commandes de téléphone que nous n'avons pu exécuter, le président, F. Johnson, disait lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie de Téléphone Bell, le 28 février;

"Nous prévoyons que dans les secteurs qui disposent de facilités suffisantes d'outillage de poste central et de câbles, nous pourrons compléter, d'ici à deux ou trois mois, l'exécution des commandes actuellement retardées faute d'appareils disponibles seulement.

"Malheureusement, une forte proportion de ceux qui attendent l'installation du service sont situés dans des secteurs où toutes les facilités de l'outillage central sont en usage—condition qui résulte directement de la restriction sur la construction en temps de guerre. On ne saurait accroître ces facilités par des méthodes de production massive. L'érection des nouveaux immeubles et la fabrication et l'aménagement d'outillage de postes centraux et de câbles sont des projets qui demandent du temps, ce qui signifie une autre période d'attente pour ces clients.

"Cette situation soulève le problème le plus grave que nous ayons à envisager. Nous ne pouvons que répéter l'assurance maintes fois donnée, à savoir que nous faisons tout ce qui est humainement possible pour aménager des facilités suffisantes dans un avenir le plus rapproché."

A Shawinigan Falls comme à Grand'Mère, depuis la déclaration de la guerre, les téléphones en service ont presque doublé. Depuis le "jour V-J" seulement, plus de 200 nouveaux abonnés ont obtenu le service. Cela signifie que nombre de clients dont on avait différé les commandes par suite de la pénurie de facilités ont maintenant le téléphone.

Malheureusement il en est plusieurs qu'il est encore impossible de servir jusqu'à ce qu'on fabrique et installe de l'outillage additionnel au poste central.

Les travaux progressent aussi rapidement que possible, et pas un instant n'est perdu.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!



Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qui l'obstrue—mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-tro-nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

VOICI! LA CRÈME DENTIFRICE PEPSODENT SELON LA FORMULE NOUVELLE REND LES DENTS DU PLUS BEAU BLANC



La Crème Dentifrice Pepsodent selon LA FORMULE NOUVELLE est maintenant en vente chez votre marchand

Une quantité *double* d'Irium et des ingrédients nouveaux contribuent à produire un nettoyage qui enlève *chaque* film qui ternit l'éclat des dents. C'est pourquoi la crème dentifrice Pepsodent, selon la formule nouvelle, rend vos dents éclatantes de *blancheur* et de *propreté.*



Ecoutez "Un homme et son péché", tous les soirs, du lundi au vendredi, à 7.00 p.m.

"LES DENTS PEPSODENT" SONT LES PLUS BLANCHES—PARCE QUE LES PLUS PROPRES!

TARZAN — Le village hostile — Par Edgar Rice Burroughs



L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders



M. Gagnon

(Suite de la 1ère page)

tionale, indiquent que le déficit global s'est élevé à un montant de $7,977,555, alors que l'ancien trésorier avait un excédent de $275,948. Dans son dernier discours sur le budget, M. Gagnon avait prévu pour 1944-45 un déficit de $8,237,000.

Surplus de $1,751,000. en 1945-46

Le Trésorier annonce, plus loin que les résultats provisoires de l'année financière qui se terminera le 31 mars prochain "nous démontrent que l'Union Nationale a atteint le premier objectif qu'elle s'étaient fixé le 30 août 1944, soit la restauration des finances de la province". En effet, ajoute le ministre, cette première année complète d'administration se terminera par un surplus global d'au moins $1,751,000 et par une diminution de la dette nette de la province d'au moins $8,282,000. En passant, le Trésorier reproche à l'administration Godbout d'avoir augmenté la dette totale de la province d'un montant de $39,724,000 au cours de ses cinq années d'administration.

M. Gagnon explique que les dépenses ordinaires pour 1945-1946 ont atteint la somme de $94,229,000, laissant par rapport aux revenus de l'année, qui se chiffrent à $109,332,000, un surplus de $15,023,000. A même ce surplus, affirme le Trésorier, "le gouvernement a fait des dépenses imputables au capital pour un montant de $13,272,000, ce qui établit le surplus global d'opérations à la somme de $1,751,000.

Le ministre attire l'attention de la Chambre sur le fait que le montant des dépenses effectuées est plus élevé en 1945-46 (il y a eu un budget supplémentaire de $2,700,000, entre autres choses) qui celui qui avait été prévu. Mais la même remarque s'applique aux revenus, dit-il, "et c'est ce qui nous a permis d'augmenter certaines dépenses imputables au capital, dépenses rendues nécessaires par la période de transition que nous traversons".

Il ajoute qu'au cours de la présente année financière, le gouvernement a dû faire face à des obligations prises par l'ancien gouvernement". Et il note, par exemple, que le gouvernement a été forcé de payer $103,485 pour racheter des promesses d'octrois et de prêts faites à Ste-Anne des Monts, Cap Chat et Tadoussac par l'administration libérale, à la veille des élections de 1944. D'autre part, un montant de $130,767.75 a été avancé à l'Office de l'électrification rurale. Le ministre parle des travaux considérables qui seront exécutés par l'Office, notamment dans les comtés de Témiscamingue et de Gaspé-sud. En 1945, il s'est construit une longueur totale de 1,339 milles de lignes rurales d'électricité.

La réduction de la dette

Lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, le 31 août 1944, soutient M. Gagnon, la dette flottante de la province était de $55,523,000 et comprenait des billets promissoires pour $36,250,000. Depuis lors, dit-il, la dette flottante a été réduite à $22,620,000, soit une réduction de $32,903,000, et les bons du Trésor, "qui consituent l'un des éléments de la dette flottante", ont été réduits de $35,250,000 à $7,000,000 au 28 février 1946.

Par contre, ajoute le Trésorier, la dette consolidée nette n'a été augmentée que d'une somme d'environ $19,000,000 par suite de deux emprunts faits au cours de l'année 1945-46.

Quant à la dette nette, elle est passée de $308,242,000 au 31 mars 1945 à un montant probable de $299,960,000 le 31 mars prochain, soit une diminution de $8,282,000, comprenant $5,753,000 versés au fonds d'amortissement, $1,751,000 comme surplus anticipé pour 1945-46 et $778,000 d'autres éléments qui diminuent la dette.

Le Trésorier affirme, plus loin, que l'administration libérale précédente n'a pas versé $35,000,000 aux fonds d'amortissement, ainsi que l'a dit M. Mathewson en février 1944, mais exactement $32,045,073.40. Et il ajoute que les contribuables ont payé en impôts $236,183,000 de plus, de 1939 à 1944, que sous l'administration de l'Union Nationale, de 1936 à 1939. De 1939 à 1944, suivant le Trésorier, l'augmentation réelle de la dette a été de $39,724,000.

"La saine administration financière de l'Union nationale" continue le ministre, "a eu comme autre conséquence de donner un essor vigoureux aux valeurs de la province de Québec sur le marché des obligations. Certaines obligations ont même gagné huit points. Dans un article sur les obligations provinciales canadiennes, la revue "Standard & Poor's", qui fait autorité chez tous les courtiers, place les obligations de la province de Québec parmi les valeurs de première classe. C'est la première fois depuis 1940. Le crédit excellent de notre province continuera de s'améliorer, car le gouvernement ne prévoit pas, à moins de changements dans les conditions actuelles, d'avoir à emprunter au cours de la prochaine année financière".

M. Gagnon affirme, aussi, que les emprunts de la province, sous l'Union Nationale depuis 1944, ont coûté moins cher à la province que ceux effectués de 1939 à 1944. Et les conditions auraient été encore plus favorables, s'empresse-t-il d'ajouter, si le gouvernement n'avait hérité d'une dette flottante de $55,523,000. M. Gagnon déclare, aussi, qu'en rachetant par anticipation un emprunt contracté en 1925 dont l'échéance était fixée en mars 1950, le gouvernement a réalisé un profit net de $19,170.09.

LE BUDGET DE 1946-1947

Le ministre passe, ensuite au budget de 1946-47. Les prévisions budgétaires s'élèvent à $107,965,650. Quant aux revenus, dit-il, "il est permis de croire qu'ils se maintiendront à peu près au même niveau que ceux de l'année actuelle, soit à la somme de $108,313,000". Les dépenses ordinaires sont évaluées à la somme de $99,895,650, ce qui indique un surplus de $8,419,350 sur le compte ordinaire. Le gouvernement, souligne M. Gagnon, pourra payer "à même ce surplus des dépenses attribuables au capital pour un montant de $8,070,000, ce qui laissera un surplus global au montant de $349,350.

Le Trésorier note que l'année financière 1946-47 sera la dernière régie par l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, en 1942. Il est bien difficile de se rendre compte, à l'heure actuelle, des répercussions des travaux de la conférence d'Ottawa sur les finances des provinces. Mais le ministre laisse entendre qu'il faut être certain que l'Union Nationale "célébrera dignement, cette année, non par des discours mais par des actes, le centenaire de l'autonomie fiscale des provinces".

"Le gouvernement de l'Union Nationale est certainement très heureux d'annoncer", poursuit le ministre, "qu'aucune nouvelle taxe ne sera imposée, cette année, sauf certaines contributions nécessaires et spécifiquement et uniquement attribuables au règlement financier des questions scolaires et au dégrèvement de la petite propriété. Je dois dire, de plus, qu'au cours de la prochaine année financière, le gouvernement remboursera à même le fonds d'amortissement un emprunt de 1916 au montant de $2,500,000 dont l'échéance est fixée au 1er juin 1946".

Le ministre note que les crédits de la Colonisation ont été augmentés en vue de l'exécution d'un programme d'après-guerre. Il parle de certains travaux que le ministère de la Voirie veut exécuter dans certaines régions négligées jusqu'ici. Puis, il annonce qu'un "examen des prévisions budgétaires" démontrera qu'un crédit spécial de $1,350,000 est prévu pour hausser les traitements des employés civils dont un comité étudie la situation, et cela en plus des crédits réguliers.

Le Trésorier s'arrête longuement, en passant, sur les travaux de développement du Nouveau-Québec qui "permettront l'exploitation de la première mine de fer, dans la province".

"Il y a place", dit-il, dans notre économie pour l'industrie privée, pour les coopératives, et dans certains cas pour les entreprises étatisées, et chacune de ces catégories d'entreprises doit pouvoir se développer au bénéfice de la société. La doctrine classique de l'Etat doit exercer un contrôle sur les entreprises privées et non se substituer à elles. Je crois, de plus, que l'Etat ne peut raisonnablement se lancer dans des entreprises hasardeuses pour y investir des sommes considérables."

Après celui de l'exploitation de nos richesses naturelles, le gouvernement veut trouver une solution, dès la présente session, au problème financier des commissions scolaires. Il s'intéressera, également, aux problèmes auxquelles doivent faire face la classe agricole et la classe ouvrière.

Le gouvernement ne sera réellement satisfait, déclare-t-il, que lorsqu'il aura trouvé une solution juste et équitable, aussi, à deux autres problèmes financiers:

Le paiement des actionnaires de la Montreal Light, Heat & Power Co.;

L'entente financière signée par l'ancien gouvernement et le gouvernement fédéral.

Et cette question de l'entente l'amène à conclure par une autre allusion à la conférence d'Ottawa:

"A mon humble avis, alors que la période de négociations n'est pas terminée entre les représentants du pouvoir fédéral et ceux des provinces, il importe que la province de Québec boucle son budget par un surplus. Nous ne voulons pas aller à Ottawa en quémandeurs, mais plutôt comme des collaborateurs sincères désireux de contribuer au progrès général et à la grandeur du pays, fermement résolu de conserver pour notre peuple les sources de taxation nécessaires à sa survivance et à son bien-être."

M. J. A. Mathewson (L. Notre-Dame de Grâce) a ensuite ajourné le débat à mardi.

Jubilé d'argent du juge-en-chef

Québec, 29 (P.C.) — Les membres de la magistrature et du barreau se réunissaient hier au palais de justice pour offrir leurs hommages au juge-en-chef Albert Sévigny qui célébrait le 25e anniversaire de sa nomination comme juge de la Cour Supérieure.

Le juge-en-chef Sévigny a déclaré à l'assemblée. "Pour les 25 dernières années j'ai toujours donné à ceux qui comparaissaient devant moi ce qu'ils méritaient. Je continuerai à agir de la sorte, en n'oubliant jamais que ma foi est en Dieu, et en misant sur l'amitié de mes collègues, les membres du barreau et les honnêtes gens."

Le juge C.-F. Bibson, le plus âgé des juges de la Cour Supérieure, offrit" l'estime, le respect et les félicitations" des membres de la profession légale du Québec au juge-en-chef Sévigny.

Les problèmes de conscience de Lunan, accusé d'espionnage

Ottawa, 29 (P.C.) — H.-L. Cartwright, de Kingston, procureur du capitaine Gordon Lunan, a déclaré hier que la preuve fournie par Lunan devant la Commission Royale a démontré que son client "avait donné certaines informations au major Rogov de l'ambassade russe, mais que rien n'indiquait que ces renseignements étaient secrets."

M. Cartwright a révélé lors d'une conférence de presse certains passages du mémoire de 200 pages contenant la preuve recueillie de la part de Lunan par la Commission royale d'enquête.

L'avocat de la Couronne, dans cette affaire, n'a pas voulu faire de déclaration.

Me Cartwright a rencontré les reporters quelques heures après que le magistrat Glenne Strike eut refusé de rendre la preuve publique. M. Cartwright avait refusé de s'engager au secret sous serment.

Le gros de la preuve qu'il lut aux reporters a trait à une déclaration de Lunan sur les motifs pour lesquels il a fourni des informations au major Rogov. Lunan dut lutter avec sa conscience au point de vue idéologique après avoir aidé les vétérans canadiens de la guerre civile d'Espagne.

"Sincèrement, quand je me trouvai soudainement en présence de cet homme Rogov, cette rencontre a bien dépassé en importance toute lutte intérieure contre les motifs et lutte intérieure contre les motifs et dit la déclaration de Lunan. Ce dernier ajoute qu'il a dû peser sérieusement la situation dans laquelle le Canada se trouverait et pensé beaucoup à l'avenir.

La Russie, à cette époque, était en train de devenir une alliée très importante et l'on pouvait noter "le début d'une forme de coopération internationale beaucoup plus avancée."

Lunan s'était convaincu que la continuation d'une amitié et d'une coopération sincère avec la Russie portance formidable." Certaines informations que réclamait Rogov étaient tout à fait dans l'ordre et Lunan crut devoir les lui donner. D'autres renseignements méritaient de ne pas être fournis et Lunan ne les transmit pas à son ami russe.

Lunan a transmis certains faits touchant le radar, renseignements qu'il ne croyait pas être des secrets.

M. Cartwright lut la déclaration suivante faite par Lunan à la Commission royale d'enquête: "Je n'ai pas cru devoir subir aucune crainte (de la part des Russes) tout comme je ne croyais pas devoir contraindre personne d'autre."

Lunan a dit qu'il avait refusé les offres d'argent faites par Rogov pour payer ses taxis et ses autres dépenses bien que le Russe ait toujour soulevé la question. Il a considéré que la proposition n'était pas convenable. Lunan a affirmé qu'il n'avait jamais donné d'argent à qui que ce soit.

La ration allemande diminuée de 20%

Berlin, 29 (P.A.)—Le lt-général Lucius D. Clay, assistant-gouverneur militaire de la zone d'occupation américaine, a annoncé que les rations de vivres pour les Allemands seront réduites de 20 pour cent à compter du premier avril. La ration quotidienne sera donc réduite de 1,550 calories à 1,275. La ration a déjà été diminuée à 1,012 calories dans le secteur britannique.

Hommage des trois chefs à l'hon. Gagnon

Québec, 29 (De notre correspondant parlementaire) Le retour en chambre de l'hon. Onésime Gagnon a donné lieu à une manifestation d'estime très émouvante, hier soir, pour le trésorier de la province. Le ministre a été salué d'applaudissements nourris à son arrivée, au début de la séance.

Le premier ministre Duplessis, visiblement ému, a formulé à l'adresse de son collègue sa joie sincère de le revoir de retour à la santé et à la Chambre. Il l'a assuré que toute la députation et la province entière partageaient ce sentiment de joie. M. Duplessis a rappelé le labeur de M. Gagnon consacré aux intérêts de sa province et de son comté. Ce travail assidu, a-t-il dit, s'est augmenté de lectures assidues auxquelles le trésorier aimait à s'astreindre.

"Jamais", a ajouté M. Duplessis," je n'ai connu un homme aussi loyal, aussi dévoué au bien de la province, aussi consciencieux dans l'accomplissement de ses devoirs".

Le premier ministre a félicité, avant de reprendre son fauteuil, l'hon. Paul Beaulieu de la compétence et du dynanisme dont il a fait preuve comme remplaçant de M. Gagnon à la trésorie provinciale.

L'hon. Adélard Godbout s'est joint avec empressement à M. Duplessis pour saluer la rentrée de M. Gagnon. Son absence a été sincèrement regrettée dit-il. Le chef de l'opposition ajoute que M. Gagnon s'est depuis longtemps dévoué à sa province et à son pays. Il se rejouit de son retour à la santé, car la patrie et la province ont besoin de lui.

M. André Laurendeau se réjouit, lui aussi, de voir revenir M. Gagnin, dont il loue les qualités de gentilhommerie de droiture d'âme et de caractère.

Enfin M. Gagnon se lève, applaudi longuement encore par la députation, pour remercier le premier ministe, M. Godbout et M. Laurendeau, la Chambre entière de son témoignage d'estime.

Il remercie particulièrement M. Duplessis de ses attentions si particulières à son égard durant sa maladie. Puis, il ajoute: 'Des manifestations de ce genre sont l'un des parfums de la vie publique. Elles réconfortent et cimentent les amitiés."

CHEVAUX
à vendre



Je viens de recevoir un char de CHEVAUX, tous de première qualité, pesant de 1,200 à 1,600 livres. Aussi chevaux de selle, quelques-uns seulement.

S'adresser à:

Raoul Dupont

Rue Des Forges
(en face de Larivée-Delorme)



Magnifique collection de
BAGUES
à diamants et anneaux de mariage
"BLUE STEEL"



SPECIAL
un beau choix
Colliers de perles
$6.50 à $35.00

FÉLIX VILLEMURE
1396, Laviolette Tél. 4499
TROIS-RIVIERES BIJOUTIER



ENTREPOSAGE DES FOURRURES
2½%
DE VOTRE EVALUATION
★ ★
Nouvelles Voûtes
FRIGIDAIRE
CAPACITE DE 7,000 MANTEAUX
★ ★
POLICE D'ASSURANCE D'UN AN CONTRE LE FEU ET LE VOL SUR CHAQUE MANTEAU
Téléphone :
1164
SHAWINIGAN GRAND'MERE LOUISEVILLE
701 797 199
POISSANT
LTÉE

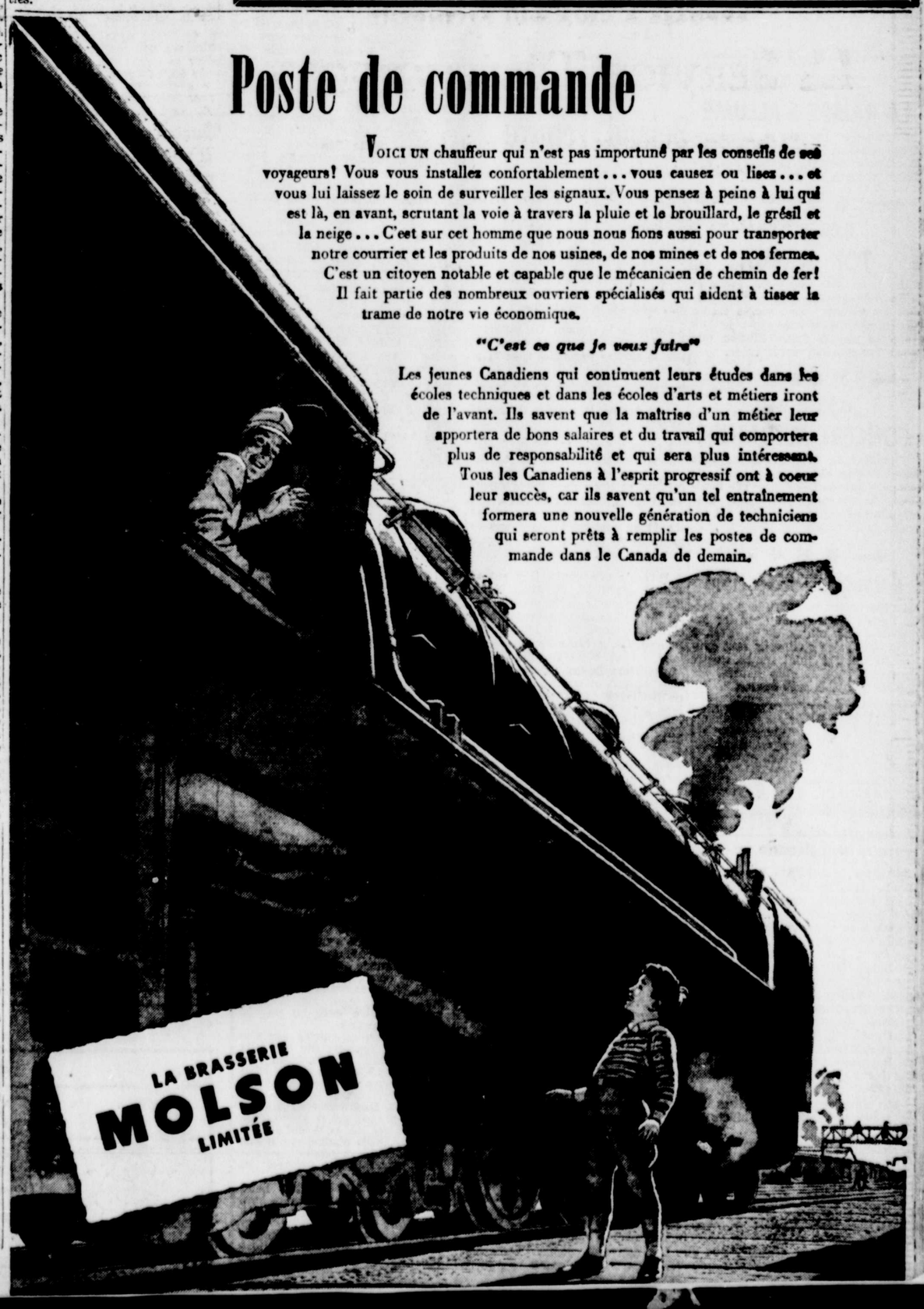
Pour le chauffage du printemps... et la cuisine d'été
NOUS VOUS OFFRONS
"du Coke frais"
grosseurs Range et Pea
★ Economique ★ S'allume facilement ★ Fournit une excellente cuisson ★ Chauffe comme du bois sec
Evitez les ennuis causés par le bois vert.
Prix: la tonne $14.25 ½ tonne ..... $7 50 ¼ tonne $3.75
Pour l'allumage, nous avons du
CHARBON DE BOIS
PETIT SAC ..... 25c SAC DE 30 LIVRES 90c
Livré seulement avec unecommande de "COKE"
CHARBONNERIE ST-LAURENT, LTÉE
Edouard Bureau, prés.
1595, DU FLEUVE TROIS-RIVIERES TEL: 437

Poste de commande

Voici un chauffeur qui n'est pas importuné par les conseils de ses voyageurs! Vous vous installez confortablement... vous causez ou lisez... et vous lui laissez le soin de surveiller les signaux. Vous pensez à peine à lui qui est là, en avant, scrutant la voie à travers la pluie et le brouillard, le grésil et la neige... C'est sur cet homme que nous nous fions aussi pour transporter notre courrier et les produits de nos usines, de nos mines et de nos fermes. C'est un citoyen notable et capable que le mécanicien de chemin de fer! Il fait partie des nombreux ouvriers spécialisés qui aident à tisser la trame de notre vie économique.

"C'est ce que je veux faire"

Les jeunes Canadiens qui continuent leurs études dans les écoles techniques et dans les écoles d'arts et métiers iront de l'avant. Ils savent que la maîtrise d'un métier leur apportera de bons salaires et du travail qui comportera plus de responsabilité et qui sera plus intéressant. Tous les Canadiens à l'esprit progressif ont à coeur leur succès, car ils savent qu'un tel entraînement formera une nouvelle génération de techniciens qui seront prêts à remplir les postes de commande dans le Canada de demain.



LA VOIX DE LA JEUNESSE CHLN

2.00 à 3.00

Les Demandes Spéciales

Il suffit souvent de peu de chose pour faire plaisir à un parent ou à un ami. Songez un peu au plaisir que peut procurer une pièce de musique dédiée avec des souhaits de fête à ceux qui vous sont chers. rofitez du servvice que vous offre ce programme pour faire vos souhaits à vos parents et amis.

★ ★ ★ ★

3.00 à 4.00

La caisse de vacance

GRAND PRIX SPECIAL: UN MANTEAU DE RAT-MUSQUE

Voici un superbe chance de gagner un superbe manteau de fourrure à bon compte, en participant au concours. Ecoutez LA CAISSE DE VACANCE cette après-midi et constatez qu'il est facile de gagner ce manteau en plus des autres grands prix.

★ ★ ★ ★

9.30 - 11.30 - 3.00 - 5.30
6.30

LE BANQUIER SPIC AND SPAN

La caisse de ce généreux personnage est remplie d'argent prêt à tomber dans vos mains. Vous n'avez qu'à être aux écoutes aux heures mentionnées plus haut et vous aurez probablement la chance de gagner un montant substantiel.

★ ★ ★ ★

5.15 à 5.30

AU SERVICE DU LIVRE

Au cours de cette émission Adrienne Choquette vous fera connaître les dernières publications que vous pouvez vous procurer cheztous les libraires. Amis lecteurs, voici l'émission que vous devez écouter.

★ ★ ★ ★

5.45 à 6.00

Bulletin de nouvelles

C'est à cinq heures et quarante-cinq que vous obtiendrez le bulletin de nouvelles le plus complet. Les automobilistes y trouveront toujours des renseignements intéressants fournis par le commanditaire.

★ ★ ★ ★

7.30 à 8.00

LA RAMPE S'ALLUME

L'orchestre prélude et les chanteurs défilent devant les yeux des auditeurs. C'est la parade des extraits d'opéra et d'opérette.

★ ★ ★ ★

8.00 à 8.30

TOI et MOI

Le beau rêve que mon coeur et mon âme avaient conçu, vous l'avez brisé dans vos mains frêles. Comment voulez-vous que je ne regrette pas la douce illusion que mon imagination avait créée.

★ ★ ★ ★

8.30 à 9.00

CONCERT MINIATURE

Comme son nom l'indique vous apporte une kirielle de pièces de concert interprétées par les meilleurs interprètes. C'est un programme de choix pour ceux qui aiment la musique.

★ ★ ★ ★

Attention! Attention!

Si vous voulez entendre la plus belle musique enregistrée par les orchestres les mieux cotés, c'est à 1450 Kilocycles qu'il vous faut syntoniser, midi à midi trente, quatre heures trente à cinq heures, six heures trente à sept heures.

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

Au profit d'une oeuvre paroissiale

St-Léon. (D.N.C.) Les officiers de la ligue du S. Coeur, M. Léo-Paul Fréchette, président, M. Lionel Lesage, secrétaire-trésorier, M. Charlemagne Deschesnes, co-ordonnateur, aidés de chefs de groupe, MM. Léo Deschesnes, Paul Pichette, Marcel Lesage et quelques autres remportèrent un succès sans précédent dans leur organisation au profit d'une oeuvre paroissiale, la réparation et l'embellissement du cimetière. La rafle, les généreuses souscriptions tant de la paroise que de l'étranger rempportèrent jusqu'à date la somme de $525.

M. Charlemagne Deschènes fut le meilleur vendeur de billets de rafle.

La partie de cartes, sous la présidence de M. le curé Lafy fit salle comble. De nombreux cadeaux y furent distribués. Au tirage de la rafle les heureux gagnants furent M. Donat Béland, M. Léo-Paul Fréchette, Mlle Angella St-Yves Les prix furent laissés à la caisse. Félicitations aux organisations et remerciements aux généreux donateurs.

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre. A** ses bienveillants auditeurs, La Part de la Terre présente aujourd'hui, une causerie de M. C.E. Couture, rurintendant du sérvice français de la colonisation aux chemins de fer nationaux, intitulée: "Le rôle de l'U.C.C., de l'U. C.F., ainsi que de la section des bûcherons". A la partie récréative, un programme de musique populaire.
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—Les demandes spéciales "Mozart".
3.00—**La Caisse des vacances.**
4.00—Le Dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—**AU SERVICE DU LIVRE.**
5.30—Gardez l'écoute.
5.45—**Reporter "Good Year".**
6.00—Bloc-note CHLN.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—**Minutes qui chantent.**
7.15—La Prière.
7.30—**La rampe s'allume.**
8.00—**Toi et Moi.**
8.30—Concert Miniature.
9.00—Rendez-vous . . .
9.30—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions

Demain

7.50—Ouverture.
Bulletin d'information.
8.00—**Il est 8 heures, monsieur...**
8.01—La prière.
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—**Radio-Journal I.**
9.15—Ruth Astor, soprano.
9.30—La banque féminine.
10.30—Le club des échanges.
11.00—Bal musette.
11.15—**Impromptu.**
11.30—Sur deux notes.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musique du diner.
12.30—**Siesta.**
12.00—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—**L'heure récréative.**
3.00—**La Caisse des vacances.**
4.00—Les demandes spéciales.
4.00—Le dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—**Avec Charlie Kunz au piano**
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Bloc-note CHLN.
6.30—Musique du souper.
7.00—Détente.
7.15—La prière.
7.30—**Selon le temps qu'il fait.**
8.00—Variantes en musique.
8.30—**Au temps d'Annie Laurey.**
9.00—Musique de chambre.
9.30—Lune verte.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions

Béland Lemyre

St-Léon, (D.N.C.) — Récemment avait lieu, en notre église paroissiale le mariage de Mlle Marie-Flore Béland, fille de M. et Mme Xavier Béland avec M. Georges Lemyre, fils de M. et Mme Jos. F. Lemyre de Maskinongé.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Eugène Lamy, curé de la paroisse.

Pendant la messe, un programme de chant fut très bien exécuté par le choeur paroissial sous la direction de Mlle Lucille Fleury et le notaire J.E. Langlois, M. Gaston Dupuis et M. Viateur Lemyre, frère du marié, tous trois de Maskinongé.

Un petit page, M. Rémi Lessard ouvrait le cortège nuptiale. La mariée, accompagnée de son père portait un costume de lainage American Beauty, chapeau de paille garni de fleurs, petit manchon de satin blanc recouvert de fleurs et manteau de seal M. Jos Lemyre était le témoin de son fils.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Xavier Béland, parents de la mariée. Parmi les invités on remarquait, frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Béland, M. et Mme Ferdinand Béland, M. et Mme Camille Béland, M. et Mme Donat Béland, M. Lucien Béland et son amie Mlle Aline Brière, M. Jules Béland, son amie Mlle Paulette Sirois, M. Mathieu Béland, son amie Mlle Brigitte Ricard Mlles Cécile Béland, Marie-Anne Béland. Famille Lemyre: Mme Joseph F. Lemyre, mère du marié, M et Mme Viateur Lemyre, M. et Mme Roland Lemyre, M. et Mme Gérard Picotte, M. et Mme H. Paul Lemyre, M. Roland Bellemare et Mlle Lucienne Lemyre, M. Gabriel Dauphinais et Mlle Hélène Lemyre, M. Viateur Gagnon, son amie Mlle Jeannine Lemyre, le notaire Jean-Louis Langlois et Mlle Rita Lemyre, M. Roger Sirois et Mlle Rachel Lemyre, M. Gaston Dupuis et Mlle Irène Lemyre, M. et Mme Donat Béland, oncle et tante de la mariée, Mlles Thérèse Béland, Laure Béland, Irène Béland Marie-Claire et Thérèse Béland MM. Bernard et Léonard Béland, M. et Mme Martial Thisdel.

M. et Mme Georges Lemyre partirent ensuite pour voyage. Se rendirent à Montréal et de là à Platsburg, Shefford, Sherbrooke.

A leur retour il y eut réception à Maskinongé, chez M. et Mme Jos F. Lemyre, parents du marié. Assistaient outre les invités déjà nommés, M. Arthur Caron de Montréal Mlle Anita Caron et M. Edouard Rochon de Montréal, M. et Mme Ezarias Gagnon, M. et Mme beau, M. et Mme Ls-Philippe Lebeau, tous de Maskinongé.

Les nouveaux époux habiteront Maskinongé. Nos voeux les meilleurs de bonheur.

La Croix-Rouge louée par les rapatriés

"N'eut été la Croix-Rouge". C'est ce qu'ont déclaré des milliers de nos soldats rentrés au pays, après avoir combattu sur les fronts militaires ou séjourné dans les camps d'internement ennemis. Ils tenaient à exprimer leur reconnaissance envers la Croix-Rouge pour l'aide qu'elle leur avait apportée aux heures les plus difficiles de la guerre en les secourant de mille manières et souvent en leur sauvant la vie.

Le 8 avril prochain nous lancerons notre premier appel d'après-guerre, une campagne en vue de recruter des membres et nous vous invitons, chers amis, qui avez contribué par vos resssources, par vos efforts et par le sang que vous avez donné, à soulager tant de maux, nous vous invitons à continuer votre appui à la Croix-Rouge afin qu'elle soit en mesure d'accomplir en temps de paix, la mission qu'elle a remplie en temps de guerre.

Nous sommes à l'heure actuelle au seuil d'une ère de paix, et nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup à faire. Les vétérans malades ou invalides, pour qui l'impôt du sacrifice et de la souffrance est très lourd, ont besoin du concours sympathique de la Croix-Rouge. Les localités situées aux endroits isolés de la frontière requièrent des cliniques spéciales et des services d'infirmerie, car il n'existe pas dans ces régions, d'autres moyens d'assitance médicale en ca d'urgence. Il est nécessaire de s'occuper de la santé et de la formation aux saines disciplines de l'esprit patriotique et de la bonne entente internationale du million de membres dont se compose la Croix-Rouge de la Jeunesse. Il faut aider matériellement et multiplier le nombre des hôpitaux pour enfants infirmes. Nos voisins ou amis malades attendent l'organisation à travers tout le Canada du Service de Transfusion que projette de fonder la Croix-Rouge. Il y a un besoin pressant de multiplier les cours sur les soins à donner à domicile et en cas d'urgence, les cours de nutrition ainsi que les cours de natation et de précautions natatoires.

Libéra de M. P. Lamy

St-Sévère, (D.N.C.) — Dernière ment avait lieu le "Libéra" de Philippe Lamy, décédé à Montréal, et inhumé à St-Sévère.

M. le curé J. H. Béland chanta le Libéra.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: un frère: M. Evariste Lamy de St-Sévère; une soeur: Dame Vve Omer Trahan de Yamachiche; un beau-frère: M. Majorique Boisclair de St-Sévère; ses neveux: MM. Lionel, Eusèbe, Bernardin et Lorenzo Lamy; MM. Philippe, Majorique et William Trahan; M. Origène Diamond; ses nièces: Mme Armisidas Dupont (Jeannette Lamy), Mlle Marie-Jeanne Trahan des Trois-Rivières; Mme Raoul Bellemare (Bella Diamond), Mme Freddy Carbonneau (Emilia Diamond), Mme Alide Lamy (Ida Diamond), Mme Albéric Gauthier (Jeannette Diamond) Mme Arsène Lamy (Aline Diamond).

Dans l'assistance, on remarquait: M. Evariste Lamy, MM. Lionel, Bernardin et Lorenzo Lamy, M. Armisidas Dupont des Trois-Rivières, M. Majorique Lamy, M. Arsène Lamy, M. Philippe Trahan, M. Rodolphe Lampron, M. Rosario Trahan, M. Philippe E. Gélinas, M. Philippe Chainé, M. Ernest Guillemette, MM. Conrad, Eugène et Paul Trahan, M. Pierre Lamy, MM. Jules et Jacques Trahan, M. Dionis Noël, M. Ephrem Lafontaine, M. Fernand Boisvert, M. Elisée Héroux, M. Henri Desaulniers, M. Louis Lamy Mlles Aline et Madeleine Lamy, Mlle Thérèse Trahan, Mlle Lucienne Doyle Mlle Marguerite Gélinas Mlle Claire Lampron, Mlle Cécile Gélinas, MM. Marcel, Léonard, René, Paul et Maurice Lamy, Mlle Carmen Lamy. Les élèves de l'école du village, M. Joseph Chainé, M. Ernest Robert, M. Eucharist Lampron, M. Isaï Guillemette, M. Camille Gélinas, M. Eugène Trahan, M. Henri Desaulniers, M. Arthur Gélinas, M. Léopold Gélinas, MM. Marcel et Bertrand Chainé, M. Lionel Lacerte.

Mlle Angèle Gélinas, organiste, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Reno St-Louis de Yamachiche.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

Peut-on barrer la route à l'incendie ?

La statistique démontre que les incendies coûtent au Canada, chaque année, $45,000,000, en plus de nombreuses pertes de vie et de blessures graves; et la plupart de ces incendies auraient pu être évités avec un peu de sage prévoyance.

Les incendies causés par des étincelles tombant sur des toits inflammables, causent un fort pourcentage de ces pertes. Les toits incombustibles éliminent ce danger! C'est pourquoi les bardeaux Durabestos de Johns-Manville sont en si grande demande: on ne peut enflammer ces bardeaux d'amiante même avec la lampe à souder ou brûloir, qu'emploient peintres et plombiers.

S'il vous faut un toit neuf, obtenez tous détails sur les bardeaux d'amiante Durabestos. Le détaillant Johns-Manville vous fournira avec plaisir un dépliant descriptif. Canadian Johns-Manville Company Limited, Edifice Sun Life, Montréal, Qué.

La Croix-Rouge sera appelée à accomplir cette année une double tâche; d'abord, elle aura à secourir les populations destituées des pays d'Europe et d'Asie puis, elle verra à élaborer un vaste programme d'après-guerre destiné à satisfaire aux nouvelles exigences de la population du Dominion.

La Croix-Rouge envisage ses oeuvres de temps de paix dans le même esprit qu'elle a accompli ses grandes entreprises du temps de guerre. Son but consiste à soulager la misère et à répondre aux besoins des populations aussi bien au Canada qu'à l'étranger. En ce sens, une quantité énorme de vêtements de vivres et d'objets pharmaceutiques provenant de nos entrepôts d'outre-mer sont distribués parmi les habitants des endroits les plus dépourvus de Grande-Bretagne, du continent européen et des pays asiatiques. De même, nos vétérans malades ou invalides reçoivent, dans les hôpitaux canadiens ou étrangers, où ils séjournent, toute la sympathique attention qu'ils sont en droit d'attendre. Les pavillons que la Croix-Rouge a fait construire à portée des hôpitaux militaires au Canada fonctionnent en collaboration avec ces derniers. La tâche primordiale de la Société est d'assurer le bien-être et la détente des hommes qui ont fait la guerre. En effet, que pourrions-nous faire pour eux qui serait une juste compensation après ce qu'ils ont sacrifié pour nous?

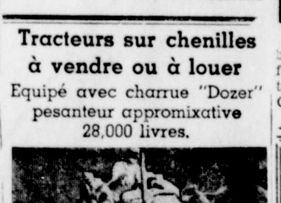
Il existe une série d'hôpitaux d'avant-postes et de stations d'infirmerie qui apportent aux localités isolées, soit aux frontières du pays ou à l'intérieur des terres, les bienfaits de la science médicale. Les garde-malades qui desservent ces cliniques ont sauvé de nombreuses vies; leurs services sont d'ailleurs très précieux, car elles visitent les élèves des écoles rurales et les foyers des colons. L'on a construit et l'on est encore à construire de nouveaux avant-postes de ce genre, afin de généraliser de plus en plus ce service de la Croix-Rouge. Les postes de la Croix-Rouge aux Iles de la Madeleine et en Gaspésie ont rendu d'inappréciables services au sein de ces populations.

Beaucoup d'hôpitaux canadiens ne possèdent ni les réserves suffisantes de sérum ni les moyens appropriés pour la transfusion du sang. L'on projette d'organiser partout au Canada un service gratuit de transfusion du sang destiné à subvenir aux besoins actuels. De même que les cliniques de donneurs de sang ont sauvé la vie de nombreux militaires, cet organisme contribuera à diminuer le taux de la mortalité chez nos compatriotes civils au cours des prochaines années.

L'amélioration de la santé publique en notre pays constitue l'un des principaux objectifs de la Croix Rouge. Les multiples activités de la Société, telles que le Service de Nutrition, les Cours de Premiers soins, les Méthodes de Secours Natatoire continueront à exercer leur salutaire influence auprès de nos compatriotes.

Partout où se fait sentir le besoin de l'un ou l'autre de ces services, c'est l'intention de la Croix-Rouge de prendre des mesures propres à améliorer la santé, et à assurer le bonheur de nos concitoyens, de telle sorte que plusieurs d'entre eux pourront, grâce à vous, répéter ce qu'ont dit les vétérans: "N'eut été la Croix-Rouge . . . "

Tracteurs sur chenilles à vendre ou à louer
Equipé avec charrue "Dozer" pesanteur approximative 28,000 livres.



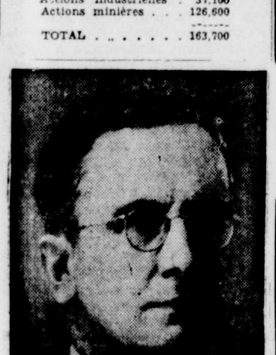
Le tracteur illustré ci-haut est en bonnt condition, prix $8,300.00, F.O.B. Montréal. Nous avons aussi toutruction. Pelle x gazoline, pompes, tes sortes de machines pour consnivelleuse à moteur "Graders" et compresseur à air portatif, malaxeur à béton.

DUKE EQUIPMENT CO.
297 Duke, Montréal
Construction de routes et machineries de construction
Tél. MA. 2739-8838

Bourse de Montréal

COURS DU 28 MARS 1946

	Haut	Bas	Ferm.
10 Agnew Surpass Shoe	32	32	32
50 Algoma Steel Corp.	22	22	22
25 Aluminum Limited	192	192	192
100 Amal. Electric nouv.	18	18	18
366 Asbestos Corp. Ltd.	33¼	32½	33¼
300 Bathurst P. & P. A	21½	21½	21½
72 Bell Telephone Co.	197	197	197
478 Brazilian Traction	26⅝	26⅝	26⅝
100 Brit. Col. Power B	3⅜	3⅜	3⅜
330 Building Products	31½	31¼	31½
125 Canada Cement Co.	18¼	18	18
50 Can. Forgings A	27	27	27
275 Can. North. Power	11¼	11¼	11¼
50 Can. Steam. com.	19½	19½	19½
150 do priv. 5 p.c.	52	52	52
1396 Cdn Breweries xr	21½	21	21¼
24083 do rights	15	10	12
90 Cdn Car & Fdry	19	18⅞	18⅞
135 Cdn Celanese Ltd.	63¼	63¼	63¼
150 Cdn Ind. Alcohol A	18¼	18	18
312 Cdn Pacific Rail.	21¾	21½	21½
80 Cockshutt Plow Co.	16	15½	16
150 Con. Mining & S.	88	88	88
5 Dist. C. Seagrams	97	97	97
15 Dom. Bridge Co.	41	41	41
35 Dom. Coal priv.	14	14	14
25 Dom. Fdries Steel	33½	33½	33½
10 Dom. Glass Co.	225	225	225
2160 Dom. Steel Coal B	15¼	14⅞	15
200 Dom. Stores Ltd.	23	23	23
2230 Dom. Textile Ltd.	100½	98¼	100½
250 Dryden Paper Co.	15¾	15¾	15¾
100 East Kootenay P.	60	60	60
50 Enamel Heat. Prod.	11¼	11¼	11¼
25 English Electric A	28	28	28
1930 Fam. Play. Can.	16½	16¼	16⅜
50 Foundation Co. Can.	31	31	31
50 Gatineau Power Co.	19	18¾	18¾
85 Gen. Steel Wares	19	18G	18½
1025 Gurd, Charles Co.	13	13	13
375 Gypsum Lime Alab.	15	15	15
75 Hamilton Bridge Co.	9¾	9¾	9¾
420 How. Smith Paper	33½	32¾	33½
743 Imperial Oil Ltd.	15½	15½	15½
1225 Imperial Tobacco	15¼	15	15¼
37 Int. Nickel of Can.	41¾	41¾	41¾
600 International Paper	50	49¾	50
5 do privilégié	130	130	130
267 Int. Petroleum Co.	22⅞	22⅞	22⅞
195 Lake of the Woods	34½	34	34½
135 Lang Sons J. A. Co.	21½	21½	21½
10 Lindsay C. W. Co.	13¼	13¼	13¼
15 Molson's Brewery	33	33	33
325 Massey Harris Co.	17½	17½	17½
2925 McColl Frontenac	18½	18	18½
70 Mitchell Robert Co.	29	28¾	28¾
520 Montreal Power Co.	24¼	24	24¼
305 National Breweries	45	44¾	45
319 National Steel Car	28¾	28½	28½
300 Noranda Mines Ltd.	67¼	67	67¼
345 Ogilvie Flour M.	33½	32	32½
50 Ottawa Car Aircraft	6¾	6¾	6¾
75 Powell River Co.	33	33	33
125 Placer Development	20¾	20¾	20¾
715 Power Corp. of Can.	14	14	14
15 do privilégié	101	100½	101
315 Price Bros. Co.	57½	57½	57½
75 Quebec Power Co.	21½	21½	21½
25 Rolland Paper Co.	17	17	17
25 St. Lawrence Corp.	8¾	8¾	8¾
100 St. Law. Flour rgts	4½	4½	4½
30 St. Law. Paper priv.	93	93	93
465 Shawinigan W. P.	25¼	25	25
795 Standard Chemical	12	12	12
50 Tooke Bros nouv.	40	40	40
125 United Steel Corp.	11	11	11
10 Wabasso Cotton ¼o.	87	87	87
10 Wilsil Limited	26	26	26
850 Winnipeg Electric	15¼	15¼	15¼
Les banques:			
125 Canadienne	20	20	20
200 Commerce	23	23	23
290 Montréal	26	25¼	26
Les ventes:			
Actions industrielles	37,100		
Actions minières	126,600		
TOTAL	163,700		



M. J.-H. MARCOTTE
bien connu dans le monde de la finance de la province, qui est entré au service de Savard, Hart & Cie, Inc. comme chef de bureau.

Curb de Montréal

COURS DU 28 MARS 1946

	Haut	Bas	Ferm.
290 Abitibi P. P. Co.	7½	7⅜	7⅜
195 do priv. 6 p.c.	99¾	99¼	99¼
50 do $1.50	18⅝	18⅝	18⅝
20 Brandram Hend.	15½	15½	15½
70 British Am. Oil Co.	26¼	26¼	26¼
4 Brit. Col. Packers	50	50	50
125 Brown Co. Ltd.	6⅝	6⅝	6⅝
145 Canada Dom. Sugar	25⅞	25⅝	25⅝
2 Canada Starch Co.	10	10	10
325 Cdn Int. Inv. Trust	6¼	6¼	6¼
3168 Cdn Marconi	4¼	4¼	4¼
50 Cdn Vickers	16¼	16¼	16¼
2185 Cons. Paper Corp.	17⅜	17	17⅜
1300 Cdn W. Lumber	3 15	3 10	3 15
10 Dom. Square Corp.	23¼	23	23
19 Dom. Oilcloth Lin.	40½	40½	40½
785 Donnacona Paper	16½	16	16½
4 Fleet Aircraft Ltd.	4	4	4
217 Fraser Co's Ltd.	58½	58	58
460 Lambert Company	12	11¾	12
45 Lake St. John P. P.	80½	80½	80½
50 Lowney's Chocolate	14½	14½	14½
150 Massey Harris priv.	29½	29	29½
19 Melchers Dist. priv.	15½	15½	15½
1075 Minn. Ontario Pap.	21⅜	21¾	21⅜
31 Mount Royal Hotel	13½	13½	13½
50 Quebec Pulp priv.	34	34	34
100 Royalite Oil Co.	20	20	20
102 Southmount Invt.	26	26	26
42 Windsor Hotel	12¾	12¾	12¾
Les mines:			
500 Arno Mines Ltd.	.07	.07	.07
2500 Astoria Quebec M.	.60	.60	.60
500 Alta Mines Ltd.	.22	.22	.22
1100 Bouscadillac Gold	.17	.16	.16
4500 Brazil Gold Diam.	.07	.06½	.06½
7100 Central Cadillac	47¾	.46	.46
3100 Cournor Mines	.60	.60	.60
2800 East Sullivan	3 90	3 70	3 75
100 Eldona Mines Ltd.	1 15	1 10	1 15
1800 Elder Mines Ltd.	1 03	1	1 03
2200 Found Lake Mines	.31	.31	.31
6500 Goldview Mines	.63	.62	.62
100 Heva Cadillac Min.	.46	.46	.46
3000 Indian Lake M.	.62	.61	.62
4900 Joliet Quebec Min.	1 33	1 28	1 30
4000 Jack Lake Mines	.77	.76	.76
1000 Lingside Mines	3	3	3
1100 O'Brien Gold M.	2 70	2 70	2 70
1500 Pitt Mines	.29	.28	.29
1600 Pandora Cadillac	.33	.32	.32
4400 Que. Yellowknife	.33½	.33	.33½
17000 Rochette Mines	.36	.34	.36
400 Siscoe Gold Mines	1	1	1
400 Sherritt Gordon	1 98	1 95	1 98
450 Sullivan Cons.	2 75	2 75	2 75
1724 Stadacona Min.	1 02	1 01	1 02
1000 Wiltsey Cog. Ltd.	.19	.19	.19
Les huiles:			
100 Homestead Oil	.07	.07	.07

ANNIVERSAIRE

Ces jours derniers, se réunissaient à la demeure de M. et Madame Omer Bouchard, un groupe d'amis pour fêter l'anniversaire de leur fille, Carmen. Il y eut présentation de cadeaux, musique, chant et délicieux goûter qui fut servi aux convives.

Etaient présents: Mlles Claudette Lacroix, Réjeanne Thibeault, Jeannine Lebel, Monique Bouviasca, Carmen Bouchard, MM. Jean-Pierre Lefebvre, Yvon Bouchard, Gilles Morin, Paul Lemay.

WHIST
CE SOIR A 8 HRES
Organisé par les Zouaves au No. 756 Radisson
Prix de présence: $1.00
Nombreux prix
Admission: 15 sous

Institutrice demandée
Position temporaire probablement d'ici à la fin de l'année. S'adresser à:
J.- LUCIEN HEBERT
secrétaire-trésorier
SAINT-STANISLAS de Champlain

DANS NOS CINEMAS

CAPITOL
DERNIER JOUR



2ème film à l'écran
"PRISON SHIP"
avec
Nina Foch, Robert Lawery

RIALTO



"ROARING RANGERS"
2ème grande vue



10ème épisode
"Monster and Ape"

Dr E. Rousseau
857, rue St-Pierre,
sera de retour à ses bureaux le 1er avril

ECOUTEZ LE PROGRAMME
La Banque Féminine
Tous les jours, 9h. 30 à 10h. 30
Prenez part au concours et gagnez de magnifiques prix sans débourser un sou: 1er prix: réfrigérateur Westinghouse; 2e prix: lessiveuse Westinghouse; 3e prix: bague à diamant Blue Steel; 4e prix: radio Westinghouse.
Larivée & Delorme
Marchand de meubles
484, Des Forges Tél. 2538

IMPERIAL
DERNIER JOUR

JEAN GABIN in **The Impostor**
with
RICHARD WHORF ALLYN JOSLYN
ELLEN DREW PETER VAN EYCK
John Qualen Eddie Quillan Ralph Morgan
— Deuxième film —

OLSEN and JOHNSON in **CRAZY HOUSE**
with
CASS DALEY
MARTHA O'DRISCOLL
PATRIC KNOWLES
THOMAS GOMEZ
TONY and SALLY DE MARCO
COUNT BASIE and His ORCHESTRA

CINEMA de PARIS
— Dernier jour —
"VIE DE CHIEN"
— et —
"L'HOMME SANS NOM"
Commençant demain



MARDI SOIR
le 9 avril
à 8 heures 30
au CAPITOL
Venez entendre
LES COSAQUES du DON
Le fameux PLATOFF
27 CHANTEURS ET DANSEURS RUSSES
Une soirée que vous ne regretterez pas!
BILLETS: $1.00 - $1.50 - $2.00 (taxes incluses)
en vente au
CAPITOL
Billets en vente, samedi, le 30 mars.
Impresario
Canadian Concerts & Artists

Dr JOS. NORMAND
Coin Laviolette et St-Martin
Tous les jours 10 à 12 A.M. 1 à 2 P.M.
Lundi, Merc., Vend., 7 à 8 P.M.
Téléphone: 2043

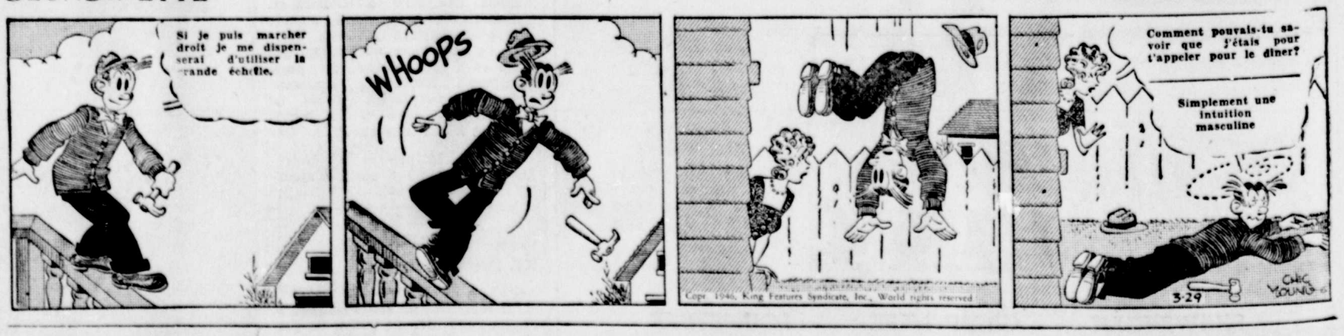
Attention, aviculteurs...

Bientôt, vous recevrez vos poussins. Réduisez vos pertes au minimum et faites-en des sujets forts et vigoureux en leur servant notre moulée de Début "CARONA" 18%

Moulée à poussins "Début" 18%
"CARONA"
Augmentez la production de vos pondeuses avec notre moulée de ponte "Carona" 18 p.c. ou 20 p.c.
REPRESENTANT REGIONAL
Comptoir St-Maurice
1227, rue ST-MAURICE TEL. 1045
TROIS-RIVIERES



BLONDINETTE — **Sauvé par la cloche**



HENRI — **Par Carl Anderson**



Vous voulez un emploi? lisez les annonces. Des positions avantageuses s'offrent chaque jour

1 Propriété à vendre

ALPHONSE COSSETTE, agent d'immeubles Propriétés toutes sortes aux Trois-Rivières Terre en culture, Maisons campagne hiver et été Chalets d'été 218 Des Forges Tél: 3522. 3-m

DEUX MAISONS: Nos 1275-1281-1283, rue Denoue, près tunnel St-Maurice. 1 Nos 1370-1372 St-Denis, entre Volontaires et Des Forges. 1 Nos 1266-1268, rue St-Olivier, entre Radisson et Bonaventure. 1 dans village Champlain, 150 pieds de l'église et 200 pieds de la route nationale, avec terrain pour bâtir à côté. S'adresser: LUDGER MAGNY, 540, Des Forges, Trois-Rivières. Tél. 2040-J. 122-127

CAP — 2 MAISONS sur même terrain: 1 en avant, 2 logements; logement du bas libre en mai. L'autre au fond, 1 logement. Même numéro: 25, rue Thibeau. Route Shawinigan. S'adresser à LUDGER MAGNY, 450, rue Des Forges. Tél. 2040-J. 122-127

DEUX MAISONS, 2 logements chacune. 1 située rue De Tonnancourt, l'autre rue Ste-Angèle. Logement libre pour acheteur seulement, S'adresser: 718, De Tonnancourt. 124-126

MAISON 3 logements avec système chauffage, sur rue St-Christophe. S'adresser: 1383, Laviolette. 123-125

MAISON 2 LOGEMENTS, grande cour, grand hangar, loyer libre 1er mai. Gabardine pour homme, gr. 34. Manteau de tweed reversible, 14 ans, très propres. S'adresser: 831, Niverville, après 6 heures. 124-126

MAISON EN BRIQUE, 3 logements, située 1132, Ste-Angèle, rapportant $54 par mois. S'adresser: 1132, Ste-Angèle, après 4 heures p.m. 125

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON 1154 rue St-Olivier. Trois-Rivières. Tél: 2097-w. 3-m.

PROPRIETE 6 LOGEMENTS, située dans centre de la ville, avec grand terrai nà l'arrière. Revenu $3,600 par année. AUBAINE comme placement à $25,000. FRANK SPENARD INC., courtier en immeubles. Tél. 46. Edifice Spénard, 936, St-Pierre 121-126

3 Terres à vendre

LOUISEVILLE — A VENDRE: 11 lots ou emplacements, situés en la ville de Louiseville, au coin des rues St-Aimé et St-Augustin. **2 TERRES** propres à la culture, situées en la paroisse St-Antoine de la Rivière-du-Loup, à environ deux milles de la ville de Louiseville. Pour plan, prix et conditions, s'adresser à Mtre J.-A. FERRON, 4, rue St-Laurent, Louiseville. 124-126

YAMACHICHE, Grande-Rivière-Sud. Terre 115 arpents avec ou sans roulant. Terre à bois. Chemin ouvert pour machine. Vente, cause mortalité. S'adresser: M. ALPHONSE BOUCHER, Yamachiche. 123-125

TERRE 100 ARPENTS en culture, 100 arpents en bois. Roulant complet, 14 bêtes à cornes. 2 chevaux. S'adresser: ALBERIC MARCHAND, Champlain. 122-127

TERRE DONNEE moitié pour cultiver, Banlieue. A VENDRE: moulin à vent avec pompe. Incubateur capacité 600 oeufs. S'adresser: ADEM GELINAS, 1521, Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1205-J. 124-126

TERRE 90 ARPENTS en culture, à 1 mille du village et de l'école. Sans roulant, avec électricité, eau courante, sur route nationale, Drummondville à Ste-Angèle. S'adresser: ELIE BASTIEN, Saint-Célestin. 125-127

TERRE A VENDRE à St-Alexis des Monts à quelques milles du village. Ecole bâtie sur terrain. S'adresser: RICHARD SOUCY, Saint-Alexis-des-Monts. 125-130

VENDRAIS ou échangerais bonne terre avec roulant, située à St-Luc de Vincennes, pour propriété en ville. S'adresser: P. BEAUDOIN, 820, Ste-Cécile. Tél.: 1697-R. 125-J.N.O.

8 Terrains à vendre

A VENDRE: 2 terrains de 45 x 90, à St-Odilon. S'adresser à 750, St-François-Xavier. Tél. 608-W. 122-124

9 Commerce à vendre

MAGASIN DE COUPONS à vendre, cause santé. Comptoirs, étagères, cabinet à fil. Marchandises de toutes sortes. MADAME LARIVIERE, 2079, 3e avenue. 125-126

RESTAURANT à vendre dans centre commercial. Bonne clientèle. Bon chiffre d'affaires. Tel. 2367-W entre 9 a.m. et 7 h. p.m. 125-127

SALON BARBIER outillé au complet Chaise hydraulique Kochs porcelaine, comme neuve. Stand. Miroirs. Lavabo. Réservoir système eau chaude, électrique, etc. Prix raisonnable Ecrire: Casier 1243, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 120-125

16 Logis à louer

ECHANGERAIS logement 5 pièces, 2e étage, contre 1 de 6 pièces, un bas de préférence .Tél. 4697. 123-125

LOGEMENT 4 pièces chauffé, meublé, centre de la ville. Ecrire: Casier 1251, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 125

17 Logis demandé

JEUNE COUPLE désire logement de 3 ou 4 pièces. S'adresser à 2073, St-Olivier. Tél. 1913-R. 124-126

COUPLE SANS ENFANT demande logement. S'adresser au GERANT de la viande, Atlantic and Pacific, 1337, Hart. Tél. 1628-W. 124-126

COUPLE **SANS ENFANT** demande logement de 3 ou 4 pièces, chauffé ou non. Occupation en mai ou juin. Tél. 2465-J. 125-127

COUPLE SANS ENFANT (vétéran) demande logement 3, 4 ou 5 pièces dans n'importe quel quartier de la ville ou Cap-Madeleine. S'adresser: 1146, Ste-Ursule. Tél. 2578-M. 122-124

JEUNE COUPLE demande logement de 4 ou 5 pièces. Tél. 2464. 124-126

ON DEMANDE logement 4 ou 5 pièces dans la ville ou en dehors. Ecrire: Casier 1246, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 123-125

ON DEMANDE LOGEMENT 4 ou 5 pièces, chauffé ou non, pour couple sans enfant. Paiera l'année comptant si désiré. 765 Ste-Angèle. Tél. 4375-W. 124-149

27 A vendre divers

BRULEURS à l'huile à vendre, 1ère qualité, 'Silent Glow et A.B.C' pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires installation garantie. S'adresser: M. WILFRID DESROBERTS, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine. Tel 3258. 20 ans d'expérience. Cap 120-145

ATTENTION! Fèves au lard cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE 573 St-Georges Tel 1536. 99-124

ATTENTION... BRULEURS A L'HUILE A.B.C. avec base en acier. Quantité limitée. Faites installer des brûleurs dans votre poêle de cuisine. Merveilleux. Satisfaction garantie. $60.00. Pour informations, appelez immédiatement 1287-J ou adressez-vous à 1011, Saint-Prosper, Trois-Rivières. 123-128

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande. Trancheurs. Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695 Bonaventure. Trois-Rivières Tél 21997 3-m

A VENDRE... Mlle EDOUARDINA VEILLETTE, Soeurs Dominicaines, 770, St-François-Xavier. Chaines. Bagues. Cartes mortuaires. Chapelets de toutes sortes. Calendriers. 124-126

ATTENTION: caisses enregistreuses. 25 caisses NATIONAL, électriques ou mécaniques, un ou plusieurs tiroirs, avec un ou plusieurs compteurs. Toutes remises à neuf. Garanties. Livraison immédiate. PAUL DESJARDINS, 4874, Orléans, Montréal. 125-130

ATTENTION. Faites installer des brûleurs à l'huile avec mèches dans votre poêle, G.M.C., A.B.C. ou Silent Glow, vendus et installés au prix les plus bas. Appelez F. CHAMBERLAND Tél. 3686-J-12. 125 127

BRULEURS A L'HUILE. — Brûleur 6½ pouces, double, avec mèche. Complet $39.50 — Brûleur 7 pouces, double, sans mèche. Complet $50.00. Fournaise cabinet (sans mèche) Complet $75.00. Tous brûleurs sont garantis pour cinq (5) ans. — BOYER COMPRESSED AIR SERVICE. 307 Youville Square, MONTREAL, Canada. 120-145

BRULEURS A L'HUILE A.B.C., base en acier, modèle de luxe, $50.00 posés. Aussi brûleurs "Etna", base en acier, $39.95. S'adresser: BERNARD HEROUX 936, Bonaventure. Tél. 4161-R. 124 129

BRULEURS A L'HUILE "National" neufs, a gravité, sans mèche, pour poêle et fournaise. Pas besoin de les nettoyer. $60.00 installés. Tél. 4224-J ou 462 rue Thibeau, Cap. 120-145

CAROSSE BEIGE FONCE, chromé, caoutchouc, d'avant-guerre. 3 mois d'usage. Tél. 1369. 124-126

DEUX CHARRIOTS SIMPLES, 1 glacière en bois, 1 poêle L'Islet Provincial. Le tout en parfait ordre. Tél. 3364-J. 125-126

DIVANETTE à vendre cause départ. Très propre, en ordre avec matelas. S'adresser: 1622 rue Royale. 124-126

GROS LOT de courroies de toutes largeurs et de toutes longueurs. Aussi appareil complet à souder à l'oxygène à vendre. S'adresser: 1746, St-Philippe. 123-125

MENAGE à vendre et salle à diner. S'adresser: 837 Notre-Dame. App. 3. 124-126

OUTILS DE MENUISIER à vendre. S'adresser après 5 heures p.m. par tél. 4370-W. 125-126

POELE A L'HUILE 3 feux avec fourneau. Moteur 1-4 force. Rasoir. Evantail et heater électriques. Plusieurs beaux habits à bon marché. S'adresser: MAGASIN DE L'OUVRIER, 1015, St-Maurice. Tél. 1754-J. 123-125

PUPITRE ROLL-TOP. Comptoirs. Balance. Armoires. Etagères. Show-cases. Fixtures électriques. Bouteilles, etc. 1358, Hart, Apt. 2, en haut. 124-126

RADIO CABINET $40.00. Carrosse rouge-vin et marchette de rue bien propres. Lingerie d'enfant et costumes, 12-14 ans. 719, Laverendrye. 125

RADIO, poêle électrique et différents articles de ménage à vendre. S'adresser: 66, Des Casernes. Tél. 197. 125-127

REFRIGERATEURS. BALANCES TOLEDO. Tranche-jambon Berkel. Caisse enregistreuse système McCaskey. Hache-viande "Entreprise" Peleuse de patates. Coupe-patates. P.-H. GAUTHIER, 1038 St-Maurice. Trois-Rivières. Tél. 731. 3-m

TAPIS DE PASSAGE 8 1-2 verges de longueur, presque neuf. Aussi robe bleu pâle, gr. 13-14, très propre. S'adresser: 983, Cartier, apt. 3. 125

TELEPHONE 1272. RECONSTRUCTION de tous moteurs électriques, 550 volts et moins.
MAGNETOS, carburateurs, ignition, batteries radiateurs.
SOUDURE électrique et acétylène Service de livraison.
LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch aux Trois-Rivières. 111-136

TRICYCLE et auto d'enfant. Gros kodak pour cartes postales. Fauteuil en rotin. Lampe. Banc de scie. Clôture de parterre en broche avec barrière en fer. Barrière pliante. S'adresser: 1575, St-Olivier. 123-125

28 A louer divers

SALLE A LOUER (Club Excel) pour réception, mariages, soirées, banquets, etc. Tél. 670. 122-147

29 On demande à acheter

ACHETEUR de PIANO. Achèterais un bon piano pour du comptant. Tél. à 2343-J. 106-j.n.o.

36 Matériaux pour bâtir

JOINTS CIMENT PLASTIQUE pour ouvertures. 2 fusils sur pression d'air. Nous protégerons vos ouvertures du froid et e l'eau. Nous allons partout pour faire l'ouvrage. UNE ESTIMATION GRATUITE. Réparation de briques et de pierres. PAUL LAMBERT, 909 Cartier, Tél. 4954-W. 109-134

39 Charbon Bois Huile

ATTENTION: Nous venons de recevoir du bois franc de 1ère qualité. Aussi croûtes de bois mou et croûtes de bois franc. Placez votre commande dès aujourd'hui CHARBONNERIE CHAMPLAIN ENRG., 124 rue Rochefort, Cap-Madeleine, Tél. 907 111-136

40 Articles de ménage

A. ALAIN, 1251 Laviolette, Tel: 544. Meubles. Poêles McClary. Tapis. Prélarts. Fournaise à l'huile Duo-Therm RADIOS -GLACIERES ELECTRIQUES LAVEUSES. Ameublement de bureau "Rols-Rim". Beau choix. Bas prix. 3-m.

BEAU CHOIX MEUBLES: Poêles, mobiliers chambres Chesterfields. Prélarts Brûleurs à l'huile A.B.C. Installation garantie GEORGES LAFLEUR, 1127, Ste-Angèle. Tél. 4858-W 119-144

AU MAGASIN DE L'ECONOMIE, 1525 Laviolette, économisez en choisissant dès aujourd'hui vos meubles du printemps. Assortiment complet de chesterfields, divans, mobiliers de chambre, cuisine. Mobiliers chromés. Poêles. Tout pour bien meubler votre foyer. SATISFACTION GARANTIE François Turcotte, marchand de meubles, Tél. 769-J. 103-128

BALAYEUSE ELECTRIQUE cylindrique toute neuve, à vendre. S'adresser: 1890, St-François-Xavier. 123-125

BONNE GLACIERE "Monarch" presque neuve ainsi qu'un poêle électrique à deux ronds. S'adresser à 1323, Laviolette. 124-126

DEUX FOURNAISES à vendre, 1 No 3 $25.; l'autre No 5, $50. S'adresser: 1586, Badeaux. 125-127

LIT (Couch) avec matelas à ressorts. Commode. S'adresser: 631, St-Roch. 125

LESSIVEUSE électrique BEATTY, très bonne condition, à vendre. Visible vendredi soir, samedi, p.m. et le soir, à 1023, Ste-Julie, apt. 2. 125-126

PIANO AUTOMATIQUE, marque Lindsay, très propre et en parfaite condition, avec banc double et rouleaux, à vendre. S'adresser: 1921, St-Olivier. 124-149

POELE ELECTRIQUE "Westinghouse" 4 ronds, fourneau, combiné bois et charbon. Aussi fournaise de passage No 3. S'adresser: 436, Benjamin-Suite. 125-127

SET DE CHAMBRE et set de salon à vendre. S'adresser après 6 heures p.m. à 1313, St-Olivier. 125-126

46 Radio et accessoires

BEAU PETIT RADIO table, 6 lampes, presque neuf, à vendre à bon marché. S'adresser: 61, Du Platon, apt. 6. Tél. 2419-J. 125-126

REPARATION DE RADIOS faite par 2 **EXPERTS** sur instruments des plus modernes. Ouvrage garanti 30 jours. Tél. 578. **GERARD FORTIER**, 1373 rue Hart, Trois-Rivières. 106-131

RADIO ELECTRIQUE tout neuf à vendre S'adresser: 1890, St-François-Xavier. 123-125

VERRET RADIO SERVICE.— Radiotricien diplômé. Vétéran. Réparation toutes marques de radio par un EXPERT. Service rapide. 1395 St-François-Xavier. Tél. 4709-J. 94-119

51 Horlogers

BAGUES de fiançailles, JONCS de mariage, DIAMANTS toutes sortes. Choix varié de montres. Spécialité: réparation garantie montres américaines et suisses, horloges, bijoux. ACHETONS vieil or, payons plus haut prix. J. A. PROULX Edifice Cordonnerie Lacombe, 346 Radisson, tél. 4697. 82-107

CONFIEZ REPARATION montres, horloges à un bijoutier de 35 années d'expérience. Ouvrage fait avec précision. Chez ALBERIC GARCEAU, 1062 St-Prosper. Tél 3019-w. 3-m

53 Service domestique

BONNE DEMANDEE dans petite famille. Bon salaire. Position à l'année. S'adresser: Mme ROLAND PAILLE, 1489. Blvd Des Forges, Tél. 159 120-j.n.o.

BONNE DEMANDEE. Pas de grand ménage. Pas de cuisine. Soirées libres. Position à l'année. Bon salaire. Tél. 3685. 125-J.N.O.

BONNE DEMANDEE dans famille sans enfant. Soirées libres. Bon salaire. S'adresser à ROCH BOURNIVAL, 536, Radisson. 125-127

LE CAFE CANADIEN demande 2 filles de table pour travailler le soir et faire la fermeture ou restaurant. Aussi 1 fille pour maison privée. S'adresser: 1545, Notre-Dame. Madame LANDRY. 124-126

ON DEMANDE une servante dans bonne famille. Position à l'année. S'adresser à 2157, 4ème Avenue. 120-j.n.o.

ON DEMANDE fille de chambre d'expérience. Peut loger chez elle ou sur les lieux. S'adresser au MANOIR LAVIOLETTE. 123-125

ON DEMANDE une servante avec bonnes références. Bon salaire. S'adresser 783, Laverendrye. Mme LEOPOLD DUPLESSIS. 124-126

54 Hommes demandés

COUPLE DEMANDE, sans enfant, pour travailler du 15 avril, à l'intérieur et l'extérieur d'une maison privée. Dr Ls-G. DE CHARETTE, 165, Bonaventure. Tél. 422. 125

JEUNE GARCON demandé pour ouvrage de restaurant. S'adresser au Restaurant CHRISTO, 1502, Royale. Tél. 3924. 123-125

HOMME DEMANDE connaissant l'Electricité, la tuyauterie, et la mécanique pour REPARATION et INSTALLATION de pompe à gazoline. S'adresser: R. ST-GERMAIN, 5778 St-Laurent, Montréal. 124-149

SERVANTE DEMANDEE dans bonne famille. S'adresser à 1889, Royale. Tél. 4888. 122-126

55 Femmes demandées

CUISINIERE d'expérience demandée pour l'Hôtel Caumartin. Se présenter en personne à l'Hôtel même. Pas de téléphone. 125-127

FILLES ET FEMMES demandées pour service des tables ou des chambres. Bon salaire avec chambre et pension. S'adresser: CHATEAU DE BLOIS. 124-126

57 AGENCES DEMANDEES

EXCELLENTE COMMISSION à agents vendeurs pour visiter les ménages avec de nouveaux appareils électriques fabriqués après-guerre et pas encore vendus au Canada. Les voyageurs sont invités à nous donner des renseignements. Ecrire ou télégraphier FLU-O-RAY CORPORATION, Hamilton, Ontario. 123-125

Silhouettes par Ken Reynolds



Les chevaux? Gracieuse, non! j'utilise les annonces classées du Nouvelliste

VENDEURS — VENDEUSES . . . travail facile et payant pour approvisionner clientèle établie. Plan de vente spécial avec échantillons GRATIS. Informations: 680, Niverville. 120-125

59 Occasions d'affaires

L'AVENIR EST DANS LE PLASTIQUE. Voulez-vous apprendre à travailler le plastique et manufacturer chez vous?... Ecrivez-nous. PLASTIC ART STUDIO, 1495, Bélanger, appt 1, MONTREAL, Canada. 103-128

PLASTIQUE: teintures couleurs assorties, ciment spécial, poli, procédés pour manufacturer. Tout ce qui se rapporte au plastique. Prix du gros. PRATT PLASTIC, 6270 Henri-Julien, Montréal. 112-137

60 Emplois demandés

DACTYLO EXPERIMENTEE accepterait travail à la machine à écrire chez elle. Ecrire: Casier 1249, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 124-126

JEUNE FILLE d'expérience demande position dans magasin de confection pour hommes. Ecrire: Casier 1247, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 123-125

62 Elèves demandés

ANGLAIS. COURS DU SOIR. — 3 cours différents. Renseignements de 6 à 7 heures p.m. Professeur Lenghan, 1666 St-Olivier, Tél. 3301-M. 120-145

63 Cours privés

NOUVELLE METHODE. Anglais par correspondance garantie par écrit en deux mois. Prix régulier $8.00. Pour MARS $3.00 le cours complet. Adressez S. A. F. FORTIERr, St-Ubald, Co. Portneuf. 106-102

64 Salons de coiffure

M. LAFRANCE, spécialiste diplômé en coupe de cheveux Pitterburg ou Hollywood. Dernières nouveautés de permanentes. 1009 St-Maurice. Tél. 1113. 108-133

66 Produits de beauté

VENTE de 57ème anniversaire **RAWLEIGH.** Informez-vous de nos spéciaux. Aussi toujours en mains, ligne complète de Produits AVON. Une visite est sollicitée. H. VEILLEUX, 487, St-Georges. Tél. 1504-W. 125-127

68 Modistes

ATTENTION: . . . NOUS invitons notre distinguée clientèle à venir voir notre joli choix de chapeaux, voilettes et fleurs. REPARONS aussi tous genres de collets et REMODELONS manteaux fourrure. SALON DE L'ELEGANCE, 197 rue St-Antoine. Tél. 966 Propriétaire: Mlle MORAND. 118-113

POUR VOTRE NOUVEAU CHAPEAU, voyez Mme M. Pellerin, 510 rue Des Forges. Tél. 4290-M. Spécialité: Réparation et garnitures de tous genres 113-138

71 Médicaments

TOUX DES BEBES. — Promptement soulagée par l'emploi du LINIMENT EUCALYNE. Donne SATISFACTION depuis près de 15 ans. Prix: 75 cts. Pharmacie HEBERT, 665 Bonaventure. 84-169

72 Machines à coudre

VENTE ET REPARATION machines à coudre SINGER et autres marques. Remettons à neuf toutes marques de machines. Avons pièces de rechange et aiguilles. Tél. 4774, WALTER BIBEAU, prop., importateur, 1556 rue Royale, Trois-Rivières. 3-m.

74 Autos à vendre

ACHETERAIS 1 automobile de 1935 à 1942. Devra être en parfaite condition. Paiera comptant. Tél. 2312-R. 124-126

ANCIENNE VANNE de l'Eau Magique à vendre. S'adresser à 653, Hertel. Tél. 1657. 124-126

AUTOMOBILE "WEEPET" 1930, 5 pneus neufs, ainsi que batterie et Seal Beam. S'adresser: E. ROULEAU, Bécancourt, Co. Nicolet. 124-126

BUICK 1938, coupé Opéra, en bonne condition. Radio. Chaufferette. Téléphone, jour: 4015. Soir: 1673-R. 121-126

CAMION INTERNATIONAL 1940, 2 1-2 à 3 tonnes, parfait ordre, avec dompeuse hydraulique, boite neuve. Très bien chausse. Vendrais ou échangerais pour sedan en parfait ordre. Edouard RIVARD, village St-Léon, Co. Maskinongé. Tél. 604-11. 124-129

ESSEX 1931 en bonne condition. Bons pneus. Sacrifiera bon marché. S'adresser: 1880-A, Notre-Dame. Tél. 2108-M. 125-127

MOTEUR "DURAND", 6 cylindres, en bonne condition. à vendre. S'adresser: Garage J.-B. LANDRY, 404, Laviolette. Tél. 2999. 125-127

PNEUS D'AUTOMOBILE, usages avec tubes, gr. 600-16, ainsi qu'une paire de chaine 600-16. S'adresser: 658, St-Georges. 125-127

RADIATEURS. — Radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure électrique et oxigène. Fabrication de réservoirs. Réparation de châssis de camions. LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch, Trois-Rivières. 119-144

TRUCK 3 TONNES, 1941, à vendre. S'adresser à M. THEBERGE, Club St-Louis, Trois-Rivières . 125-127

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES, Enrg. 546 Benjamin-Suite, Tél. 1893-J Vente, installation, Vitres toutes sortes, construction, d'auto, dessus table, miroir, show-case, etc. 104-130

ATTENTION Automobilistes... C'est le temps de faire VULCANISER vos pneus et chambres à air. Crevaisons réparées promptement. Pneus neufs et usagés à vendre. S'adresser: OSCAR RIVARD, Blvd Ste-Madeleine, en face du Garage Penn-Mass. Tél. 824-W. 119-144

83 Bicyclettes-Motocycl.

BICYCLES A VENDRE: Réparations — Accessoires — Peinture et soudure. Bicycles à louer. OMER SANTERRE, 833 Ste-Cécile. Tél. 4355-W. 116-141

BICYCLE A GAZOLINE, 1 cylindre, chaussé en neuf, à vendre. S'adresser: 1232, Cartier. Visible samedi et dimanche. 125-127

BICYCLE A GAZOLINE "Harry Davidson", 61, à vendre. S'adresser: rue Guay, Banlieue. Tél. 3650-J-3. 125-127

86 Animaux de ferme

VACHE fraiche vêlée à vendre. A voir chez ALCIDE BOURASSA, 2292, Saint-Philippe. Tél. 2464. ALBERT CHAMPOUX, 748, Radisson. 123-125

88 Chevaux-Voitures

A VENDRE: SULKY, set d'enfarges, selle et bride. S'adresser 364, Des Forges, chambre 35. Tél. 1109. 124-126

BON CHEVAL de travail à vendre. S'adresser à M. C. TESSIER, 569, Gingras. Tél. 2865. 123-125

89 Oeufs et Volailles

A VENDRE: 3 batteries éleveuses électriques JAMESWAY pour broilers capacité de 500 poussins chacune, en très bonne condition. S'adresser aux limites de Ste-Marthe du Cap, sur la route de Champlain, à: JEAN-C. PAQUETTE, Champlain. 125-126

POULETS Plymouth-Rock de 1 jour et aussi **Plymouth-Rock** de 5-6-7-8 semaines. Livraison immédiate. Ecrire pour catalogue et liste de prix gratis. LA SOCIETE COOPERATIVE, St-Marc des Carrières. DENIS BARIBEAU, gérant. 123-134

VOS POUSSINS BRAY d'avril seront en bonne forme à la sortie de la température modérée de mai-juin. Ordrez les maintenant. Choix de races pesantes et croisées. Quelques-uns en croissance sont valables maintenant. Cochets pour manger. Sauvez du temps en appointant les agents BRAY: J.-A. GOULET, marché des Trois-Rivières; EDDY GELINAS, St-Etienne-des-Grès. 125

90 Objets trouvés

PORTEFEUILLE avec fermoir-éclair trouvé 22 mars sur la rue, Cap-Madeleine, avec papiers importants et argent. Réclamer à 958, Ste-Ursule, Trois-Rivières, en payant cette annonce. 125-126

91 Objets perdus

LUNETTES tour corne brune perdues partir traverse Ste-Angele, par Des Forges, Hôtel St-Maurice, à 1799 Royale. Récompense. Rapporter: 1799 Royale. 125

92 Personnel

MESDAMES, POILS, DUVETS disgracieux enlevés par merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite, attestations: GYPSIA PRODUCTS CO., P.O. 93, Times Square Sation, New-York City. 123-148

POUR ECZEMA et PSORIASIS (Inflammation peau, gale)) essayez "KLEEREX", le remède éprouvé. Moyen et grand formats, 50c et $1.00 chez tous les PHARMACIENS 3-m.

POUR UNE FORME SVELTE — les comprimés Slendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement 2 semaines $1.00. 12 semaines $5.00. Aux Pharmacies AUBIN, NORMAND et ST-MAURICE 3-m.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, timidité, tabac, alcool, rhumatisme. Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture physique, réussir. Envoyez 10 cts. à: L'INSTITUT, 3838 Rivard, Montréal. 24 103-128

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés Slendor sont efficaces, et inoffensifs. Traitement 2 semaines $1. 12 semaines $5. Aux Pharmacies HEBAULT, ROYALE, ST-ONGE et MODERNE. 3-m

96 Rembourrage

ATTENTION... REMBOURRAGE DES MEUBLES. Grand spécial pour ménage du printemps chez A. LEMAY, 896, Ste-Marguerite. Tél. 2658-W. Satisfaction garantie. 3-M.

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. Spécialité: réparation de matelas à ressorts. Armand Prouix, 1109 St-Prosper, Trois-Rivières. Tél 2495-W. 99-124

98 Reparations générales

BALAYEUSE ELECTRIQUE. Louage, réparations. Echange Service. Fourniture. Cristaux. Désinfectant de toutes sortes. Nettoyeur pour tapis etc. ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie. Tél. 3763. 99-124

MATELAS REPARES par ouvriers experts. **SPECIALITE:** Réparations de matelas à ressorts ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS Enr 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél 2597 ou résidence 557 Des Forges Tél 1299. 115-140

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques. SATISFACTION GARANTIE. E. Hudon 1522 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316. 99-124

REPARATION MOTEURS tous genres. Demarreurs Générateurs. Transformateurs Armatures de balayeuses. 10 années d'expérience. GEORGES SAVARD 564 Ste-Julie, coin Ste-Geneviève. Tél. 244. 109-134

REPARATION DE LAVEUSES de toutes marques. Pièces de rechange. **REPARATION MECANIQUE.** Ouvrage sur tour à fer. M. LEO BLAIS, 984 Champflour. Tél. 4520-J. 116-141

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques. Spécialités: parties d'Eureka, aussi moteurs électriques. Antonio Boleux 1853 Bellefeuille. Tél 2545-J. 99-124

99 Correspondance

COMMENT SE FAIRE DES AMI (ie)S? Jeunes gens, jeunes filles, célibataires. Une chose intéressante dans la vie, c'est de se connaitre entre nous. Adressez-vous au CLUB DES MILLIONNAIRES, Casier 95, St-Roch, Québec. 113-138

105 Fourrures - Réparation

EVITEZ L'ENCOMBREMENT de l'automne. Reservez votre place maintenant pour faire réparer votre manteau de fourrure durant l'été. Madame C. H. HOULD, 1939 rue Bellefeuille. Tél. 657-J. 120-125

MANTEAUX de mouton perse, seal, rat musqué. Collets, garnitures renard argenté, beige, blanc. Manteaux d'enfant. Achetons fourrures brutes. Nap-Adam Gelinas, 1521 Notre-Dame. 1144-139

107 Artisanat

FABRICANT DE TABERNACLES à l'épreuve du feu, calices, ciboires. Réparation de tout objet métallique, liturgique, chirurgique, domestique et instruments de musique. Nickelage dorure, argenture, soudure ou tout autre fini. SATISFACTION GARANTIE. GALVANOPLASTIE CANADIENNE, Enrg., s'adresser à M. LENGHAN, 1666 St-Olivier, de 6 à 10 heures p.m. Tél. 3301-M. 123-128

120 Coupons - Tissus

CHEZ Mme E. ROUETTE, 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Beau choix serge cheviot. Jersey. Suède couleurs assorties. Frippé imprimé. Cotonnades toutes sortes, etc. 113-146

Mme SAMSON, 1726 Notre-Dame. Soie moirée à la verge. Coupons crêpe. Bas crêpe. Flanellette robes d'enfants. Piqué blanc. Tél. 2633 104-130

MME SAMSON, 1726, Notre-Dame. Soie et crêpe blanc pour robes communion solennelle, sous-vêtements. Coton "Wabasso" à draps. Tél. 2633. 164-130

REMARQUEZ BIEN: Camisoles, Bloomers, crêpes, lime, american-beauty, blanc, bleu, rose, noir, assortis Broadcloth, soie unie, imprimés, moirée, jersey, alpine, spun, matériel manteaux, costume. Mlle PELLAND. 953, Champflour. 93-118

VISITEZ LE NOUVEAU MAGASIN DE COUPONS, Mme C. H. Drouin, prop., 1985, St-Philippe, Tél. 1714-W. Crêpe à la verge et au coupon. Popeline. Bas pour enfants. Fil. Broadcloth à chemises. Toile de lit. Lingerie toute faite pour enfants. 124-126

122 Vêtements à vendre

A VENDRE: costume rayé noir, gr. 44, manteau crêpe laine noir, gr. 44. Manteau tweed gris, gr. 14. Manteau brun, gr. 12. Robes, gr. 12-14. S'adresser: 890, Richard. 125-127

A QUI LA CHANCE?... 2 pardessus de printemps 38. 1 habit de tweed brun 37. S'adresser: 1001, St-Prosper. 125

COSTUME 2-PIECES, vert pâle, pour dame 18 ans. Costume beige, 2 pièces, 16 ans. Manteau brun, sport, 16 ans. Manteau noir, 16 ans. Plusieurs autres articles, tous en parfaite condition. S'adresser: 971, Ste-Angèle. 123-125

COSTUME garni renard, gr. 14, tout neuf, à vendre cause de deuil. S'adresser: 717, De Tonnancourt. 123-125

COSTUME bouclé, coco collet écureuil teint vison, gr. 16-18. Deux manteaux printemps et automne, garçonnet 10-11 ans, élégants. 524, Ste-Ursule. Tél. 1476-W. 124-126

COSTUME gr. 12. Manteau printemps 15 ans. Paletot gr. 38-40. Blazers, robes, souliers. Vente cause deuil. 609, St-Georges. Tél. 1237-J. 124-126

MANTEAUX BRUNS, 14 ans. Costumes 13 ans. Manteaux courts et robes assorties. S'adresser: 791, Radisson. 125-126

MANTEAU PRINTEMPS de 6 à 16 ans. Robes mêmes gr. 6 et 7 ans. costume Ursulines, gr. 6 et 7 ans. Draperies, 184, Ste-Cecile. 124-125

MANTEAUX, ROBES et COSTUMES gr. 14-18. S'adresser entre 3 et 6 heures p.m. Madame ROBERT ROBERT, 271, St-Roch, 3e étage. 124-126

MANTEAU BEIGE garni renard beige presque neuf. Costume crêpe orchidée, gr. 14. Tél. 487. 125-126

MANTEAU TWEED gr. 12-14. Trench Coat. Blazers. Robes. Costumes de crêpe. Buffet (sideboard) avec cabinet à vaisselle. S'adresser: 894, Ste-Cécile. Tél. 1768. 125

MANTEAU TAILLEUR NOIR, gr. 12, très propre. Carrosse en très bonne condition, pour bébé. S'adresser: 1124, Ste-Angèle. Tél. 947-W. 125-127

MANTEAU DE PRINTEMPS gr. 42. Gramophone en acajou, marque Victor. S'adresser: 716, Ste-Geneviève, apt. 1. 125

MANTEAU PRINTEMPS bleu-marine, gr. 38, très propre. S'adresser: 1378, Laviolette. 3e étage. 125-127

MANTEAU PRINTEMPS beige. Robes, Costumes, presque neufs, gr. 12. S'adresser: 2122, St-Denis. 125

ROBES, JUPES, MANTEAUX, gr. 12-14-16. En bonne condition, vendra bon marché. S'adresser entre 1 et 3 heures p.m., à 539, Niverville. 125

ROBE en MECHE. Slacks en corduroy bleu. Manteau de tweed. Le tout très propre, gr. 14-16. S'adresser: 1718, St-François-Xavier 125

TROIS COSTUMES: turquoise, gris, carreauté noir et blanc. Plusieurs robes crêpe, jersey et lainage. Vente, cause deuil. Tél. 159. 124-126

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-W

ATTENTION: Aimé Breton, marchand meubles, 313 Loranger, Cap, possède grand choix meubles neufs, dernière nouveauté. Tapis. Prélarts. Prix très avantageux. Une visite est sollicitée. Tél. 2018. Cap 110-135

ACHETERAIS

Trois bills publics remis à plus tard

Québec, 29 (D.N.C.) — A la suggestion du premier ministre Duplessis, le comité des Bills publics de l'Assemblée législative a remis à jeudi prochain, hier matin, l'étude de trois projets de loi intéressant les comptables et les auditeurs publics de la province. L'honorable M. Duplessis a demandé à tous les intéressés de conférer ensemble, dans l'intervalle, et de tacher de revenir devant le comité avec un projet concret, défini et clair.

Les trois projets de loi soumis au comité étaient les suivants:

Loi pour réglementer la pratique de la comptabilité et de la vérification, dont M. Blanchard, député de Terrebonne, est le parrain:

Loi constituant en corporation l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec (parrain, M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine).

Loi constituant en corporation l'Association des auditeurs publics accrédités de Québec (parrain, M. Maurice Bellemare, député de Champlain).

Il y avait affluence dans la salle du comité lorsque les trois bills ont été appelés. Le premier ministre, prenant la parole, a déclaré que les trois projets de loi avaient une relation entre eux et qu'il était préférable, pour simplifier la discussion, que les divers groupes d'intéressés étudient les moyens d'en venir à une entente pour présenter un projet concret.

A la demande de l'honorable Bona Dussault, il a été convenu que le ministère des Affaires municipales qui dispose d'un service d'audition, soit représenté aux pourparlers qui vont avoir lieu d'ici à la semaine prochaine.

Année active pour la chasse et les pêcheries

Québec, 29 (D.N.C.) — L'honorable docteur Camille-E. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries de la province, a déposé en Chambre hier le rapport de son département de la Chasse et de la Pêche, pour l'année fiscale prenant fin le 31 mars 1945.

Ce rapport fournit des précisions vraiment intéressantes quant à l'administration et au fonctionnement de chacun des services: protection du gibier et du poisson, pisciculture, office de biologie, parcs nationaux et réserves, Jardin Zoologique, location des territoires de chasse et de pêche, perception de la royauté sur les fourrures, émission des permis.

Tout d'abord, mentionnons que les revenus du département ont atteint $605,842.64, dépassant de $10,880.78 le budget des dépenses ordinaires de l'année. Les principales sources de revenu s'établissent comme suit:

Location des territoires	$176,303.75
Royauté sur la fourrure	144,361.31
Permis de pêche	78,121.40
Permis de chasse	79,417.94
Parc des Laurentides	72,364.94

Les territoires de chasse et de pêche sous location à 742 clubs et particuliers couvrent une superficie d'environ 13,777 milles carrés, et comprennent 6,384 lacs et 204 rivières. La valeur des camps, embarcations, ameublements, etc, est estimée à $6,293,304.00. Ces territoires emploient 824 gardiens et 1,973 guides. Au cours de l'année, les locataires canadiens ont dépensé $342,748.01, les visiteurs canadiens $316,285.60, et les visiteurs américains $540,644.29, ce qui fait qu'en plus des sommes considérables que les clubs et les particuliers ont versées à la province, la population locale a bénéficié d'une somme de près de $1,200,000.00 en salaires, provisions, etc, et ceci ne tient pas compte des montants considérables dépensés par les sportsmen pour fins de transport, d'hôtellerie, d'équipement, etc, en rapport avec leurs voyages.

Les gardes-chasse ont été très actifs. 859 causes ont été rapportées au département, dont 786 furent menées à terme, portant $12,387.70 au compte des recettes.

Les travaux de l'Office de Biologie ont porté sur les barrages et passes migratoires, les causes de pollution des eaux, certaines maladies dont les poissons sont atteints, l'étiquetage de quelques variétés, la fertilisation des lacs. On a également procédé à des expériences de capture de la truite au moyen de la pêche électrique, pour fins de pisciculture.

A part les 1,718 personnes qui ont séjourné au Gite et au Relais, 1,767 québecois ont fait la pêche dans le Parc des Laurentides. Le nombre des sportsmen des Etats-Unis et des autres provinces n'a été que de 837. C'est dire que les gens du Québec ont bénéficié d'une préférence marquée.

Le Jardin Zoologique de Charlesbourg a reçu environ 100,000 visiteurs à un rythme de 200 personnes par jour. Le dimanche on a souventes fois compté jusqu'à 8,000 visiteurs.

Comme par le passé, les stations de pisciculture ont distribué des fretins, des alevins et des adultes (truites et saumons).

Plusieurs lois adoptées par le C. Législatif

Le conseil législatif a voté en 3e lecture une certain nombre de projets de loi ministériels, hier matin, dont celui de l'hon. Dr Camille Pouliot (Chasse et Pêcheries) concernant les établissements de pisciculture dans la province.

L'hon. Hector Laferté, leader de l'opposition, a déclaré qu'il faut que le gouvernement prenne les moyens de faire respecter les règlements de la chasse et de la pêche, dans la province.

Sir Thomas Chapais a fait observer, de son côté, qu'il est important pour le gouvernement, aussi, de travailler au progrès de nos établissements de pisciculture. Il a admis, avec M. Laferté et avec l'hon. Georges Simard, que les règlements de la chasse et de la pêche soient rigoureusement observés.

Le Conseil vota ensuite en troisième lecture les bills suivants: Le bill concernant la nomination temporaire d'assistants à certains officiers publics; le bill octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière devant prendre prendre fin le 31 mars 1947; le bill concernant les prêts aux pêcheurs par les caisses populaires; le bill modifiant la loi des relations ouvrières; le bill modifiant la loi des conventions collectives; le bill modifiant la loi du salaire minimum; le bill concernant les établissements de pisciculture; le bill modifiant la loi concernant en mécaniciens en tuyauterie; le bill concernant la municipalité de St-Hilaire de Dorset; le bill étendant l'application des lois provinciales.

La Chambre vota aussi en troisième lecture les bills privés suivants: les bills de Val-d'Or; de Montmagny; de Thetford Mines; de Drummondville; de Berthierville; de l'Ile Perrot; de Ste-Anne des Lacs et de Gatineau

Le Conseil s'ajourna alors à trois heures et trente de l'après-midi pour une sanction de bills.

Royal remporte la finale contre Ottawa hier

Montréal, 29. (P.C.) — Les rapides patineurs du Royal de Montréal ont gagné le Trophée Thomas O'Connell, emblême du championnat de la ligue du Groupe Senior hier soir en triomphant des Sénateurs d'Ottawa par le compte de 5 à 2 pour gagner la série du 4 dans 7 par 4 à 1.

Les Sénateurs furent de beaucoup moins chanceux que le Royal et laissèrent leur gardien de buts Legs Fraser sans protection et ce dernier fut dans l'impossibilité d'arrêter tous les lancers du Royal même s'il dû accomplir des prodiges dans ses filets et faire des tours d'acrobatie.

Smart, Riopelle, Gravelle, Heffernan et O'Connor comptèrent les buts du Royal tandis que Check et Inglis furent les plus effectifs des Sénateurs d'Ottawa.

Alignements:—

Ottawa: buts, Fraser; défenses Trainor, Copp; centre, Brown; ailiers, Slowinski, Check; substituts Grabowski, Orlando, Quilty, Irvine Turik, Greene, Inglis, McFadden, McManus.

Royal: buts, McNeil; défenses D. Harvey, Slahan; centre, Meronek; ailiers, Smart, Heffernan; substituts: Lamirande, Gravelle, Riopelle, Curry, Morin, O'Connor Campbell, H. Harvey.

Arbitres: Elliott, St. Catharines Ont., et Large, Toronto.

Première période

1—Montréal, Smart (Meronek, Lamirande) 5.27
2—Ottawa Inglis (Turik) 7.40
3—Montréal, Riopelle (Curry, Morin) 10.20
4—Montréal, Gravelle (Riopelle) 16.29
5—Montréal, Heffernan (Meronе) 18.07

Punitions: Heffernan, Check, Lamirande.

Deuxième période

6—Montréal, O'Connor (Harvey, Smart) 17.52

Punitions: Lamirande, Campbell, Greene, Smart Inglis.

Troisième période

7—Ottawa, Check (Copp) 4.15

Punitions: Trainor (2), Orlando, Fraser.

Hal Gregg as lanceur des Dodgers en vedette

Daytona Beach, Floride, 28 (P.C.) — Hal Gregg, l'as lanceur des Dodgers de Brooklyn a lancé onze manches sans accorder de point avant que les Yankees compta un point contre lui dans la troisième manche de la joute mercredi dernier.

Tex Hughson lancera contere les Yankees

Sarasota Floride, 28 (P.C.)—Après avoir été battu par les Yankees de New-York dans les trois dernières joutes, le gérant Joe Gronin des Red Sox de Boston enverra son lanceur étoile Tex Hughson alors que son club jouera de nouveau contre les Yankees aujourd'hui à St-Petersburg.

Buffalo a éliminé Indianapolis hier

Buffalo, N.Y. 29 (P.C.) — Les Bisons de Buffalo champions de la section Est de la ligue Américaine se sont qualifiés pour la finale hier soir en battant les Capitals d'Indianapolis au score de 4 à 2 pour prendre la série du 4 dans 7 dans la semi-finale par 4 à 1.

Les Capitals champions de la section Ouest ne furent pas assez effectifs contre les Bisons qui affichèrent une belle tenue durant cette série pour éliminer l'Indianapolis.

Le Buffalo jouera maintenant en finale contre le gagnant de la série Clevelnd-Pittsburgh.

Hunt et Bellemare se distinguèrent pour les Bisons alors que le premier compta deux fois et fournit une assistance tandis que Bellemare scora un but en plus de fournir une assistance. McMahon compta l'autre but du Buffalo.

Bukovich et Leswick ont été les meilleurs compteurs des Capitals en scorant les buts du club Indianapolis.

Sommaire:

Première période

1—Buffalo, Hunt (Bellemare) 15.23

Punitions: Blake, Bellemare, Rossignol.

Deuxième période

2—Indianapolis, Bukovich (Simpson) 1.06
3—Buffalo, Bellemare (Hunt, Boothman) 2.40
4—Buffalo, McMahon (Halderson, Field) 6.20

Punition: McMahon.

Troisième période

5—Buffalo, Hunt (McKay) 14.50
6—Indianapolis Leswick (Bukovich, Simpson) 18.44

Punitions: Aucune.

BOXE

(By the Associates Press)

Hier soir

Philadelphie — Perk Daniels, 204 lbs, de New York, défait Willie Thomas, 218 lbs, de Philadelphie en 10 rondes; Al Johnson, 164 lbs, de Philadelphie, défait Maxie Spoon, 156 lbs, de Montréal, en 10 rondes.

Portland, Me. — Eddie Létourneau, 147½ lbs. de Sanford, K. O. Eddie Bangs, 148 lbs, de Cambridge, Mass., en une ronde.

Orange, N.J. — Norman Rubio, 146 lbs, d'Albany, K.O. Ralphs Walton, 145 lbs, de Montréal, en neuf rondes.

Providence. — Frankie Foley, 139¾ lbs, de New Haven, défait Jimmie McLarnin, 137½ lbs, de New Bedford, en dix rondes.

New York — Jimmy Pierce, 141 lbs, de Vancouver, B.C., défait Ruby Garvia, 140¼ lbs, de Puerto Rivo, en huit rondes.

Highland Park, N.Y. — Tommy Momti, 129 lbs, de Brooklyn et Billy Carroll, 129 lbs, de Montréal, annulent en huit rondes.

Baltimore — Henry (Kid), 145 lbs, défait Bobby Ruffin, 139½ lbs de New York, en dix rondes.

Chicago — Bob Satterfield, 172 lbs, de Chicago, K.O. Johnny Clark, 165 lbs, de New York, en cinq rondes.

Braves triomuhent des Phillies 4 à 3

Miami, Floride, 29 (P.C.) — Les Phillies de Philadelphie espèrent avoir de plus belles chances cette saison pour cogner des circuits. Les Phillies en cognèrent trois lors de la joute de mercredi mais perdirent contre les Braves de Boston qui gagnèrent par 4 à 3.

Cours de rugby ce soir à D.L.S.

Nous rappelons aux amateurs de rugby que ce soir, à 7 h. 30, en la salle d'étude de l'Académie de la Salle, sera donnée une autre leçon sur le rugby par Sylvio Biscaro, instructeur.

Biscaro vous donnera des explications sur la technique du jeu et sur quelques points des règlements et ces cours sont très importants pour pouvoir bien jouer et surtout jouer scientifiquement; dans le rugby, plus que dans les autres sports, tout s'enchaine, il est donc inutile de dire qu'il ne faut pas laisser échapper les premiers maillons.

Après la donnée du cours, il y aura du P.T. pendant environ 10 minutes pour assouplir les muscles et les jambes et les membres exécuteront aussi des tactiques du jeu.

Sylvio Biscaro met à votre disposition ses talents de joueur expérimenté et sa science du jeu.

Invitation de nouveau à tous les jeunes sportifs anxieux de participer aux joutes avec le club de rugby de la Salle, de suivre ces cours tous les vendredis soirs à l'Académie.

Moyenne de .184 pour Grennberg en quinze joutes

Lakeland, 29, (P.A.)— Hank Greenberg, dont le coup de bâton conduisit les Tigres de Détroit au championnat mondial du baseball l'an dernier et contribua à faire mordre la poussière aux Cubs de Chicago, est loin d'impressionner au camp d'entrainement. L'homme le plus surpris reste son gérant Steve O'Neill.

De retour au sac initial, Greenberg a dérouté les observateurs jusqu'ici. On se demande si le gros cogneur des Tigres ne serait pas mieux de retourner dans l'extérieur.

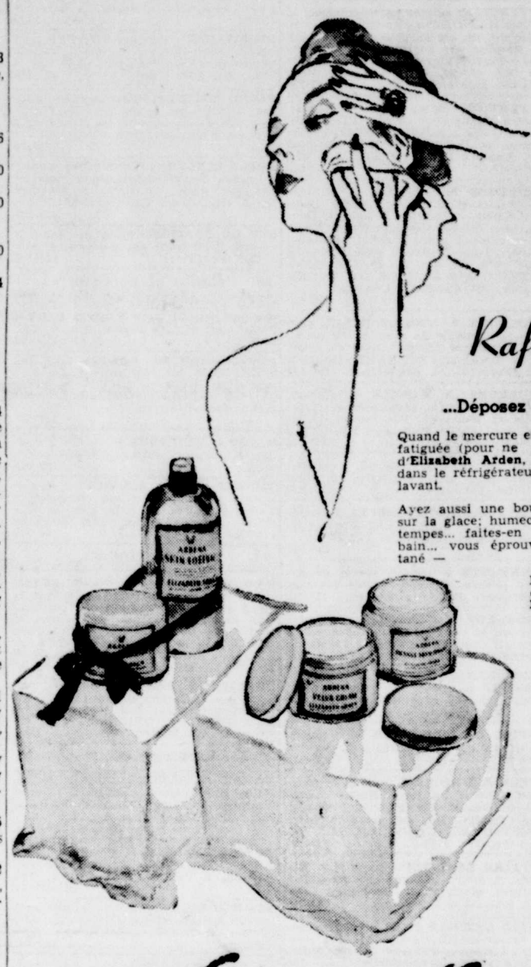
La seule faiblesse des Tigres dans l'intérieur réside au premier but couvert actuellement par Greenberg. Le gros cogneur, qui est censé recevoir $60,000 en 1946, n'a pas les jambes aussi solides et est moins empressé au sac initial.

Dans les quinze parties d'exhibitions jouées jusqu'ici. Greenberg n'a qu'une bien pauvre moyenne de .184. Ce qui veut dire que Greenberg est aussi pauvre au bâton qu'au champ. En 49 apparitions au bâton, Greenberg a réussi neuf coups sûrs, dont sept simples et deux doubles, aucun circuit.

Greenberg est plus lent au bâton et ne rencontre pas la balle aussi vite qu'avant. Toutefois, O'Neill a confiance que Greenberg va reprendre le terrain perdu d'ici le début de la saison. Il reste encore trois semaines avant l'ouverture.

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à P...
INSTITUT GENÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184, St-Denis—LA 6151 — Montréal

S'habille MIEUX QUI S'HABILLE
CHEZ
CAMIRAND & OUELLET
J. L. OUELLET Prop.
Confection pour dames
1396 RUE HART
TÉLÉPHONE 1153
TROIS-RIVIÈRES



Rafraîchissez-vous au lavage
...Déposez vos essentiels sur la glace

Quand le mercure est bouillant et que vous vous sentez fatiguée (pour ne pas dire fanée), prenez conseil d'**Elizabeth Arden**, et déposez vos crèmes et lotions dans le réfrigérateur... vous vous rafraichirez en vous lavant.

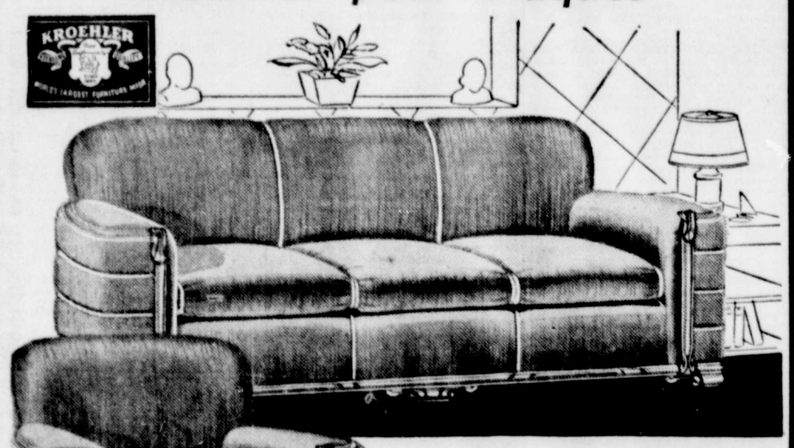
Ayez aussi une bouteille de **Blue Grass Flower Mist** sur la glace; humectez doucement vos poignets et vos tempes... faites-en usage généreusement après le bain... vous éprouverez un rafraichissement instantané —

Rien de plus facile que d'être fraîche, posée et jolie "à la manière ELIZABETH ARDEN"

Ardena Fluffy Cleansing Cream $1.25 et $3.50
Lotion Ardena pour la peau $1.25 et $2.40
Crème pour la peau Ardena Orange $1.25 et $3.15
Savon June Geranium $0.75
Blue Grass Flower Mist $1.50
Poudre Blue Grass $1.85

Elizabeth Arden
J. L. FORTIN, LTEE

J. N. BEAUDOIN, LTÉE
Un beau et bon chesterfield Kroehler pour Pâques



Mobilier de CHESTERFIELD
3 MORCEAUX
comprenant le sofa et deux fauteuils belle couverture $125.00

Nous avons présentement un bel assortiment de tapis Axminster, couvre-pieds en chenille, tabourets, matelas à ressorts Simmons, sommiers Simmons.

SPECIAL
MOBILIER DE STUDIO, comprenant le sofa et deux chaises $75.00

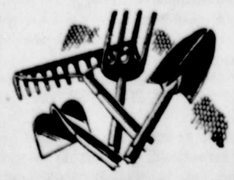
676, CHAMPFLOUR — TELEPHONE 2225

"Et voici pour le bon vieux temps du
JARDINAGE !



C'est un véritable plaisir pour nombre de gens que le jardinage ! Et ce plaisir prend un intérêt plus significatif lorsqu'on est équipé comme il faut.

GRATTES 60c à $1.25
RATEAUX de jardin 55c à $1.25
BECHES $1.25
BALAIS métalliques 75c
ENGRAIS CHIMIQUES
(Engrais de moutons) sac 50 lbs $2.50
ENGRAIS CHIMIQUES
4 - 8 - 10, le sac de 100 livres $3.00



Achetez vos graines de semences immédiatement chez...
J. B. Loranger
LIMITEE
300, Des Forges Tél. 93 - 94
Succursale
650, Notre-Dame Tél. 883-w
Cap de la Madeleine

ÉLÉGANCE CONFORT ET CHOIX
vous sont offerts au rayon de la chaussure

C'est donc dire que vous serez servies à souhait ! Que vous aimiez le cuir verni... le suède... ou le veau, nous avons ce que vous désirez. Styles les plus à la page, tels que: **escarpins et sandales.** Pointures: 3 à 9½. Largeurs: 2A à C.

$4.00 à $8.95





Les personnes bien chaussées n'ont jamais mal aux pieds. De préférence chaussez-vous chez
FORTIN

Pour la Première Communion

Une occasion entre toutes qui exigent que vous soyez bien mises. Souliers en cuir verni et en veau, noirs ou blancs. Trois modèles: lacés, avec courroie ou "gore". Faites votre choix à bonne heure. Pointures:

Enfants: 8 à 10½ $1.50 à $3.00
Filles: 11 à 3 $3.00 à $4.50



J. L. FORTIN LTÉE